Montréal vendredi 15 décembre 2006 Le plus grand quotidien français d'Amérique • 123e année N° 57 66 pages, 5 cahiers **65 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **75 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

BOIRE SANS DÉBOIRES

› **CONSOMMATION**
LE GOÛT DE LA MODÉRATION

› **MARKETING**
LE DILEMME DE L'INDUSTRIE DES BOISSONS

PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, *LA PRESSE* ©

CRISE DE FOIE GRAS

Chicago l'a rayé de ses menus. Un magasin grande surface n'en tient plus. Et la Californie interdira sa production en 2012. N'en déplaise aux fines bouches qui s'en délectent, le foie gras ne fait pas saliver les groupes de pression qui dénonçent le gavage des oiseaux.

NOTRE REPORTAGE EN PAGE **A10**

La chronique de Marie-Claude Lortie
ACTUEL PAGE **1**

LE CANADIEN

Tampa Bay 2 – 4 Canadien

Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE
« Alcan investit 2 milliards au Saguenay ! On va pouvoir se séparer du Québec. »
— Un bleuet enthousiaste

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ACTUEL **7**
Astrologie du jour	ACTUEL **5**
Décès	ACTUEL **6**
Forum	A **26 et 27**
Horaire télévision	ARTS **4**
Loteries	A **11**
Monde	A **28 et 29**
Petites annonces	ACTUEL **4 et 5**
	AFFAIRES **4**
Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo
Nuageux avec averses maximum **7**, minimum **0**, plus de détails en page ACTUEL **8**

L-V 6 21924 98765 1

ALCAN
2,1 MILLIARDS AU SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN *LA PRESSE AFFAIRES* PAGE **1**

ÉDUCATION
BOOM DES ÉCOLES PRIVÉES NON SUBVENTIONNÉES PAGES **A2** ET **A3**

Les leaders des quatre partis convergeront vers le Québec au cours des prochaines semaines

LA SAISON DES AMOURS A DÉJÀ COMMENCÉ

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Un parfum d'élections commence à peine à se répandre dans la capitale fédérale que déjà le Québec fait l'objet d'une intense campagne de séduction de la part des chefs des quatre principaux partis politiques. Stephen Harper, Stéphane Dion, Jack Layton et Gilles Duceppe passeront beaucoup de temps dans la province au cours des prochaines semaines en prévision d'élections fédérales qui devraient se tenir d'ici le printemps, a appris *La Presse*.

Et pour cause. Le Québec a souvent détenu les clés du pouvoir. Encore une fois, celles-ci permettront soit au Parti conservateur de continuer à gouverner le pays, soit au Parti libéral de reprendre les commandes après un an et quelques mois de purgatoire.

Tous les partis accélèrent leurs préparatifs électoraux, d'autant plus que le Bloc québécois a fait savoir cette semaine qu'il tentera de faire tomber le gouvernement Harper avant le prochain budget.

›Voir **ÉLECTIONS** en page **A8**

En attendant l'hiver La chaleur du temps des Fêtes

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le mercure a atteint 10 °C dans la métropole, hier, frôlant les records de chaleur. Certains en ont profité pour lancer la ligne à l'eau et taquiner le poisson à Longueuil. Aujourd'hui, les températures élevées seront encore de la partie, avec un maximum prévu de 8 °C. Le mercure ne devrait pas descendre au-dessous de zéro dans les prochains jours.

Nick Rizzuto s'adapte tant bien que mal à la vie en prison

L'homme de 82 ans a même participé à un match de hockey cosom

ANDRÉ CÉDILOT

À moins d'avis contraire, le parrain montréalais Nick Rizzuto et ses principaux lieutenants passeront le temps des Fêtes en prison.

Officiellement, la cause de Rizzuto est de retour devant le tribunal aujourd'hui, au Centre des services judiciaires Gouin, mais son avocat, Loris Cavaliere, a indiqué qu'il allait demander un nouveau report, au 19 janvier. Il en va de même pour Paolo Renda, Rocco Sollecito et Francesco Arcadi.

Dans l'intervalle, Rizzuto et ses trois hommes de confiance demeurent incarcérés au Centre de détention de Montréal (anciennement Bordeaux). Malgré ses 82 ans, il semble que le chef mafieux ne souffre pas trop de son emprisonnement.

›Voir **RIZZUTO** en page **A17**

Des permis de conduire à crédit

La SAAQ permettra l'étalement des paiements à 9 % d'intérêt

BRUNO BISSON

À partir de janvier 2008, au moment où les primes d'assurance automobile vont crever le plafond, les automobilistes et les propriétaires de véhicules commerciaux pourront étaler les paiements de leurs droits d'immatriculation et du permis de conduire en six ou 12 versements, en déboursant des intérêts de 9 % comme pour l'impôt.

C'est ce qui ressort d'une série de projets de règlements publiés en octobre dans la *Gazette officielle du Québec* qui modifient en profondeur les règles actuelles de paiement de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

›Voir **SAAQ** en page **A6**

BELGIQUE
UN CANULAR DE LA TÉLÉ SÈME LA PANIQUE
PAGE **A28**

Cette année, offrez le plaisir de voyager.

Les cartes-cadeaux.
Sûres de plaire.
viarail.ca/cadeau

VIA Rail Canada

MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

3406215A

ACTUALITÉS

BOOM DES ÉCOLES PRIVÉES

Une vingtaine d'écoles privées non subventionnées ont ouvert leurs portes depuis 2000. Les parents sont prêts à payer jusqu'à 10 000 $ par an pour y envoyer leur enfant, parce qu'elles offrent des programmes spéciaux, souvent enrichis ou bilingues. Mais les écoles publiques – et des protecteurs du français – protestent.

MARIE ALLARD

Il y a un boom d'ouvertures d'écoles privées non subventionnées. Malgré les droits de scolarité élevés qu'elles exigent – jusqu'à 10 000 $ par an –, une vingtaine de nouvelles écoles ont vu le jour depuis 2000, selon des données du ministère de l'Éducation obtenues par *La Presse*.

Plus de 50 écoles primaires ou secondaires entièrement non subventionnées détiennent actuellement un permis, sans compter les établissements étrangers, qui relèvent notamment de la France. Il s'agit d'une hausse de 45 % par rapport à 1995. D'autres s'ajouteront bientôt, telle l'école Vision de Victoriaville, « dont le permis est en révision », explique Marie-France Boulay, agent d'information au ministère de l'Éducation.

« Chaque année, il y a quatre ou cinq écoles privées qui obtiennent un permis », confirme Auguste Servant, porte-parole de la Fédération des établissements d'enseignement privé. Parmi ses 180 membres, une douzaine, arrivés dernièrement, ne reçoivent pas de subventions gouvernementales.

L'attrait pour ces écoles s'explique par la bonne forme de l'économie, la popularité grandissante du privé et les programmes spéciaux qui y sont offerts. Comme elles ne sont pas assujetties à la loi 101, plusieurs offrent de l'immersion anglaise aux petits francophones. Les cours y sont généralement enrichis et les horaires allongés.

Un exemple : l'Académie Juillet, qui a ouvert à la rentrée à Candiac. Son ambition : « révolutionner le domaine de l'enseignement primaire ». Pour 9990 $ par an, les élèves y sont en cours de 8h à 17h30, à faire un programme enrichi de sport, d'espagnol et de leçons de bonnes manières. L'Académie se charge du transport vers les activités parascolaires et de la supervision des devoirs, laissant les familles passer « du temps de qualité » ensemble.

D'autres écoles non subventionnées offrent la pédagogie Montessori, basée sur la manipulation d'objets, le jeu et la maîtrise de soi. D'autres enfin sont religieuses, comme l'École de

QUELQUES ÉCOLES OUVERTES DEPUIS 2000

– **Académie Juillet**, Candiac.
– **Académie K.I.D.S.**, Montréal.
– **École Les Jeunes explorateurs**, Bromont.
– **École Sogut**, Montréal.
– **École primaire Al-Houda**, Montréal.
– **École primaire JMC**, Montréal.
– **Écoles Vision** (Victoriaville, Sillery, Varennes, Trois-Rivières, Lévis, Saint-Augustin-de-Desmaures, Sherbrooke et Terrebonne).
– **Écolita Trilingue**, Vaudreuil-Dorion
– **Système Montessori chez Denyse**, Morin-Heights
– **Trivium Académie**, Gatineau

Sources : ministère de l'Éducation et La Presse.

ÉCOLES PRIVÉES
Quel prix êtes-vous prêt à payer pour l'éducation de vos enfants ? Réagissez sur **www.cyberpresse.ca**

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

L'école Vision Chante Plume, de Varennes, est l'un des huit établissements Vision du Québec. Non subventionnées, ces écoles n'ont pas à se conformer à la loi 101. Elles enseignent donc les matières scolaires en anglais aux petits francophones.

La tradition en mouvement.

A. LANGE & SÖHNE
GLASHÜTTE I/SA

La LANGE 1 PHASES DE LUNE allie le savoir-faire de plus de 160 ans d'horlogerie de précision saxonne à la perfection technologique du XXIe siècle. Son mouvement de manufacture L901.5 avec mécanisme de phases de la lune haute précision garantie 122 ans, est assemblé deux fois et fini à la main. Ce trésor mécanique est protégé par un précieux boîtier en platine ou en or 18 carats. Il est en vente exclusive chez les meilleurs horlogers au monde, notamment chez Château d'Ivoire à Montréal. www.lange-soehne.com.

La LANGE 1 PHASES DE LUNE. Exclusivement au Canada:

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020, rue de la Montagne • Montréal • (514) 845-4651 • Sans frais 1 888 883 8283 • www.chateaudivoire.com

3394109A
3418123

ÉCOLES VISION

Une expansion trop rapide

MARIE ALLARD

Vous voulez ouvrir votre école privée non subventionnée ? Il faut prévoir une mise de fonds de 100000$, des coûts de services initiaux de 50000$ à 75000$, et un investissement total allant jusqu'à 1,8 million. Cela permet d'avoir sa propre école Vision, tel qu'annoncé sur le site Internet Québec franchise.

Fondées à Drummondville il y a 10 ans, les écoles Vision ont poussé comme des champignons. « Il y a une demande pour l'enseignement en immersion anglaise », explique Serge Pelletier, directeur pédagogique du réseau Vision. La recette de l'école consiste à enseigner toutes les matières en anglais, sauf le français et l'espagnol, dans le but de rendre les petits francophones compétents en langues.

Malgré des droits de scolarité de 6000 $ par année, des écoles Vision ont rapidement vu le jour à Drummondville, Victoriaville, Sillery, Varennes, Trois-Rivières, Lévis, Saint-Augustin-de-Desmaures, Sherbrooke et Terrebonne. L'ouverture d'une dizaine d'écoles supplémentaires a été annoncée, jusqu'à ce que des problèmes surviennent l'an dernier.

Incapables de payer leurs enseignants, deux écoles (Drummondville et Victoriaville) ont dû se placer sous la protection de la loi de la faillite. L'établissement de Drummondville a finalement fermé. D'autres projets sont devenus des écoles distinctes, comme l'Écolita à Vaudreuil-Dorion et Trivium Académie à Gatineau.

Quelques mois plus tôt, la Commission consultative de l'enseignement privé s'était inquiétée de la situation financière de Vision, qui s'était détériorée. Compte tenu de la priorité accordée à l'apprentissage des langues, le degré de maîtrise des autres compétences du programme québécois semblait aussi discutable. Verdict : la Commission n'avait pas renouvelé le permis pour le secondaire et limité celui du primaire à deux ans.

Problèmes résorbés, selon Vision

Ces difficultés sont maintenant choses du passé, selon M. Pelletier. Les problèmes financiers « se sont résorbés », dit-il. Un nouveau propriétaire a racheté Vision, « on est en train de rebâtir et ça va très bien », ajoute-t-il.

« Nous avons 1400 élèves, c'est en progression constante. Il y a des demandes pour l'expansion du réseau, mais on est plutôt en train de le consolider et de s'assurer que nos établissements satisfassent à nos normes. »

Reste le principe de l'immersion anglaise, qui déplaît à Jean Dorion, président de la Société Saint-Jean-Baptiste. « Ce que je reproche à ces écoles, c'est une espèce de survalorisation de l'anglais, qui à mon avis ne peut qu'amener l'enfant à dévaloriser sa langue maternelle et sa culture », dit-il.

« Il y a quand même beaucoup de temps consacré à l'apprentissage du français, au bon vocabulaire, aux règles, fait valoir M. Pelletier. À l'examen de français du Ministère à la fin de la sixième année, nos élèves performent très bien. »

ÉCOLES VISION AU QUÉBEC

– **1998** : Drummondville (fermée l'an dernier).
– **2001** : Victoriaville.
– **2002** : Sillery et Varennes.
– **2003** : Trois-Rivières.
– **2004** : Lévis et Saint-Augustin-de-Desmaures.
– **2005** : Sherbrooke, Gatineau (devenue l'Académie Trivium), Vaudreuil-Dorion (devenue l'Écolita Trilingue) et Terrebonne.

NON SUBVENTIONNÉES

l'Excellence de Québec. Ce premier établissement musulman de la Vieille Capitale compte enseigner l'arabe et la mémorisation du Coran, en plus du programme régulier, dès son ouverture en septembre prochain.

« Ça nous fait mal »

La popularité des écoles primaires non subventionnées dérange André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec. « C'est une perte d'élèves pour nous, alors qu'on vit déjà un phénomène de baisse de clientèle, fait-il valoir. Ça nous fait mal deux fois! »

Plutôt que de payer autant, les parents devraient savoir « qu'il est possible d'avoir à peu près la même chose dans le réseau public, gratuitement ». Des écoles publiques offrent la pédagogie Montessori, fait-il valoir.

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) est plus modérée. « C'est sûr qu'on prend position pour l'école publique, mais à partir du moment où ce sont des écoles privées non subventionnées, on respecte le choix fondamental des gens, dit Claude Girard, porte-parole de la CSQ. Il y a des chartes internationales qui le permettent. »

Il ne faudrait pas en venir à subventionner ces écoles, « parce qu'à ce moment-là, c'est sûr qu'on crierait », avertit André Caron.

Plutôt que de payer autant, les parents devraient savoir « qu'il est possible d'avoir à peu près la même chose dans le réseau public, gratuitement ».

Selon la Loi sur l'enseignement privé, une école doit répondre à sept critères avant d'avoir droit à un agrément pour fins de subvention. Son organisation pédagogique et son personnel doivent être de qualité, elle doit répondre à un besoin d'enrichissement ou de diversité, avoir la participation du milieu et se conformer aux politiques gouvernementales. Cela exclut d'office les écoles qui enseignent en anglais aux francophones.

Sans subvention, « les écoles vont exiger davantage des parents et bien souvent offrir des conditions de travail différentes de ce qui a cours dans le réseau privé subventionné et le réseau public, indique Auguste Servant. Les enseignants et autres membres du personnel vont être payés un peu moins cher. »

Les écoles qui se conforment aux critères décrochent habituellement leur subvention après quelques années. « Il est possible que des écoles ne soient pas agréées par manque de ressources budgétaires du gouvernement, précise M. Servant, mais ça arrive de moins en moins souvent.

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

À l'Écolita Trilingue, une école primaire non subventionnée, les élèves apprennent le français, l'anglais et l'espagnol. « On se rend compte de plus en plus de l'importance du primaire, souligne Michelle Vaudrin, la directrice de l'école. Au cégep, les jeunes ne savent pas des règles qu'ils auraient dû apprendre au primaire. »

La petite école qui contourne la loi 101

MARIE ALLARD

Il y a deux ans, Michelle Vaudrin est partie à la recherche d'une école primaire pour ses enfants. Elle rêvait d'une petite école axée sur l'apprentissage du français, de l'anglais et de l'espagnol. À défaut de la trouver, elle est tombée sur… un terrain à vendre.

« J'ai sorti mes REER, hypothéqué ma maison, vendu ma voiture », dit l'ex-professeur de cégep. Dès septembre 2005, l'Écolita Trilingue –école privée non subventionnée fondée par Mme Vaudrin– se dressait dans un champ de Vaudreuil-Dorion. Aujourd'hui, une centaine d'élèves (sur une capacité de 210) fréquentent le petit établissement de briques.

Dès l'âge de 3 ans, les enfants y sont en immersion anglaise pour les francophones, française pour les anglophones. Dès la maternelle, ils apprennent à lire et à écrire dans les deux langues. Au primaire, l'Écolita ajoute une heure d'espagnol par jour. Sans compter un programme avancé en sciences et en maths, donné par des spécialistes de ces matières. Voire des cours de mandarin, offerts en parascolaire! « Très vite, les enfants transfèrent leurs connaissances d'une langue à l'autre », assure Mme Vaudrin.

Ce menu chargé est possible parce que l'Écolita donne 30 heures de classe par semaine, soit cinq de plus que les écoles régulières.

Ce menu chargé est possible parce que l'Écolita donne 30 heures de classe par semaine, soit cinq de plus que les écoles régulières. Et qu'elle ne reçoit aucune subvention gouvernementale, ce qui permet de contourner en toute légalité la loi 101. La mission de l'école est double : offrir « un deuxième chez-soi » et « ne jamais sous-estimer le potentiel de chaque enfant ».

« On ne veut pas faire des singes savants, assure Mélanie Dutemple, directrice adjointe de l'Écolita. Mais on dit aux enfants : "Si vous voulez savoir quelque chose, on va vous l'expliquer." Notre but, c'est qu'ils aiment l'école et aiment apprendre. » Elle-même a inscrit ses jumeaux à l'Écolita, après avoir constaté que son beau-fils plus âgé détestait l'école ordinaire.

10 000 $ par an

Tout cela a un prix : 9900 $ par année en droits de scolarité et frais divers pour la maternelle et le premier cycle du primaire, 10 100 $ pour les deuxième et troisième cycles du primaire. Le service de garde avant 8 h ou après 16 h 30 ajoute jusqu'à 1000 $ à la facture.

« C'est assez élitiste », observe André Barrette, secrétaire général de la Commission scolaire des Trois-Lacs. Même si l'Écolita a vu le jour sur son territoire, M. Barrette ne s'inquiète pas trop de cette concurrence. « Nos écoles sont pleines à craquer et peu d'élèves vont là-bas », explique-t-il. La Commission scolaire des Trois-Lacs est la seule toujours en croissance au Québec.

« Les parents qui viennent ici ne sont pas nécessairement très à l'aise, ils font des sacrifices, nuance Mme Vaudrin. Ils ne font plus de voyages, vont moins au resto. Plusieurs mettaient de l'argent de côté pour envoyer leur enfant au privé au secondaire, mais ils se rendent compte qu'ils sont malheureux au primaire public. »

« Il y a vraiment un gros problème de violence au public, poursuit Mme Dutemple. Les enfants nous arrivent après avoir vécu du taxage et de l'intimidation. Notre politique, c'est zéro tolérance. » En début d'année scolaire, l'école n'a pas hésité à renvoyer à la maison des élèves qui avaient donné des coups à leurs camarades, souligne-t-elle.

« Des enfants heureux à l'école »

Dans sa brochure, l'Écolita dit accueillir « des enfants heureux à l'école ». Petites et chaleureuses, décorées de jolis rideaux, les classes laissent voir des élèves à l'esprit vif, tout en étant polis. « J'aime beaucoup ça ici, parce qu'on fait souvent des jeux pour apprendre », témoigne Noémie Carrière, 9 ans. « Avant, j'apprenais juste l'anglais à l'école et on n'apprenait pas grand-chose, ajoute Noura Quane-Chagnon, 10 ans. Ici, c'est une école vraiment *le fun*! »

Reste la crainte que des élèves ne maîtrisent pas pleinement le français à la fin du primaire, une crainte vite écartée par l'Écolita. « Il n'est pas question de leur faire perdre une langue ou une culture, assure Mme Dutemple, mais de leur en donner d'autres. »

ÉCOLITA TRILINGUE

– **Ouverture** : septembre 2005.
– **Nombre d'élèves** : 107.
– **Langues parlées à la maison** : un tiers des enfants sont francophones, un tiers anglophones, et les autres sont bilingues ou allophones.
– **Langues enseignées au premier cycle du primaire** : neuf heures de français par semaine, cinq d'anglais et quatre d'espagnol.

ACTUALITÉS

Le pluralisme religieux ne primera pas sur l'égalité des sexes

La nouvelle politique québécoise sur l'égalité hommes-femmes s'assurera que « l'égalité de droit devienne l'égalité de fait »

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le pluralisme culturel et religieux, c'est bien. L'égalité entre les sexes, c'est mieux. La nouvelle politique québécoise sur l'égalité hommes-femmes demandera qu'une étude et un avis soient fournis par le Conseil du statut de la femme sur l'impact des traditions religieuses étrangères sur les droits des femmes.

Obtenue par *La Presse*, la politique que doit rendre publique dimanche la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Carole Théberge, prévoit une soixantaine d'interventions d'ici 2010 afin d'assurer que « l'égalité de droit devienne l'égalité de fait » entre les hommes et les femmes.

Le document obtenu par *La Presse* souligne qu'il faut bien reconnaître que le pluralisme, aussi riche de promesses qu'il soit, est parfois générateur de tensions. Aussi la société d'accueil doit-elle « préciser les valeurs communes qu'elle veut voir apparaître au cœur de l'aménagement de la diversité, et donner des lignes directrices quant à ce qui est négociable ou pas ». « Le gouvernement a la responsabilité, par l'entremise de ses institutions, de préciser les normes et les valeurs qui doivent prévaloir dans la société québécoise et de les rendre explicites pour les nouveaux arrivants et arrivantes », souligne le document.

Québec demandera au Conseil du statut de la femme (dont la présidence vient d'être confiée à l'ex-chef de cabinet de la ministre, Christiane Pelchat) de produire une étude puis un avis sur cette question de la diversité religieuse par rapport au droit à l'égalité. Le ministère de l'Immigration devra de son côté donner plus d'information sur l'obligation d'égalité entre les sexes lors des séances d'information avec les nouveaux arrivants.

Lors de l'analyse de la politique faite par les comités ministériels, on a déploré que la politique paraisse timorée quant à l'impact des pratiques religieuses qui font l'objet de demandes d'accommodements raisonnables auprès des institutions publiques. M^me^ Théberge s'est fait rappeler que cette question de la diversité religieuse doit toujours rester « cohérente » avec l'objectif d'égalité hommes-femmes. Cette question méritait davantage que « deux mesures perdues parmi une soixantaine d'actions », résume-t-on.

Lors du cheminement de la politique au Conseil des ministres, à la mi-novembre, on a évalué à environ 30 millions sur trois ans le coût d'implantation des mesures.

PHOTO CLEMENT ALLARD, PRESSE CANADIENNE

La ministre Carole Théberge doit présenter dimanche la nouvelle politique québécoise sur l'égalité hommes-femmes.

L'hypersexualisation est aussi visée

Parmi les autres mesures, on prévoit une étude commune du Conseil du statut de la femme et du Conseil permanent de la jeunesse sur « l'hypersexualisation » des médias et de la publicité. Pour Québec, on en sent les conséquences à partir de plusieurs indicateurs : le taux de grossesses précoces et d'avortements, ainsi que l'augmentation de la prostitution occasionnelle chez les jeunes, surtout chez les plus démunis. On demandera aussi au ministère de l'Éducation de continuer la lutte contre les stéréotypes sexuels dans tous les ordres d'enseignement. Dans le même esprit, Télé-Québec se verra signifier des attentes pour contribuer à la lutte contre les stéréotypes.

Pour ouvrir de plus larges perspectives aux jeunes filles, on intensifiera les efforts pour qu'elles se tournent vers des secteurs d'avenir, en sciences notamment. Divers concours et activités comme « Chapeau les filles » seront maintenus, voire bonifiés.

Avec le ministère de l'Éducation, on proposera aussi des mesures pour favoriser la réussite et la persévérance à l'école pour les jeunes mères. Dans deux régions, on mettra de l'avant des projets d'habitations pour jeunes mères seules (deux fois 15 logements), dans le cadre du programme Accès-Logis.

Plusieurs ministères seront appelés à mettre à jour leurs programmes à l'intention de la main-d'œuvre féminine, et on fournira plus de soutien aux femmes plus vulnérables. Les femmes vivant en HLM pourraient obtenir plus de services, par le truchement de la Société d'habitation du Québec et le ministère de l'Éducation.

On évaluera une série d'outils déjà existants pour aider à l'intégration des immigrées au marché du travail.

Devant l'augmentation du trafic d'êtres humains, surtout dans des cas d'exploitation sexuelle (3000 femmes et enfants selon la police canadienne, indique le document), on s'assurera de l'autonomie des clientèles des programmes québécois pour les travailleurs étrangers temporaires, des ressources destinées aux femmes migrantes. Du soutien et des services juridiques seront mis à la disposition des victimes.

M^me^ Théberge propose aussi d'augmenter le taux de conformité des entreprises à la loi sur l'équité salariale. On devra faire la promotion de ces dispositions auprès des travailleuses plus vulnérables. Même chez les artistes, le ministère de la Culture aura à se pencher sur le traitement différent réservé aux créateurs, selon leur sexe.

On retrouve peu de choses sur la conciliation travail-famille. on créera un site Internet pour diffuser de l'information par le portail du gouvernement du Québec. On veut des expériences-pilotes dans une vingtaine de PME qui, avec le soutien technique et financier de Québec, pourront établir un diagnostic des besoins des employés parents, et chercher les moyens d'y répondre.

On prévoit aussi que la SHQ offrira 50 unités d'habitation à des femmes sans-abri.

Les sociétés d'État seront évaluées par des indépendants

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les sociétés d'État du gouvernement québécois devront se prêter à une évaluation externe de leur performance tous les trois ans. Ce test permettra de juger de leur efficacité, ce qui est difficile pour des organisations qui, souvent, exercent un monopole.

Durant les dernières minutes du débat sur le projet de loi sur la « gouvernance » des sociétés d'État, le ministre des Finances, Michel Audet, s'est rendu aux arguments du député péquiste François Legault qui, à l'origine, réclamait que cette vérification ait lieu chaque année.

Après avoir communiqué avec le cabinet du premier ministre Jean Charest, M. Audet a accepté la vérification sur une base triennale, a expliqué le député péquiste de Rousseau.

« Les citoyens comme les gestionnaires publics doivent savoir comment se compare la performance de nos sociétés d'État par rapport au secteur privé, mais également par rapport à des entreprises publiques d'autres juridictions », a-t-il dit.

Des entreprises indépendantes auront donc la possibilité d'identifier « les forces et les faiblesses de nos sociétés publiques », a souligné M. Legault.

« Si de telles mesures avaient été appliquées dans le passé, une bonne part des problèmes dévoilés récemment à la SAQ et à la SONACC aurait pu être évitée », a-t-il poursuivi.

En revanche, M. Audet a refusé la proposition de faire scruter tous les candidats aux postes clés des société d'État par une commission parlementaire.

La loi retient toutefois le principe que les gens nommés aux conseils d'administration devront avoir une feuille de route, une expérience pertinente aux fonctions qu'ils exercent.

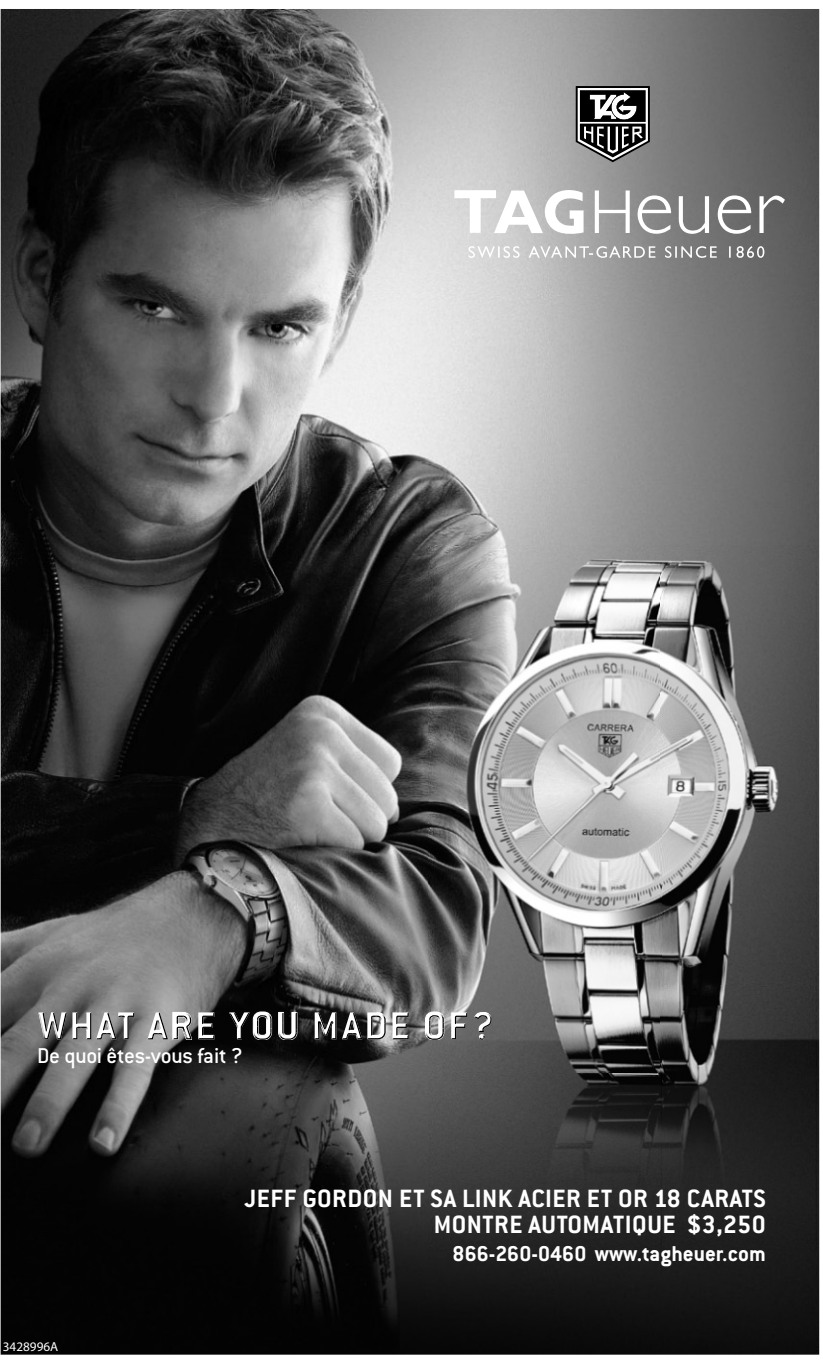

Les écologistes implorent Jean Charest de se saisir du dossier de la forêt

JOCELYNE RICHER
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC—Les groupes écologistes implorent le premier ministre Jean Charest de prendre en mains personnellement l'avenir de la forêt québécoise.

Ils estiment que le gouvernement du Québec ne respecte pas ses engagements en faveur d'une « foresterie durable », plus respectueuse de l'environnement, et l'exhortent à se ressaisir de toute urgence.

Une dizaine de groupes ont donc décidé de joindre leur voix pour exprimer leur impatience devant ce qu'ils qualifient de « laxisme » des ministres Pierre Corbeil (Ressources naturelles) et Claude Béchard (Développement durable), en qui ils n'ont plus confiance pour assurer une gestion écologique de la forêt.

S'ils reconnaissent que l'industrie forestière traverse une grave crise, ils considèrent par ailleurs que le soutien apporté à ces entreprises ne doit pas se faire au détriment de la nature.

Selon eux, il y a urgence d'agir et seul le premier ministre peut désormais dénouer l'impasse.

« Si on ne réveille pas le gouvernement et si le leadership n'est pas pris, c'est vers ça qu'on se dirige. Oui, il y a une crise forestière, mais il y a aussi une crise en biodiversité, et ce n'est pas en remettant cela à plus tard que ça va être plus facile à régler », a déclaré Jean-François Gagnon, directeur général de la SNAP (Société pour la nature et les parcs du Canada, section Québec), hier, lors d'une conférence de presse visant à faire le bilan des actions prises par le gouvernement deux ans après la publication du rapport Coulombe sur la gestion de la forêt.

« Il faut qu'ils agissent dans le dossier de la forêt. On veut que M. Charest prenne le leadership » du dossier forestier sous l'angle d'une meilleure protection de l'environnement, a renchéri la porte-parole de Greenpeace, Mélissa Filion.

Les porte-parole des groupes environnementaux présents ont

« Oui, il y a une crise forestière, mais il y a aussi une crise en biodiversité. »

tour à tour dénoncé « l'inertie bureaucratique » et l'immobilisme des ministres Corbeil et Béchard dans plusieurs dossiers, dont celui des aires protégées.

« M. Béchard n'a fait aucune annonce depuis 18 mois en termes d'aires protégées, preuve que ce n'est pas une priorité », a fait valoir de son côté la porte-parole de Nature Québec, Mélanie Desrochers, en rappelant que le ministre avait en mains une pétition comportant 186 000 signatures de personnes soucieuses de voir élargi le réseau d'aires protégées au Québec.

Il y a deux ans, dans son rapport, la Commission Coulombe avait grondé le gouvernement et lui avait demandé de protéger 8 % de son territoire en 2006 et 12 % de son territoire situé en forêt boréale d'ici 2010.

Québec prétend avoir protégé 5,8 % de son territoire (soit 90 081 km carrés), alors que les groupes écologistes évaluent sa performance à seulement 3,4 %.

La stratégie québécoise d'aires protégées a été adoptée en 2000. On prévoyait alors atteindre « au minimum » l'objectif du 8 % en 2005.

M^me^ Desrochers note de plus que le ministre Béchard s'était engagé à produire un registre des aires protégées ce qui n'a toujours pas été fait.

« Si on ne protège pas les territoires intègres aujourd'hui, ils ne le seront plus dans quelques années », selon elle.

Les écologistes demandent au gouvernement de prendre « des décisions courageuses dès maintenant ».

Parmi leurs demandes, figure également la nomination d'un Vérificateur général des forêts.

Outre Greenpeace, Nature Québec et la SNAP, les groupes qui ont participé à cette initiative sont le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord, le Réseau québécois des groupes écologistes, le Mouvement Vert Mauricie, la WWF-Canada et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).

YVES BOISVERT

Sécurité : les procureurs ont raison

Il y a des gens à Québec qui n'ont pas remarqué que nous avons changé de siècle. La faiblesse des installations de sécurité au palais de justice de Montréal est carrément irresponsable. Allez à Paris, à Londres, évidemment à New York, et revenez à Montréal tiens, mais juste de l'autre côté de la rue : à la Cour d'appel.

D'ailleurs, c'est une excellente idée d'aller à la Cour d'appel, installée depuis deux ans dans le vieux palais de justice dessiné par Ernest Cormier. C'est un édifice extraordinaire.

Mais avant de visiter les salles d'audience aux murs lambrissés, vous devrez passer à travers une arche de sécurité.

Pourtant, on est à la Cour d'appel, endroit tranquille par définition, où les témoins ne se rendent pratiquement jamais, et où on n'assiste qu'à des débats purement juridiques entre avocats et juges. S'il y a des arches de sécurité dans cet édifice et pas au palais de justice, ce n'est pas parce que c'est logique. C'est parce que c'était simple à installer, et que le juge en chef a pu l'imposer dès le début des rénovations.

Pourquoi faut-il plus de sécurité au palais de justice ? Parce que les temps ont changé. Pas seulement à cause des gangs de rue, dont ma collègue Caroline Touzin parlait cette semaine, et qui se livrent à de l'intimidation. Pas seulement à cause de possibles attentats terroristes. C'est aussi à cause de toutes sortes de gens dérangés qui sont susceptibles d'entrer dans le deuxième palais de justice en importance en Amérique du Nord.

Pourquoi faut-il plus de sécurité au palais de justice ? Parce que les temps ont changé.

////////////////////////////

Les procureurs ne sont pas les seuls à réclamer cette mesure de sécurité. Les juges aussi en font la demande. On répond à Québec que si on installe des arches, il faudra plus de personnel, et donc qu'on retirera les policiers qui patrouillent le palais. Ça n'a pas de sens. Les palais de justice sont des endroits de crise, de grande tension, de violence contenue. Il faut une présence policière soutenue.

On dit aussi que ces arches causeront des problèmes de circulation, et que bien des fonctionnaires se rendent travailler à tout autre chose que des procès. C'est vrai. Comme il est vrai que les mesures de sécurité dans les aéroports sont un inconvénient. Mais plus personne ne les remet en question. Il faudra s'adapter.

Les coûts ? Qu'on impose un autre tarif, on est très bon à Québec pour trouver des tarifs !

Ce n'est pas de la paranoïa, c'est un constat. Après les attentats terroristes des dernières années, avec la montée de diverses criminalités, en sachant aussi que les affaires judiciaires cristallisent toutes sortes de problèmes psychologiques, et sont donc un terreau fertile pour des explosions de violence, on est obligé de considérer le palais de justice de Montréal comme un endroit prioritaire pour l'installation de mesures de sécurité plus rigoureuses.

Sans doute quelqu'un à Québec va-t-il dire : si on le fait à Montréal, on doit le faire partout. Ce n'est pas vrai. Montréal n'est pas Rivière-du-Loup ou Sept-Îles. Il y a ici des réalités bien spécifiques qui font qu'il y a un réel besoin, comme sans doute à Québec, au fait.

Idéalement, cela ne servira à rien. C'est-à-dire qu'il pourrait ne rien survenir dans les 15 prochaines années. Mais ça, on ne peut pas le savoir à l'avance. Les raisons objectives d'agir, au contraire, sont déjà là.

On le doit aux gens qui se rendent au palais de justice, même s'il faudra probablement bousculer leurs habitudes et leurs horaires. On doit le faire, aussi, pour protéger le système judiciaire et ceux qui y travaillent des tentatives de déstabilisation et d'intimidation. C'est déjà une raison en soi que de créer un sentiment de sécurité.

////////////////////////////

Il y a, en parallèle, la question du traitement des procureurs de la Couronne. Je parle d'abord de leur traitement salarial. Bien sûr, tout le monde estime que l'État ne les paie pas assez. Il ne s'agit pas vraiment de cela ici. Je parle des primes ridicules qui sont accordées à ceux et celles qui font des causes contre le crime organisé et des causes complexes. Causes très difficiles, qu'on ne se précipite pas pour faire.

Actuellement, il n'y a à peu près aucune reconnaissance financière de la difficulté et du stress qui accompagnent les plus lourds dossiers. Les salaires pour une pratique pépère en région sont sensiblement les mêmes que pour des causes contre les gangs de rue. C'est insensé et contre-productif. Récemment, des causes importantes ne trouvaient pas preneur parce que les procureurs ne voyaient pas d'intérêt à une surcharge de travail qui ne leur rapporterait à peu près rien.

En plus de la question des coûts, on devine que le sujet est délicat au sein de l'association des procureurs elle-même, où on prône une forme d'égalitarisme.

Sauf qu'au fond, c'est aussi une question de sécurité et d'efficacité dans la lutte contre le crime.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca

SÉCURITÉ DES PROCUREURS DE LA COURONNE

Les accusés piqués au vif

CAROLINE TOUZIN

La sortie publique des procureurs contre l'intimidation des gangs de rue dans les palais de justice a piqué au vif les 15 accusés au Centre judiciaire Gouin, présumés membres du gang de la rue Pelletier.

Les présumés trafiquants de crack et de cocaïne ont demandé à l'un de leurs avocats, Loris Cavaliere, de passer le message : « S'il y a des menaces ou de l'intimidation faites aux procureurs, c'est à leur insu et hors de leur contrôle. » Les six accusés en liberté sous caution se promènent masqués ou voilés dans les couloirs du centre Gouin. « Ce n'est pas parce qu'ils veulent intimider quelqu'un. Ils ne veulent pas se faire identifier et perdre leur emploi », a expliqué l'avocat de la défense.

La Presse révélait hier que certains procureurs se sont fait prendre en photo dans la dernière année, au tribunal de la jeunesse et au palais de justice de Montréal, par des membres de gangs de rue, à l'aide de téléphones cellulaires. D'autres procureurs ont été intimidés dans des stationnements de palais de justice.

Le ministère de la Justice a même exigé que deux procureurs au superprocès du gang de la rue Pelletier, Jean-Pierre Saint-Jean et Éric de Champlain, soient sous escorte policière matin et soir. « Vu la nature imprévisible des gangs de rue, nos patrons ne voulaient pas prendre de risque », a expliqué Me Saint-Jean à *La Presse* hier.

L'avocat Pierre Panaccio s'est aussi porté à la défense des accusés devant les médias. « N'oublions pas que ce sont des jeunes individus assez démonstratifs », a-t-il dit. Porter des lunettes fumées et des foulards pour se cacher le visage, c'est un « jeu » pour eux, a-t-il ajouté. Me Cavaliere était outré par les révélations de *La Presse*. « Les accusés ont assez de stress comme ça », a-t-il lancé devant les journalistes à sa sortie de la salle d'audience.

Lettre au ministre

L'Association des substituts du procureur général du Québec a envoyé une lettre à son patron, le ministre de la Justice, Yvon Marcoux, hier, pour rectifier certaines informations. À la suite des révélations de *La Presse*, le ministre Marcoux a soutenu qu'un comité formé des deux parties se penchait sur la sécurité des procureurs. Or, ce comité n'existe pas, dit le président de l'Association, Christian Leblanc. L'Association qui représente 420 procureurs demande de siéger sur tout « comité ou table centrale » sur leur sécurité depuis au moins deux ans.

Au superprocès du gang de la rue Pelletier, hier, la journée a été consacrée à la requête pour faire invalider un article de loi sur le gangstérisme présentée par les avocats de la défense, Clemente Monterosso et Marie-Hélène Giroux. La définition de l'organisation criminelle est vague, imprécise et a une portée excessive, ont-ils plaidé. De son côté, la Couronne, aidée du procureur fédéral Michel F. Denis, a rappelé que les trois autres décisions rendues en cour de première instance sur la même requête sont unanimes. Les juges dans leur province respective ont maintenu la validité de l'article 467.12 du Code criminel. Le juge Jean-Pierre Bonin rendra sa décision lundi. Dix des 15 inculpés sont accusés de gangstérisme.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : caroline.touzin@lapresse.ca

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©
Les accusés du superprocès au Centre judiciaire Gouin se défendent d'être impliqués dans les menaces et tentatives d'intimidation faites aux procureurs.

LES BEAUX Noëls
la·guêpière

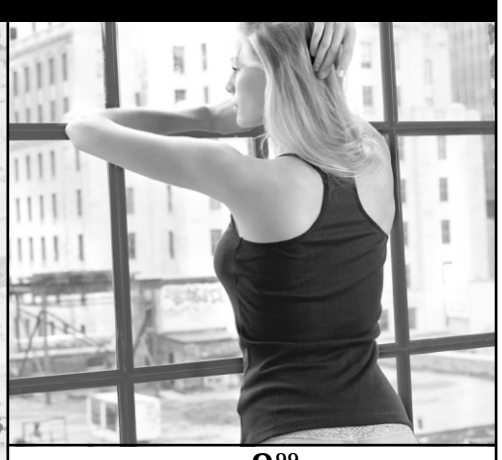

LA CAMI DOS NAGEUR 9,99
Dessinée spécialement pour La Guêpière afin de vous procurer confort total et pleine liberté de mouvement. Pur coton. Noir, blanc, bleu, choco. Tp.p.m.g.

LE PANTALON FLEURS ET CAMO 15,99
Un cadeau exclusif signé La Guêpière. Un style pure mode avec ses petites fleurs et sa bande camouflage en contraste à la taille et au bas. Coton stretch. Fond vert. Tp.p.m.g. Rég. 25.00 Cami 9.99

LE PANTALON PYJAMA LES AMIS 15,99
Une exclusivité de La Guêpière. Petits personnages loufoques imprimés de toutes les couleurs sur fond blanc. Popeline de coton. Taille élastique ruban. Tp.p.m.g. Rég. 25.00 Cami 9.99

LE PEIGNOIR COTON TOUTOU 39,95
Enveloppez-vous d'un doux peignoir en tricot de coton entièrement doublé de peluche velours moelleuse. Jolie broderie petit chien sur la poitrine, liséré ruban de velours. Gris chiné. P/M, G/TG. Rég. 60.00

Consultez notre catalogue idées-cadeaux de Noël maintenant en ligne
simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!
• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL
• SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

Un permis de conduire à crédit

SAAQ

suite de la page A1

Ces règlements s'appliquera à tous les détenteurs de permis et propriétaires de véhicules personnels ou commerciaux, à partir du 1er janvier 2008.

En vertu de ces nouveaux règlements, la SAAQ pourrait toucher plusieurs dizaines de millions de dollars en intérêts annuels pour faciliter le paiement de ses nouveaux tarifs aux entreprises et aux individus moins fortunés, en étalant leurs primes sur plusieurs mois au lieu d'exiger le paiement final et immédiat des permis de conduire et immatriculations.

Selon des calculs faits par le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général, que *La Presse* a obtenus, les assurés qui se prévaudront de ces modalités en réglant les droits d'immatriculations en six versements devraient payer des frais d'intérêt d'environ 10 $ pour une voiture personnelle, de 19 $ à 22 $ pour un taxi, de 52 $ pour un autobus d'une société de transport public, ou de 130 $ pour un camion-remorque.

En étalant ces paiements sur 12 mois, les intérêts payables pour l'immatriculation de ces mêmes véhicules seraient : environ 11 $ pour un véhicule de promenade personnel, entre 20 $ et 24 $ pour une voiture de taxi; de 56 $ pour un autobus d'un réseau public, et de plus de 140 $ pour un semi-remorque. (Note : ces calculs sont basés sur les coûts actuels de l'immatriculation au Québec, parce que la nouvelle grille des tarifs de la SAAQ n'était pas encore connue quand ils ont été réalisés.)

Ce sont les petits transporteurs, les artisans, les propriétaires de taxi ou les individus qui ont des problèmes budgétaires personnels qui seront intéressés par ces nouvelles possibilités de paiement de la SAAQ.

Il y a plus de 4 285 000 véhicules de promenade dûment immatriculés au Québec, en plus de 8200 taxis, 6700 autobus publics et 28 000 semi-remorques, et des milliers d'autres véhicules de toutes sortes, en circulation au Québec. Si tous leurs propriétaires se prévalaient de ces facilités de paiement en payant leur immatriculation en six versements, les intérêts encaissables par la SAAQ dépasseraient les 50 millions en 2008.

Satisfaction et amertume

« C'est une taxe déguisée », juge sans détour Mario Sabourin, un des responsables de ce dossier au syndicat des Métallos (FTQ) qui représente des chauffeurs de taxi ainsi que des camionneurs-artisans au sein du Forum du camionnage, un organisme créé par le gouvernement du Québec, présidé par un arbitre en droit du travail, qui a pour mandat de gérer les tensions entre grandes et petites entreprises de cette industrie extrêmement compétitive.

« À travers le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général, dit M. Sabourin, nous avons commencé il y a deux ans à faire des pressions sur la SAAQ parce que nous voulions obtenir la possibilité d'étaler les paiements des immatriculations. Dans un premier temps, la SAAQ a dit non, pas question. Puis en 2005, ils sont arrivés avec ça. L'étalement d'accord, mais avec les intérêts. Qu'est-ce qu'ils cherchent ? À ruiner un peu plus ceux qui n'ont pas les moyens de les payer ? »

C'est avec un mélange de satisfaction et d'amertume que les règles proposées par la SAAQ ont été accueillies par les propriétaires de véhicules commerciaux. Et un peu de surprise aussi. Dans la mesure où c'est la SAAQ – et non le Forum du camionnage – qui a proposé d'étendre ces règles à tous les propriétaires de véhicules, privés ou commerciaux. Et que c'est aussi la société d'État qui a décidé d'offrir les mêmes modalités de paiement pour le renouvellement des permis de conduire dont le prix actuel (86 $ pour deux ans) va doubler à partir de 2010.

Ces inclusions, note Marc Cadieux, président de l'Association du camionnage du Québec (ACQ), ont fait sourciller plusieurs des participants au Forum. Pour M. Cadieux, elles sont révélatrices du véritable objectif poursuivi par la SAAQ : aider à faire passer la pilule des augmentations marquées des tarifs d'assurance automobile prévues pour 2008 (voir tableau).

« Dans la situation actuelle, estime-t-il, ce sont les petits transporteurs, les artisans, les propriétaires de taxi ou les individus qui ont des problèmes budgétaires personnels qui seront intéressés par les nouvelles possibilités de paiement la SAAQ. Avec des intérêts de 9 % par année, les grandes entreprises n'auront aucun intérêt à s'en prévaloir puisqu'elles peuvent obtenir des biens meilleurs taux d'intérêts auprès de leurs banques. »

MM. Cadieux et Sabourin ont par ailleurs confirmé que le Forum du camionnage, auquel ils participent tous les deux, a déjà reçu mandat des représentants de l'industrie pour obtenir l'abandon de ces frais d'intérêts.

Selon la SAAQ, les intérêts de 9 % exigés pour étaler les paiements, incluront les frais d'administration. Par contre, afin de faciliter la gestion de ce système de perception, la SAAQ n'acceptera d'étaler les comptes qu'avec des paiements bancaires préautorisés. Les chèques personnels, postdatés ou non, ne seront pas acceptés.

FRAIS D'IMMATRICULATION 2006-2010

(quelques catégories de véhicules, en $/année)

TYPE DE VÉHICULE	2006	2007	2008	2009	2010
Véhicule de promenade	255$	255$	257$	259$	263$
Camion cinq essieux	349$	349$	403$	462$	528$
Taxi	337$	337$	443$	556$	676$
Motocyclette 401 cm³ et + (sport)	320$	320$	667$	1030$	1410$
Autobus public	528$	528$	819$	1125$	1448$

SOURCE : SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ)

Médecins spécialistes

Vers une reprise des négociations

ÉMILIE CÔTÉ

Des représentants de la Fédération des médecins spécialistes et du ministère de la Santé et des Services sociaux ont longuement discuté hier, à Montréal. Les deux parties pourraient reprendre les négociations sous peu.

« Les discussions se poursuivent. On s'approche d'une période de négociation », a indiqué hier Isabelle Merizzi, attachée de presse du ministre Philippe Couillard.

Hier soir, les délégués des 34 associations de la FMSQ se réunissaient en assemblée.

Le 16 novembre dernier, la FMSQ a refusé l'offre salariale « minimale » du ministre Philippe Couillard. Puis le 29 novembre, Québec a refusé la contre-proposition de la Fédération.

Le Dr Gaétan Barrette, président de la FMSQ, l'a souvent répété, les médecins spécialistes veulent entamer les négociations à une certaine « case de départ ». Avant de négocier, les médecins spécialistes réclament également le retrait de la loi 37, loi spéciale adoptée en juin dernier qui impose des conditions de travail aux spécialistes.

Même si l'Assemblée nationale a ajourné ses travaux hier soir, cela pourrait se faire. « Si jamais il n'est plus possible d'abroger la loi, Québec pourrait décider par décret de suspendre les mesures punitives de la loi 37, explique Isabelle Merizzi. C'est une possibilité que nous avons. » Mais au préalable, la FMSQ devra respecter « un cadre financier » et « mettre fin aux moyens de pression ».

Hier après-midi, la Conférence des recteurs et des principaux du Québec a annulé une conférence de presse. La CREPUQ voulait faire le point sur la situation des stages et de l'enseignement médical. Vu le rapprochement entre Québec et la FMSQ, les quatre facultés de médecine du Québec « ont choisi d'attendre les prochains développements avant d'intervenir publiquement à nouveau ».

« À l'Université de Sherbrooke, on nous dit qu'il n'y a pas de stage cette semaine, mais peut-être lundi », a indiqué pour sa part Mathieu Dufour, président de la Fédération médicale étudiante du Québec (FMEQ).

La direction de l'Université de Sherbrooke avait demandé que les stages reprennent hier matin. Mais certains médecins ont respecté le mot d'ordre de la FMSQ de maintenir les moyens de pression au moins jusqu'à lundi. Résultat : sur 108 étudiants, 65 sont retournés à la maison hier matin. Selon le doyen de la faculté de médecine, Réjean Hébert, la diplomation des futurs médecins est particulièrement menacée à Sherbrooke, car les stages sont effectués sur une période plus courte. Leur calendrier laisse seulement « trois semaines de manœuvre » aux étudiants.

« Notre marge de manœuvre est extrêmement réduite. Au bout de trois semaines pour nous, c'est impossible de pouvoir sauver les stages », précise Mathieu Dufour.

Dans les autres universités, la plupart des externes de troisième et quatrième années n'ont toujours pas de stage clinique.

La Fondation René Malo prend position pour l'UQAM

Créée grâce à un don important de la Fondation René Malo, la Chaire René-Malo en cinéma et stratégies de production culturelle de l'UQAM soutient le développement des jeunes créateurs en cinéma par la mise en œuvre d'initiatives susceptibles de faire éclore les talents d'ici. Elle vient aussi en aide aux jeunes producteurs dont les projets peuvent contribuer au rayonnement de la culture québécoise au Québec, au Canada et sur la scène internationale.

www.fondation.uqam.ca

UQÀM
Prenez position

3449104A

LES BEAUX Noëls

LE BAS GUIRLANDE DE FLEURS À L'ITALIENNE 9.99
Un rapport qualité-prix exceptionnel sur un bas fin exclusif d'Italie de notre collection pour les fêtes. Belle bande de fleurs qui sillonne le côté de la jambe. Pieds sandale. Noir. M.g.tg.

simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

3448857A

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

RÉFORME DU SÉNAT

Québec condamne le geste unilatéral d'Ottawa

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Québec s'oppose à ce qu'Ottawa réforme le Sénat de façon unilatérale en vue de permettre aux citoyens d'être consultés sur le choix des sénateurs. Selon lui, le gouvernement Harper ne peut faire un tel changement sans consulter les provinces et sans se lancer dans des négociations constitutionnelles.

« C'est le type de changement qui requiert à nos yeux une discussion approfondie et qui ne se fait pas unilatéralement », a lancé le premier ministre Jean Charest, en Chambre, hier.

Dans un projet de loi déposé aux Communes mercredi, le premier ministre Stephen Harper a annoncé son intention de consulter la population par scrutin avant de nommer des sénateurs.

Les électeurs exprimeraient leurs préférences sur des candidats en lice. Le premier ministre désignerait les membres du Sénat en se basant sur le choix des électeurs. À l'heure actuelle, les sénateurs sont nommés par le premier ministre.

Un renvoi de la Cour suprême de 1980 précise qu'Ottawa ne peut transformer le Sénat en chambre élue de façon unilatérale. S'inspirant de ce renvoi, Jean Charest juge que le gouvernement fédéral « remet en question les équilibres de la fédération canadienne » en modifiant le mode de sélection des sénateurs.

« On a l'intention de défendre avec beaucoup de fermeté les intérêts du Québec dans cette affaire-là », a-t-il affirmé.

En septembre, dès qu'Ottawa a exprimé la volonté de présenter un projet de loi pour créer un Sénat élu, le gouvernement Charest a manifesté son désaccord concernant tout geste unilatéral.

« Pour le gouvernement du Québec, il est clair qu'une éventuelle transformation du Sénat en une chambre élue serait une question qui relèverait des négociations constitutionnelles, et non du simple exercice de la compétence fédérale unilatérale », a affirmé le ministre des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, devant un comité parlementaire des Communes, le 21 septembre.

« La réforme d'une institution qui est une composante fondamentale du compromis fédératif de 1867 ne devrait pas pouvoir s'effectuer sans égard à la situation du Québec », a-t-il ajouté. « Le passage à un Sénat composé d'élus n'est pas neutre sur le plan du fédéralisme. Il est porteur d'enjeux pour les provinces quant à leur rôle dans les rapports intergouvernementaux. Le Parlement fédéral serait susceptible de revendiquer une légitimité accrue. Mais le changement n'apporterait pas nécessairement une meilleure représentation des intérêts provinciaux. »

Interrogé par quelques journalistes hier, Benoît Pelletier s'est contenté de dire qu'il maintient sa position exprimée le 21 septembre.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE

Pour Jean Charest, la réforme du Sénat envisagée « est le type de changement qui requiert une discussion approfondie et qui ne se fait pas unilatéralement ».

Jean Charest a laissé entendre que la réforme du Sénat, telle que proposée par M. Harper, était vouée à l'échec. Les conservateurs sont minoritaires, des partis d'opposition aux Communes désapprouvent la réforme, tout comme des provinces, a-t-il souligné.

Le premier ministre répondait alors aux questions d'André Boisclair. Selon le chef péquiste, « une réforme du Sénat est nulle, non avenue, mort-née, tant et aussi longtemps que la question constitutionnelle du Québec n'est pas réglée ».

Jean Charest appuie toutefois un autre changement proposé par Ottawa en mai dernier, celui de limiter à huit ans le mandat des sénateurs. Il se dit favorable à la modernisation du Sénat. « Je pense que personne ne peut contester le fait que le système actuel où les sénateurs sont nommés n'est pas idéal. Démocratiquement, en 2006, on devrait pouvoir faire mieux que cela », a-t-il expliqué.

Dans son programme constitutionnel, rédigé par Benoît Pelletier en 2001, le Parti libéral du Québec propose que les provinces puissent choisir les sénateurs. Selon cette proposition, Ottawa procéderait à la nomination des membres du Sénat à partir d'une liste de noms soumise par les provinces. Mais ce programme souligne également que « l'idée d'un Sénat élu n'est pas rejetée du revers de la main et mérite considération ».

Mario Dumont croit à des élections au printemps

PAUL ROY

QUÉBEC — Mario Dumont s'attend à des élections au printemps. Mais il se dit incapable de prédire qui les remportera.

« Il n'y a aucun parti, aujourd'hui, qui peut dire qu'il est en Cadillac vers une victoire. Nous, on ne peut pas le dire. Le gouvernement ne peut certainement pas le dire. Et je pense que M. (André) Boisclair a suffisamment de problèmes pour ne pas le dire non plus. »

Pour le chef de l'ADQ, qui faisait hier son bilan de la session tout juste terminée (et du mandat des libéraux de Jean Charest), « tout le monde a des devoirs à faire » en vue du prochain scrutin.

C'est évidemment le cas de son parti, qui a passé le plus clair de l'automne sous les 13 % d'intentions de vote. « On a des conditions réunies pour un succès, prétend-il. Pas sûr qu'on va réussir. Mais ceux qui se sont dit sûrs qu'on ne réussirait pas, à mon avis, aujourd'hui, devraient être plus prudents. »

L'ADQ compte d'ailleurs rendre public son programme électoral dès la semaine prochaine. Un programme avec « des positions claires », qui va « mettre de la pression sur les autres ».

Pour lui, les libéraux de Jean Charest seront jugés sur leurs engagements rompus de baisser les impôts et de remettre en état le système de santé.

Quant aux baisses d'impôts, il signale qu'il était clair, dès avant le début de la session, qu'elles n'arriveraient pas.

En santé, cette confirmation est venue cet automne: 35 000 patients en attente d'interventions chirurgicales hors délai; urgences débordées; dernier rang au Canada pour le maintien à domicile; les épisodes de *C. difficile*; un Québécois sur trois qui n'a pas de médecin de famille; conflit avec les médecins spécialistes...

« Tout ça, pendant que le ministre de la Santé (Philippe Couillard) se préoccupait de son image et nous livrait une belle campagne de publicité pour dire que ça va mieux, beaucoup mieux. »

M. Dumont croit cependant qu'il y aura une « amélioration » sur le front du déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et les provinces. Mais il ne faut pas en surestimer l'impact, dit-il, compte tenu qu'il s'agit là d'une promesse du premier ministre fédéral Stephen Harper, et non de M. Charest.

« Pour Jean Charest, de voir ça comme une bouée de sauvetage, je pense que c'est illusoire », dit-il.

Par contre, un tel règlement pourrait constituer « un boulet aux pieds des péquistes ». « Parce qu'eux ont joué leur stratégie en fonction que ça ne se règlerait jamais. »

D'ailleurs, affirme-t-il, le nouveau chef péquiste, André Boisclair, a complètement raté sa rentrée parlementaire cet automne, une rentrée pourtant « très attendue ».

« Ce qui me frappe encore plus que l'incapacité d'André Boisclair à pousser le gouvernement dans les câbles, c'est qu'on ne peut pas dire, à la fin de la session, qu'on a une idée précise, claire, de ce que serait un gouvernement péquiste. »

En voyant « le scandale des courses de chevaux » et en se rappelant que « c'est ça, le modèle péquiste », Mario Dumont lance : « J'ai l'impression qu'il y a pas mal de Québécois, pendant les Fêtes, qui vont regarder dans la tente et qui vont dire : «Les Québécois, on n'embarquera jamais là-dedans !»»

Le chef adéquiste fait ici allusion à une émission de fin d'année dans laquelle on pourra voir le chef péquiste faire irruption dans une tente où Stephen Harper et George Bush se font des mamours, en proclamant : « Le Québec n'embarquera pas là-dedans. »

Cette allusion laisse-t-elle entrevoir une campagne électorale où tous les coups seront permis? « Non, non, se défend Mario Dumont, c'était juste un petit clin d'œil, ce n'était pas méchant...»

MICHEL C. AUGER

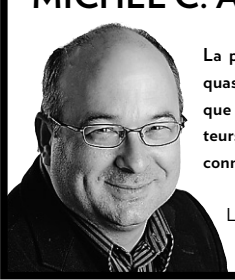

La plus récente proposition de M. Harper sur la quasi-élection des sénateurs est de la même eau que sa tentative de limiter le mandat des sénateurs à huit ans: une réforme à la pièce dont on ne connaît pas le résultat final.

Lisez la suite sur le blogue de Michel C. Auger.
www.cyberpresse.ca/blogue

LES BEAUX Noëls

twik

LE FOULARD TRICOT TWEED ARC-EN-CIEL 12,99
Des fils de grosseurs et de couleurs différentes forment un beau tricot en chevrons avec insertion de lurex scintillant. Dominante de jaune et framboise. Rég. 20.00

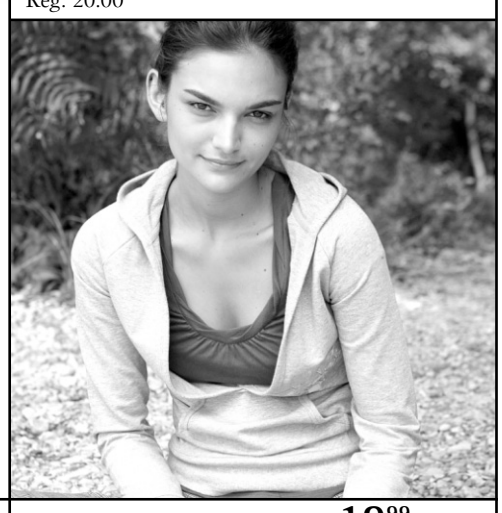

LE PULL-ROBE POLO 29,95
C'est la nouvelle tendance, le pull s'allonge et devient une robe mini pour twik. Forme empire à ceinture nouée, col et poignets bordés de satin. Fin tricot de rayonne. Noir ou rouge. P.m.g.

LA BLOUSE PINCES ZIGZAG 19,99
Une création exclusive pour twik à Noël, de notre collection de blouses en coton vintage. Revers et intérieur du col imprimé, broderie sur la taille en contraste sur noir, caramel, bleu, blanc. Tp.p.m. Rég. 25.00

LE KANGOUROU V PLONGEANT 19,99
Un cadeau exclusif de notre collection de tee-shirts en coton ratiné stretch. Forme capuchon raglan. Gris, noir, crème, bleu, raisin, rouge, choco, blanc. Tp.p.m.g. Rég. 25.00

Consultez notre catalogue idées-cadeaux de Noël maintenant en ligne

simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

3441934A

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL
• **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

SUITE DE LA UNE

La saison des amours a commencé

ÉLECTIONS

suite de la page A1

Le Bloc entend en effet déposer une motion de défiance sur la question de la mission canadienne en Afghanistan.

À ce sujet, hier, le premier ministre Stephen Harper a accusé le Bloc québécois de faire preuve d'opportunisme politique en utilisant la mission canadienne comme prétexte pour défaire son gouvernement minoritaire.

« Je ne comprends pas la position du Bloc sur la mission. Mais il est clair que M. Duceppe cherche une excuse pour provoquer des élections avant qu'on dépose le budget pour qu'on ne puisse pas régler le déséquilibre fiscal », a affirmé M. Harper au cours d'une conférence de presse marquant la fin de la session parlementaire.

« M. Duceppe se rend compte que plus on a un gouvernement conservateur au pouvoir, plus les Québécois voient que le fédéralisme fonctionne, qu'on respecte leurs champs de compétence et qu'on respecte leur identité. M. Duceppe a hâte de retrouver un gouvernement centralisateur, qui ne prend pas de décisions et qui s'empêtre dans les scandales. Je ne peux pas le blâmer. Mais il ne faut pas jouer des parties politiques sur le dos des soldats canadiens », a-t-il ajouté.

Devant les journalistes, M. Harper a dit ne pas être pressé de convoquer les électeurs aux urnes. « J'aime bien ce job. J'aimerais bien le garder encore quelque temps », a-t-il dit. Mais visiblement, les conservateurs se préparent à un troisième scrutin en près de trois ans. Et surtout, ils s'apprêtent à multiplier les efforts pour conserver leurs appuis au Québec.

Ainsi, Stephen Harper sera à Mirabel lundi en compagnie de son lieutenant au Québec, le ministre des Transports Lawrence Cannon, afin de confirmer que son gouvernement rétrocédera les 11 000 acres de terres arables aux familles et agriculteurs qui ont été expropriés pour la construction de l'aéroport Mirabel. Cette annonce concrétisera une promesse électorale des conservateurs.

En soirée, lundi, M. Harper se rendra à Saguenay afin de prononcer un discours faisant le bilan des réalisations de son gouvernement. Durant son discours, qui vise aussi à donner un coup de pouce à son ministre du Travail, Jean-Pierre Blackburn, M. Harper rappellera à ses invités la motion qu'il a présentée aux Communes pour reconnaître la nation québécoise. M. Blackburn a remporté la circonscription de Jonquière-Alma, bastion souverainiste, contre toute attente au dernier scrutin.

Stéphane Dion

De son côté, le nouveau chef libéral Stéphane Dion entend consacrer beaucoup d'efforts à reconstruire l'organisation de son parti au Québec. Il a confirmé hier avoir l'intention de sillonner la province et d'autres régions du pays. En outre, il tiendra son tout premier caucus avant la reprise des travaux des Communes, prévue le 29 janvier, à Québec, à la fin du mois de janvier.

En conférence de presse, hier, M. Dion a aussi indiqué qu'il a ordonné à ses troupes de se préparer à des élections fédérales hâtives. « On ne sait jamais à quel moment pourraient avoir lieu les élections. Je ne veux pas précipiter les Canadiens dans une élection. Ce n'est pas mon but. Mais mon devoir est de m'assurer que mon parti sera prêt à des élections », a indiqué M. Dion.

« Il est clair que M. Duceppe cherche une excuse pour provoquer des élections avant qu'on dépose le budget. »

Bloc québécois

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, compte passer des moments de qualité en famille durant la période des Fêtes avant d'entreprendre une importante tournée des régions du Québec au début de janvier, comme il le fait chaque année, a indiqué hier un porte-parole du parti, Frédéric Lepage.

Le Bloc québécois tiendra son caucus avant la rentrée parlementaire les 24 et 25 janvier à Laval. C'est à ce moment que les députés devraient finaliser leur stratégie afin de faire tomber le gouvernement Harper aux Communes. Trois options s'offrent aux troupes souverainistes de Gilles Duceppe : déposer une motion de blâme sur la question afghane, déposer une motion de défiance sur le plan vert du gouvernement Harper qui ne contient aucune mesure pour atteindre les objectifs de Kyoto d'ici 2012 ou encore voter contre le budget avec les libéraux. Le vote sur le budget est automatiquement un vote de confiance.

Mais les stratèges bloquistes sont convaincus que le NPD trouvera un moyen d'appuyer le budget, épargnant ainsi le gouvernement Harper.

NPD

Enfin, le chef du NPD, Jack Layton, rencontrera ses organisateurs du Québec à Montréal aujourd'hui afin de leur demander de se préparer pour un déclenchement d'élections à la mi-février. Il sera aussi à Montréal à la mi-janvier pour assister à une assemblée d'investiture dans Saint-Léonard–Saint-Michel.

« Nous nous préparons depuis longtemps pour des élections générales », a indiqué Karl Bélanger, porte-parole du leader néo-démocrate.

Conférence

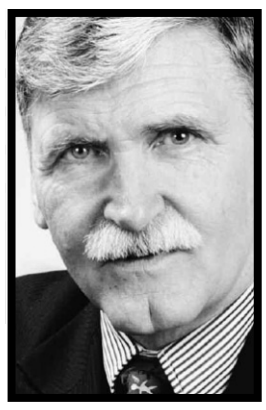

Les enfants et *la guerre*

Lieutenant général, l'honorable **Roméo Dallaire**, sénateur

Le 12 février à 19 h 30
Université Concordia (Oscar Peterson Concert Hall)
7141, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

Billet : 50 $
En vente sur le réseau Admission
Montréal : 514 790-1245
Extérieur : 1 800 361-4595

Tous les profits seront versés à la Fondation Jean Monbourquette, spécialisée dans le suivi de deuil.

3449392A

ATELIERS DE PHOTOGRAPHIE

Les Ateliers du Grand Chef ont été créés pour tous ceux et celles qui aiment la photographie !
Conçus tant pour les débutants, les amateurs et les professionnels.
Nos conférenciers vous donneront de l'information technique et créative ainsi que plusieurs trucs photo.

JANVIER 2007

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11 Vernissage Italo Lémus *À la dérive* 18h	12 Introduction à la photographie (7 rencontres) (1/7) 18h30-21h30	13 Introduction au numérique : la prise de vue 9h-12h Introduction au numérique : la gestion des images 13h30-16h30
14 Exploration des *Nikon Coolpix* 9h-12h Exploration *Nikon D70s* 9h30-12h30 Montage vidéo avec *Adobe Premiere Elements* 13h30-16h30	15 *Canon* compacts de gamme avancée 13h30-16h30 La photographie d'hiver 18h-21h Exploration des *Canon* compacts de série A 18h30-21h30	16 Exploration du boîtier *Nikon D80* 13h30-16h30 Exploration du boîtier *Nikon D50* 18h-21h Introduction à la photo (4 rencontres) 1/4 18h30-21h30	17 Exploration du boîtier *Nikon D200* 18h-21h Introduction au numérique : la base 18h30-21h30 Exploration des boîtiers *Canon Rebel XT et XTI* 18h30-21h30	18 *Photoshop Elements 3.0 et 4.0* (niveau 1) 18h30-21h30	19 Introduction au portrait en studio (niveau 1) 13h30-16h30 Introduction à la photographie (7 rencontres) (2/7) 18h30-21h30	20 Introduction à la photographie (1 de 2) 9h-12h Montage vidéo avec *Adobe Premiere Pro (1)* 9h30-12h30 Introduction à la photographie (2 de 2) 13h30-16h30
21 Exploration des compacts numériques de *Sony* 9h-12h Série *Photoshop Elements 3.0/4.0* (1/5) 9h30-12h30 Exploration des *Canon* d'entrée de gamme 13h30-16h30	22 Maîtrise du posemètre et de l'exposition 18h-21h Création d'un dossier d'artiste 18h30-12h30 Série *Photoshop* (6 rencontres) 1/6 18h30-21h30	23 Introduction au numérique : la gestion des images 13h30-16h30 Photographie de nuit 18h-21h Introduction à la photo (4 rencontres) 2/4 18h30-21h30	24 La photographie de voyage 18h-21h Calibration et impression haut de gamme 18h30-21h30 Studio sans fil avec les flashs *SB-800* de *Nikon* 18h30-21h30	25 Introduction à la photographie sous-marine 18h-21h Utilisation du flash portatif 18h30-21h30 Introduction au *Scrapbooking* numérique 18h30-21h30	26 *Photoshop* (1) 13h30-16h30 Introduction au portrait en numérique (1 fin de semaine pratique) 18h30-21h30 Introduction à la photo (7 rencontres) (3/7) 18h30-21h30	27 Introduction au portrait en numérique (1 fin de semaine pratique) (suite) 9h-20h
28 Introduction au portrait en numérique (1 fin de semaine) (suite) 9h-17h	29 Exploration du boîtier *Nikon D80* 18h-21h Méthode de travail avec *Capture* et *Photoshop* 18h30-21h30 Série *Photoshop* (6 rencontres) 2/6 18h30-21h30	30 Exploration des boîtiers *Canon 20D/30D* 18h-21h Exploration du boîtier *Sony Alpha* 18h30-21h30 Introduction à la photo (4 rencontres) 3/4 18h30-21h30				

Places limitées. Réservez la vôtre!
Visitez notre site Web pour plus de détails
lozeau.com/ateliers

INSCRIPTION
514 490-2281
Inscription sur place ou par téléphone sur VISA ou MASTERCARD
Le coût de l'atelier doit être acquitté en totalité au moment de l'inscription. Remboursement consenti sur préavis de 48h.
www.lozeau.com/ateliers

L.L.Lozeau Ltée
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE
6229, St-Hubert | 514.274.6577
Montréal (Québec) | www.lozeau.com

MÉTRO BEAUBIEN
VISA MasterCard

3449381A

Indignation aux propos de Mme Jérôme-Forget sur la fonction publique

ANDRÉ NOËL

« Comment voulez-vous faire fonctionner l'État québécois quand vous détestez l'État québécois ? » a demandé le député Sylvain Simard, porte-parole du Parti québécois sur les services gouvernementaux, après avoir pris connaissance des propos tenus à Toronto par la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget.

Mme Jérôme-Forget a tourné l'expertise de l'État québécois en ridicule lors d'une conférence organisée par le Conseil canadien pour les partenariats public-privé (PPP) dans la capitale de l'Ontario, fin novembre. *La Presse* a publié des extraits de son discours hier. Les réactions ne se sont pas fait attendre.

« Ridiculiser la fonction publique, donner des exemples complètement faux comme elle l'a fait à Toronto, je trouve ça insultant pour nos fonctionnaires au Québec, a dit Henri Massé, président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). On a des gens compétents au Québec. »

Dans son discours, Mme Jérôme-Forget a parlé d'elle-même comme d'une « Dame de fer ». Cela a fait sourire Michel Gagnon, président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec. « Son idole, ce n'est pas Margaret Thatcher : c'est elle-même. Une dame de fer ? Elle sera peut-être à l'image de nos infrastructures et rouillée ! »

Les infrastructures déficientes évoquées par la présidente du Conseil du Trésor appartiennent à l'État, mais elles ont été conçues et construites par des entreprises privées, a dit M. Gagnon. C'est le cas de bien des routes et des ponts, et aussi du métro de Laval, un exemple utilisé par la ministre, a-t-il ajouté.

Dans son discours, Mme Jérôme-Forget a dit que le métro de Laval « était tellement mal planifié qu'une des stations aboutissait dans une rivière. Cela en dit long sur la pauvre planification qui caractérise les gouvernements ». Elle a dit aussi que des hôpitaux ont été construits dernièrement dans l'improvisation la plus complète. Ces exemples étaient « tronqués et caricaturaux », affirme M. Simard. « La vision de l'administration québécoise qu'elle a transmise ne correspond absolument pas à la réalité. »

EN BREF

Pour Dion, Harper ne réglera pas le déséquilibre fiscal

Le chef du Parti libéral, Stéphane Dion, estime que le premier ministre Stephen Harper décevra tout le monde en ne tenant pas sa promesse faite il y a un an, à Québec, de régler le déséquilibre fiscal. M. Dion n'admet toujours pas l'existence d'un tel déséquilibre. Il croit que Stephen Harper a fait une promesse irresponsable, simplement pour avoir de bonnes manchettes le lendemain matin. Il reproche à M. Harper de ne pas avoir défini ni chiffré ce déséquilibre fiscal. Il dit que maintenant les attentes de chacune des provinces sont contradictoires et irréalisables. – PC

Débat sur les avantages des entreprises pétrolières

Un différend au sujet des allégements fiscaux dont profitent les entreprises de sables bitumineux de l'Alberta a fait surface entre Stephen Harper et Stéphane Dion. Ce dernier a affirmé hier qu'il procéderait à une révision de ces allégements s'il devenait premier ministre, et qu'il ne récompenserait que les sociétés qui respectent les normes environnementales. M. Harper a laissé entendre que les politiciens du centre du Canada avaient tendance à faire des distinctions avec sa province natale. M. Dion a indiqué qu'il n'imposerait pas de taxe supplémentaire sur l'essence. – PC

ERRATUM

Spectacle de Dennis DeYoung

Une erreur s'est glissée dans notre annonce parue le jeudi 14 décembre à la page 3 du cahier Arts Spectacles de *La Presse*. Les billets pour le spectacle de Dennis DeYoung seront en vente aujourd'hui, 15 décembre, à partir de 10 h.

3449522

Gilles Duceppe en campagne de charme

Le chef du Bloc explique aux ambassadeurs que le Canada reconnaît le Québec comme une nation

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a livré un message principal, hier, aux quelque 50 ambassadeurs étrangers en poste dans la capitale fédérale : le Canada reconnaît que les Québécois forment une nation.

Depuis que la Chambre des communes a adopté la controversée motion selon laquelle « les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni », le mois dernier, le chef bloquiste utilise à profusion cette nouvelle reconnaissance dans sa campagne en faveur de la souveraineté du Québec.

Et tous les députés bloquistes en font maintenant autant lorsqu'ils voyagent à l'étranger, dans le cadre des travaux d'un comité parlementaire, ou lorsqu'ils rencontrent des dignitaires étrangers à Ottawa.

M. Duceppe avait promis, dans les heures suivant l'adoption de cette motion du gouvernement Harper, que cela donnerait un précieux outil aux souverainistes pour convaincre la communauté internationale de reconnaître rapidement un Québec indépendant au lendemain d'un OUI au référendum sur la souveraineté.

« On leur dit maintenant : « Nous sommes une nation qui est reconnue par la Chambre des communes, que le Canada est le premier pays au monde à reconnaître que les Québécois forment une nation, et deuxièmement, nous avons un territoire bien défini, le territoire du Québec, reconnu par la Constitution canadienne. » Donc nous sommes une nation qui a un territoire. Il nous reste à nous donner un pays », a affirmé Gilles Duceppe, mercredi, à la veille de sa rencontre d'hier.

Le chef bloquiste n'hésite donc pas à expliquer aux ambassadeurs la conception qu'ont les souverainistes du vocable nation. Cela va bien plus loin que le sens sociologique que le gouvernement Harper ou les fédéralistes qui ont voté en faveur de la motion ont bien voulu lui donner.

La rencontre d'hier s'est déroulée dans un endroit gardé secret, à huis clos, à l'abri des regards des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, comme c'est d'ailleurs l'habitude depuis que M. Duceppe s'entretient avec les diplomates étrangers.

« Le Canada devrait être très fier de cela. La Chambre a voté pour cela, unanimement donc ou à peu près; tous les Canadiens devraient être très fiers ici que des représentants du Bloc québécois s'identifient à l'étranger en disant qu'ils sont élus au Québec et que les Québécois forment une nation », a commenté M. Duceppe.

En faisant le bilan de la dernière session de la Chambre des communes, mercredi, le leader parlementaire du Bloc québécois, Michel Gauthier, a soutenu que l'adoption de cette motion constitue l'une des plus grandes réalisations des troupes souverainistes à Ottawa cet automne.

C'est d'ailleurs le Bloc québécois qui avait provoqué ce débat aux Communes en déposant une motion stipulant simplement que « les Québécois et les Québécoises forment une nation ». Croyant qu'il s'agissait d'un piège pour diviser les fédéralistes, le gouvernement Harper a répliqué en déposant une motion de son cru selon laquelle les Québécois forment une nation « au sein d'un Canada uni ».

Poliment, mais...

Interrogé à ce sujet, hier, le nouveau chef du Parti libéral, Stéphane Dion, a minimisé l'importance de la campagne de charme de M. Duceppe auprès des diplomates étrangers.

« Les ambassadeurs vont l'écouter poliment, mais ils vont se dire dans leur tête : "Pourquoi est-ce qu'il veut nous plonger dans une question qui est purement canadienne?" L'unité canadienne est une affaire canadienne », a affirmé M. Dion, qui était le bras droit de l'ancien premier ministre Jean Chrétien dans le dossier de l'unité canadienne de 1996 à 2003.

M. Dion a ensuite dit ne pas croire que M. Duceppe pourra marquer bien des points en évoquant la motion adoptée par les Communes. « Il y a combien de groupes humains qui se reconnaissent comme nations? Il y en a environ 4000. Mais il n'y a qu'environ 200 nations aux Nations unies. Les ambassadeurs à qui il va parler sont des professionnels et ils savent très bien qu'on ne peut pas glisser du sens sociologique au sens étatique. Le Canada est une nation définie par un siège aux Nations unies. Les Québécois forment une nation au sens sociologique du terme », a-t-il commenté.

PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS©

Gilles Duceppe à la Chambre des communes plus tôt cette semaine.

*Mer*veilleusement tendance

ESTY

Créatrice vedette de Birks.

Collections exprimant un amour inconditionnel pour la mer et la nature. À partir de 215 $.

BIRKS MD

Magasinez avec nous en ligne ou à votre magasin Birks préféré. Visitez le www.birks.com ou composez le 1.800.682.2622.

3446479A

RENOUVELABLE

Découvrez 450 artisans FORMIDABLES qui vous offrent 7 000 créations ADMIRABLES. À voir également : des expositions MÉMORABLES!

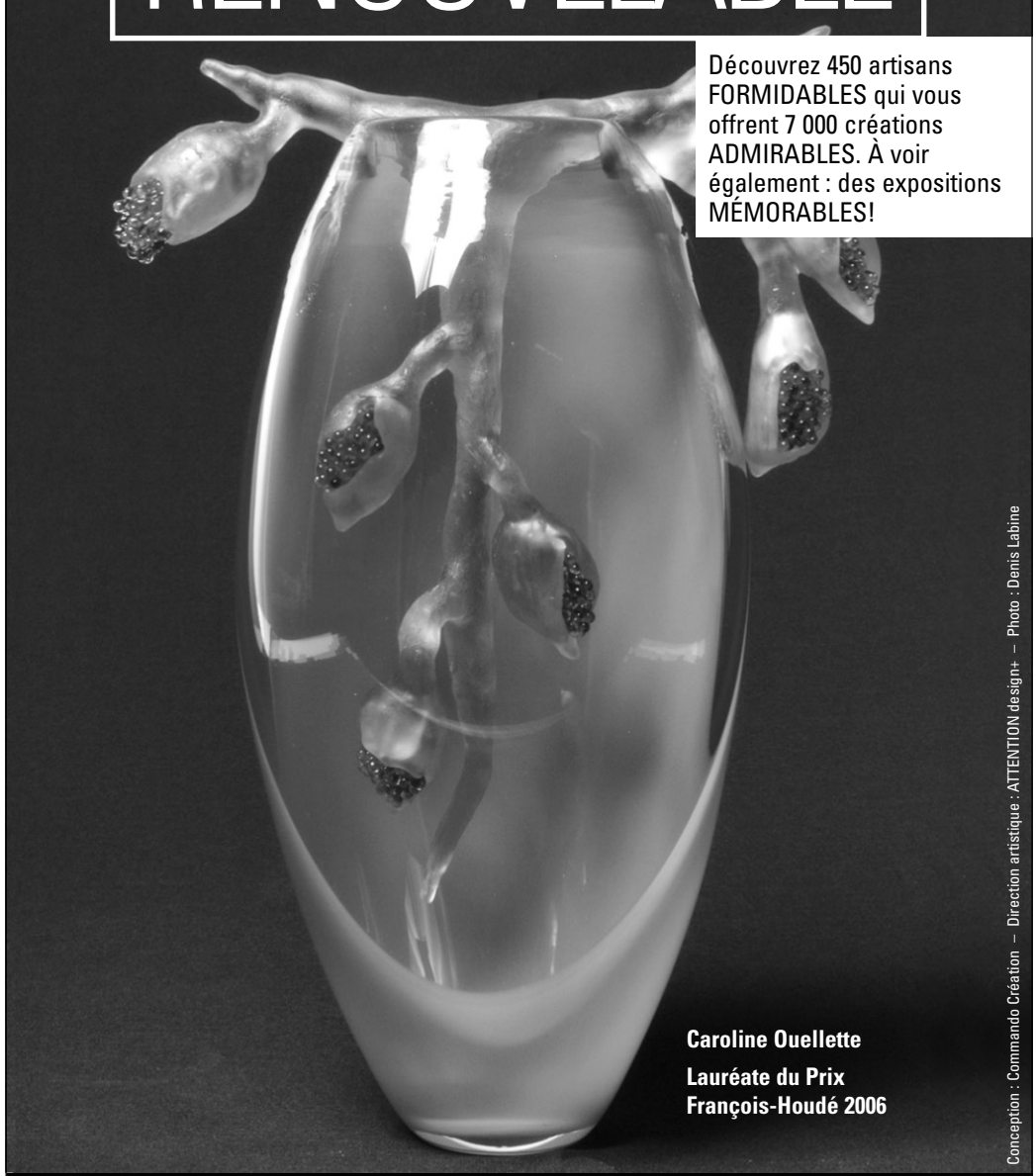

Caroline Ouellette

Lauréate du Prix François-Houdé 2006

Conception : Commando Création – Direction artistique : ATTENTION design+ – Photo : Denis Labine

Salon des métiers d'art

jusqu'au 21 décembre 2006 – entrée libre

de 11 h à 21 h, du lundi au samedi
de 11 h à 18 h, les dimanches et le jeudi 21 décembre

Place Bonaventure – **Montréal** – www.salondesmetiersdart.com

N'oubliez pas la Clinique du Salon des métiers d'art. Donnez du sang. Donnez la vie.

CONCOURS **IMBATTABLE !**

Remplissez ce bulletin de participation et déposez-le dans la boîte prévue à cette fin à l'entrée du Salon des métiers d'art. Vous pourriez gagner l'un des nombreux prix offerts par les artisans, tous les jours.

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

Pour participer, vous devez répondre à cette question :
Qui est la porte-parole du Salon des métiers d'art ? _____

Cma · LA PRESSE cyberpresse.ca · TVA · Desjardins · Circuit Arts & Culture · Hema-Québec

3446342A

ACTUALITÉS

Crise de foie gras

Ne cherchez plus de foie gras chez Costco. Le détaillant a décidé de cesser d'en vendre pour des raisons d'affaires. Certains éleveurs québécois croient plutôt que Costco a cédé aux pressions de groupes qui dénoncent le gavage des oiseaux. La guerre du foie gras se livre-t-elle maintenant aussi au Québec ?

PHOTO OLIVIER LABN-MATTEI, AFP ©

Pendant que des éleveurs québécois s'inquiètent de l'impact des campagnes contre le gavage des oiseaux, la production et les exportations de foie gras sont en hausse aux États-Unis et en France.

STÉPHANIE BÉRUBÉ

L'année 2006 aura été difficile pour le foie gras aux États-Unis. En Californie, le gouverneur Schwarzenegger a passé une loi qui interdira la production de foie gras dès 2012. Le New Jersey étudie un projet de loi semblable. La Ville de Chicago interdit la vente de foie gras dans ses restaurants depuis le mois d'août.

Au Québec, le groupe Réseau Action Global (RAG), établi à Montréal, compte lancer une vaste campagne pour dénoncer la production de foie gras le mois prochain. « Nous sommes en train de préparer un document avec des images », confirme Andrew Plumbly, du RAG. Le groupe veut faire pression sur les politiciens, les restaurateurs, les épiciers et les consommateurs. « Quand les gens vont apprendre comment est fait le foie gras, ils vont cesser d'en acheter », dit-il.

Les trois grandes chaînes d'épiceries, Provigo, Métro et Sobeys, vendent toutes du foie gras dans certains marchés. Costco en avait aux Fêtes l'an dernier, mais pas cette année. « On ne vend pas présentement de foie gras dans nos entrepôts parce que ça ne se vendait pas assez », tranche Ron Damiani, porte-parole de l'entreprise. Selon lui, ce n'est pas une question de controverse. La preuve? Costco vend de l'huile de phoque à Terre-Neuve, bien que certains groupes soient contre la chasse aux phoques, dit-il.

Isabelle François, directrice générale du producteur de canards Aux Champs d'Élisée, a une toute autre version. « Ça se vendait énormément, dit-elle. La clientèle de chez Costco a de bons revenus et aime les produits haut de gamme. C'est une clientèle extrêmement qualifiée pour le foie gras. »

Aux Champs d'Élisée a fait ce qu'on appelle dans le jargon du commerce de détail « une tournée de démonstration ». Le producteur louait un espace chez Costco, vendait ses produits avec son personnel qui le faisait déguster aux clients. « Une quantité intéressante se vendait, poursuit Isabelle François. Mais quelqu'un qui n'aimait pas le foie gras a décidé d'appeler PETA. »

PETA (People for Ethical Treatment of Animals) est un puissant groupe de défense des droits des animaux. Il est derrière des campagnes-chocs contre la chasse aux phoques, le commerce de la fourrure ou les animaux de cirque. PETA a des antennes partout dans le monde.

Bruce Friedrich, de l'organisme PETA, avoue qu'il a déjà envoyé une lettre chez Costco pour dénoncer la vente de foie gras. C'était il y a 18 mois et il n'a pas fait de pression depuis. PETA a monté un imposant dossier sur le foie gras qui comprend une vidéo troublante sur le gavage et l'abattage des canards, dont la narration est faite par nul autre que le célèbre interprète de James Bond, Sir Roger Moore.

« PETA dépense des millions pour faire ses campagnes, explique Isabelle François. On se frottait à quelque chose de trop grand pour nous. C'était David contre Goliath. »

Un autre organisme, Farm Sanctuary, avoue avoir aussi envoyé une lettre aux dirigeants de Costco, mais pas plus.

Andrew Plumbly, du RAG, explique que, lorsqu'ils sont en mode offensif, les organismes de pression sont autrement plus agressifs. Ils contactent tous leurs membres et leur demandent d'envoyer des lettres aux épiceries. « On leur dit qu'on n'achètera plus chez eux s'ils continuent de vendre des produits cruels », dit-il.

« Moi, je ne crois pas que les canards souffrent, rétorque le chef et propriétaire du restaurant Toqué!, Normand Laprise. Certainement pas plus que certains veaux de lait ou d'autres cochons élevés en grande quantité. »

Un animal destiné à la production de foie gras est gavé quelques secondes par jour, pour un total de deux ou trois minutes dans toute sa vie.

Drôle de hasard, la Société générale de financement du Québec annonçait lundi un investissement de 2,3 millions de dollars dans les Élevages Périgord dont la spécialité est... le foie gras! Le président d'Élevages Périgord, Christian Lanuque, ne craint pas les campagnes-chocs des groupes de défense des animaux. Elles ne leur enlèvent pas un seul client selon lui. « Ce sont des campagnes faites par des végétariens. Ça ne nous affecte pas du tout, dit-il. Ça eu plutôt l'effet inverse, parce que des gens qui ne s'intéressaient pas au foie gras s'y intéressent maintenant. Même aux États-Unis. »

Normand Laprise doute aussi de l'effet d'une telle campagne au Québec. « Je ne crois pas que les gens vont être sensibles à leurs arguments, dit-il. Nous sommes un peuple trop gourmand pour ça! »

Ironiquement, les producteurs de foie gras de France rendaient publics leurs résultats et prévisions hier. Autant la production que les exportations sont en hausse de 3 % à 5 %. Et les États-Unis sont un marché en « forte progression ».

« Je ne crois pas que les canards souffrent. Certainement pas plus que certains veaux de lait ou d'autres cochons élevés en grande quantité. » — Normand Laprise.

À lire aussi:
***Pour le foie gras*, la chronique de Marie-Claude Lortie en une du cahier Actuel.**

FOIE GRAS
Donnez-vous raison aux militants contre la cruauté envers les animaux qui s'opposent à la vente de foie gras? Répondez sur **www.cyberpresse.ca**

VACANCES VOYAGE
Tous les samedis dans LA PRESSE
CE SAMEDI,
COUPS DE COEUR À BANGKOK
3435792A

Nikon
Captez l'émotion des Fêtes

En prime, sac photo OPTEX (valeur de 49$)
D50 GARANTIE 2 ANS Nikon CANADA INC 6 MP
- Capteur CCD de 6 mégapixels
- Écran ACL de 2 pouces
- Autofocus sur 5 zones
- Flash intégré i-TTL
- 7 modes «Vari-programme»
- Incluant un objectif 18-55 mm
679,99$

En prime, sac photo NIKON (valeur de 49$)
D80 GARANTIE 2 ANS Nikon CANADA INC 10.2 MP
- Capteur CCD de 10,2 mégapixels
- 3 images / seconde
- Écran ACL de 2,5 pouces
- Système de mesure i-TTL
- Incluant un objectif 18-135 mm
1 379,99$

Coolpix P4 8,1 MP GARANTIE 2 ANS Nikon CANADA INC
- Capteur CCD de 8,1 mégapixels
- Écran ACL de 2,5 pouces
- Zoom optique Nikkor de 3,5x
299,99$

Coolpix L5 7,2 MP GARANTIE 2 ANS Nikon CANADA INC
- Capteur CCD de 7,2 mégapixels
- Écran ACL de 2,5 pouces
- Zoom optique Nikkor ED de 5x
329,99$

En prime, sac photo OPTEX (valeur de 49$)
D70s GARANTIE 2 ANS Nikon CANADA INC 6 MP
- Capteur CCD de 6 mégapixels
- Écran ACL de 2 pouces
- 3 images / secondes
- Incluant un objectif 18-70 mm
999,99$

Trousse des Fêtes
avec tout achat d'un appareil photo numérique, RECEVEZ GRATUITEMENT
- 25$ de rabais sur un Atelier photo
- 15$ d'impression photo numérique
- 5$ de rabais sur tous les produits de Scrapbooking
- Ensemble nettoyage
- Mini-trépied
- CD-ROM
(valeur de 70$)

L.L.Lozeau Ltée
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE
6229, St-Hubert
Montréal (Québec)
www.lozeau.com
514 274-6577
1 800 363-3535
METRO BEAUBIEN
FINANCEMENT accord D Desjardins
Photos peuvent différer
Valide jusqu'au 21 décembre 2006
3444562A

IMAGERIE MÉDICALE

Le Québec champion du privé

MATHIEU PERREAULT

Le Québec est le champion canadien du privé dans le domaine de l'imagerie médicale, selon un nouveau rapport de l'Institut canadien d'information sur la santé. La moitié des tomodensitomètres et des appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM) privés du pays se trouvent au Québec.

Le sous-financement du réseau québécois de santé explique cette particularité, selon le porte-parole de l'Association canadienne des radiologistes, Normand Laberge.

« Le secteur privé répond à une bonne partie de la demande. Il faut dire que le Québec est la plus grosse province où les cliniques privées de radiologie sont légales. En Ontario, c'est illégal. D'ailleurs, il y a à Gatineau une clinique privée de radiologie dont la plupart des clients viennent de l'Ontario. »

Il y a au Québec 56 appareils d'IRM, dont 15 sont dans des cliniques privées. En comparaison, seulement 32 des 164 appareils d'IRM au Canada sont privés. Pour la tomodensitométrie, la différence est proportionnellement moins frappante : neuf des 107 appareils québécois sont privés, contre 18 des 360 appareils canadiens. Le nombre total d'appareils par habitant est sensiblement le même au Québec et au Canada.

Ceci dit, le secteur public reprend du poil de la bête au Québec. La part du privé pour l'IRM est passée de 37 % à 27 % entre 2003 et 2006, parce que la plupart des nouveaux appareils ont été vers le public.

D'une manière générale, le nombre d'appareils d'imagerie médicale augmente sans cesse au Canada. Le nombre de tomodensitomètres et d'appareils d'IRM a bondi de 20 % depuis 2003.

Le Canada se rapproche donc de la moyenne de l'OCDE. Le nombre médian d'appareils d'IRM dans les pays de l'OCDE est de 6,6 par million d'habitants, contre 5,5 pour le Canada. Selon Jean-Marie Berthelot, vice-président aux programmes de l'Institut canadien d'information sur la santé, la différence est en pratique moins grande parce que les appareils canadiens sont utilisés de manière plus intensive.

Myriam Bédard passible de 10 ans d'emprisonnement

LOUISE LEDUC

Recherchée activement par la police parce qu'elle est soupçonnée d'avoir enlevé sa propre fille, la championne olympique de biathlon Myriam Bédard est passible de 10 ans d'emprisonnement.

Cependant, comme l'indique Linda Brosseau, coordonnatrice à la Gendarmerie royale du Canada du programme des enfants disparus, il est exceptionnel que d'aussi lourdes peines soient imposées, « bien que j'en aie vu passer qui aillent jusqu'à cinq ans ».

Dans de tels dossiers, rappelle-t-elle, le but premier d'une opération policière n'est pas l'arrestation d'une personne, mais bien de retrouver un enfant « pour qu'il puisse rentrer à la maison, reprendre l'école, et revoir son autre parent ».

Une demande d'extradition a été demandée, mais n'a pas encore été accordée par le ministère canadien de la Justice. La GRC dit qu'il y a tout lieu de croire que Mme Bédard et sa fille de 11 ans se trouvent toujours aux États-Unis, ce qui facilite la tâche de la police. « Quand un enfant enlevé est amené dans un pays non signataire de la convention de La Haye (un traité international facilitant les retours d'enfants enlevés en terre étrangère), c'est autrement plus compliqué », dit Mme Brosseau.

Myriam Bédard a la garde légale de l'enfant, mais son ex-conjoint, le père de l'enfant, Jean Paquet, a des droits de visite.

Le 3 octobre, Myriam Bédard serait partie avec sa fille et avec son conjoint actuel, Nima Mazhari. Dans une lettre envoyée à l'ambassadeur américain au Canada, au secrétaire des Nations unies, au prince souverain de Monaco et « à tous les habitants de la Terre », ils expliquaient fuir vers les États-Unis pour se protéger du terrorisme bureaucratique canadien dont ils se sentent victimes.

C'est le 17 octobre que M. Paquet a porté plainte auprès de la police de Québec. Les enquêteurs ont d'abord espéré que le dossier se règle sans complication et ils ont attendu à la semaine dernière avant de lancer un mandat d'arrêt contre Myriam Bédard. Entraîneur de biathlon, M. Paquet se trouve présentement en Autriche, où nous n'avons pu le joindre.

La GRC pense que Nima Mazhari, dont le dossier judiciaire chargé comporte notamment des accusations de vol et de recel de tableaux totalisant plus de 100 000 $, a très bien pu passer la frontière sans être trop embêté. « Les vérifications qui sont faites sont très variables d'un douanier à l'autre », observe Mme Brosseau.

Une vie de famille au grand jour

À Québec, Francine Bédard, la mère de Myriam, écoutait hier les nouvelles télévisées qui portaient sur sa famille quand on l'a jointe. Toute la matinée, elle s'était rendue disponible, multipliant les entrevues. « Je me dis qu'avec Internet, Myriam va peut-être voir les reportages et rentrer avec la petite… »

Au début de son odyssée, raconte Mme Bédard, sa petite-fille téléphonait à son père. « Elle disait qu'elle était à l'hôtel, que ça allait bien, puis au bout de quelques minutes, la communication se coupait. »

Francine Bédard s'explique aussi mal que tout un chacun ce qui a pu entraîner sa championne olympique de fille vers une telle pente descendante. « Je crois que c'est l'effet conjugué de plusieurs facteurs. Sa retraite sportive me semblait bien assumée, elle avait toujours son agent, et tout semblait bien aller. Mais sans doute était-elle malgré tout vulnérable quand elle a rencontré Nima Mazhari. » Au départ, la relation entre Nima Mazhari et ses beaux-parents était au beau fixe. Tout se serait gâté quand le couple Bédard-Mazhari a ouvert un café, à Lévis, il y a quatre ans. « Ils croyaient que mon mari et d'autres membres de la famille feraient rouler le restaurant. Quand ça n'a pas marché, Myriam a blâmé la famille. »

Depuis, dit Mme Bédard, sa fille Myriam a rompu tous les ponts. Avec ses parents, ses deux sœurs et son frère, avec ses amis.

Cette triste histoire à la veille des Fêtes rappelle en tout cas de façon générale aux parents séparés que l'enlèvement parental est un geste criminel, signale Linda Brosseau, de la GRC. « Je fais ce travail depuis 15 ans et dans 95 % des dossiers d'enlèvement, l'un des deux parents est en cause. »

PHOTO ARCHIVES PC ©
Myriam Bédard en compagnie de sa fille Maude, lors de sa dernière compétition, en 1999.

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du: 2006-12-14

Joker — Lettre gagnante R — 02 05 17 30 48

Astro — Jour - Mois - Année - Signe: 16 MARS 78 TAUREAU

La Quotidienne: 3 282 / 4 9738

Banco: 07 08 15 23 26 31 40 42 43 45 / 47 49 51 54 55 57 59 62 66 68

Extra: 7161220* 500 000 $ *décomposable dans les deux sens

Résultats des tirages du: 2006-12-13

Lotto 649: 08 11 22 27 33 36 — compl. 01

	Gagnants	Lots
6/6	0	3 440 341,00 $
5/6+	1	245 738,60 $
5/6	159	1 276,70 $
4/6	6 839	56,20 $
3/6	121 406	10,00 $
2/6+	87 753	5,00 $
Ventes totales :		12 609 660 $
Prochain gros lot (approx.) :		8 000 000 $

Québec 49: 07 09 29 37 41 43 — compl. 13

	Gagnants	Lots
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	16	500,00 $
4/6	845	50,00 $
3/6	15 745	5,00 $
Ventes totales :		465 346,50 $

Extra 8857111* 500 000 $ *décomposable dans les deux sens

SUPER 7 GROS LOT BONI CE SOIR 27 000 000 $

Toyota HIGHLANDER hybride* — Célébration 2007

Résultat du : 2006-12-14 — 157F985 (numéros non décomposables)

*Ce lot est échangeable contre un chèque de 50 000 $.

2006-12-01 : 667B895	2006-12-06 : 224F176	2006-12-10 : 767A390
2006-12-02 : 189E309	2006-12-07 : 706C547	2006-12-11 : 176D150
2006-12-03 : 669E460	2006-12-08 : 617B551	2006-12-12 : 134E114
2006-12-04 : 614F235	2006-12-09 : 644A498	2006-12-13 : 772E026
2006-12-05 : 683A187		

Une *Toyota HIGHLANDER hybride* par jour, du 1er au 31 décembre.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LOTOQUEBEC.COM

FAITES VITE!
NOUS PAYONS LES TAXES
JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2006

• Nouveaux produits chaque semaine
• Prix incroyables
• Sélection variée
• Service agréable
• Marques réputées

Plein air ENTREPÔT

BROSSARD
6678, Bd. Taschereau
(voisin du Mail Champlain)
450-672-3217

LAVAL
Méga Centre Notre-Dame
Autoroute 13 (entre le boul. Samson et l'Autoroute 440)
450-689-5309

3448960A 3449121

la Baie

Ce week-end seulement

VENDREDI NOUS OUVRONS DE 8 H À 21 H
mais de 9 h 30 à 21 h à Chicoutimi, Place Fleur de Lys, Galeries de la Capitale et Place Laurier et de 9 h 30 à 21 h à Gatineau.
SAMEDI ET DIMANCHE, NOUS OUVRONS DE 8 H À 17 H
mais de 9 h à 17 h à Chicoutimi, Place Fleur de Lys, Sherbrooke, Galeries de la Capitale et Place Laurier.

aubaines mystère

aubaines mystère — la Baie
tous* les articles à prix ordinaire et de solde!
Du vendredi 15 au dimanche 17 décem
* Certaines exceptions s'appliquent. Précisions au verso. La carte Aubaines mystère est valide la jour

50 % à 70 % de rabais TOUS* les bagages
40 % à 60 % de rabais TOUT* ceci : • tenues d'extérieur pour toute la famille • soutiens-gorge et culottes sous boîte • oreillers, couettes et couvre-matelas • arbres, décorations et boîtes de cartes de Noël
30 % à 50 % de rabais TOUT* ceci • pour toute la famille – tenues mode, griffes compris – tenues jeans – tenues de nuit et peignoirs – chaussures – dessous, sous-vêtements, collants et chaussettes • literie et serviettes • sacs à main et accessoires

Ce week-end, réglez tout achat de 200 $ ou plus (avant taxes) avec votre carte de crédit Hbc et NE PAYEZ RIEN AVANT MARS 2007!
Livraison et taxes applicables en sus. Sur approbation du crédit. Conditions et modalités en magasin†. En vigueur jusqu'au dimanche 17 décembre.

Profitez du plus grand week-end de magasinage de la saison...
tout* est en solde
Des aubaines sur TOUS* les articles à prix ordinaire et de solde
PLUS 10 % à 25 % de rabais sur TOUS les articles « Achat-choc » et ceux à prix de liquidation

50 % à 70 % de rabais TOUS* les bagages!

40 % à 60 % de rabais TOUT* ceci :
• tenues d'extérieur pour toute la famille
• soutiens-gorge et culottes sous boîte
• oreillers, couettes et couvre-matelas
• arbres, décorations et boîtes de cartes de Noël

30 % à 50 % de rabais TOUT* ceci :
• pour toute la famille
– tenues mode, griffes comprises
– tenues jeans
– tenues de nuit et peignoirs
– chaussures
– dessous, sous-vêtements, collants et chaussettes
• literie et serviettes
• sacs à main et accessoires

10 % à 25 % de rabais TOUT* ceci :
• articles à prix de liquidation
• articles « Achat-choc »
• bijoux et montres, griffes comprises
• articles ménagers
• petits électros de soins personnels

la Baie — 3 jours seulement! Du 15 au 17 décembre 2006 — CARTE-RABAIS LA BAIE 15 $
Recevez une carte-rabais la Baie de 15 $ à l'achat de 75 $ ou plus de produits parfumés
La carte-rabais est applicable à tout achat de 50 $ ou plus (avant taxes) effectué entre le 15 et le 17 décembre.

† Pour le programme de paiement différé spécial annoncé ci-dessus, si vous effectuez votre paiement à l'émission du relevé de compte en mars 2007 comme prévu, l'utilisation du programme pour régler votre achat n'entraînera pas de frais d'intérêt. Toutefois, en vertu des modalités de votre compte Hbc, si vous ne payez pas le montant en totalité (paiement d'assurance optionnelle compris), les conditions habituelles et le taux d'intérêt de votre compte prévalent et les montants seront reportés à votre relevé de compte mensuel suivant. D'autres programmes de paiement spéciaux peuvent être annoncés en magasin. Exceptions à cette offre : produits de pharmacie et de tabac, billets de loterie, cartes d'appel prépayées, cartes-cadeaux Hbc et articles des rayons concédés. Crédit consenti par GE Money.

* Exceptions : cosmétiques et produits parfumés de prestige, maquillage, meubles, duos-sommeil, gros électros, appareils électroniques, mode Olsen, chaussures Browns, produits de pharmacie, cartes-cadeaux Hbc, mode James Jeans, montres Gucci, articles Fossil, Nine West et La Diva, sacs de soirée Tiffany, chaussures CROCS, cristaux Swarovski, sacs à main Dooney & Bourke, Calvin Klein et Kathy Van Zeeland, bagages Heys, collants et chaussettes Spanx, articles Hugo Boss, chaussures Geox, bottes Blundstone et Frye, produit d'entretien des chaussures, boutique Le Président, jeans haut de gamme et articles et services des rayons concédés. Le choix de marques varie selon le magasin. D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Salviati, Vera Wang, ceux de la Fondation Hbc et des rayons concédés. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de L'Entrepôt du style en magasin, les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et aucuns bons d'achat différé ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

3448027A

Hbc

ACTUALITÉS

Finie, la crise du logement ?

Le marché locatif de Montréal atteint un équilibre

PHOTO ROBERT BOB SKINNER, LA PRESSE

En 2000, on faisait la queue pour louer un logement sur le Plateau Mont-Royal. Avec le marché locatif qui atteint l'équilibre, c'est peut-être la fin d'une époque.

GABRIEL BÉLAND

Après six ans d'un bras de fer inégal, les locataires de la métropole semblent en meilleure posture. À Montréal, le taux d'inoccupation des logements a atteint le seuil des 3 % en 2006, pour la première fois depuis 1999.

Dans un rapport publié hier, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) atteste ce que plusieurs constataient déjà : de plus en plus de logements sont disponibles à Montréal. Depuis 2002, le taux d'inoccupation ne cesse d'augmenter. Mais c'est la première fois qu'il atteint les 3 %. Ce taux est réputé être équilibré, c'est-à-dire que l'offre et la demande de logements y sont à peu près égales. Au plus fort de la crise du logement, en 2001, seulement 0,6 % des appartements étaient libres à Montréal.

Hier, les propriétaires se sont dits préoccupés par ces chiffres. « C'est clair que nous ne pouvons plus parler de pénurie, tant pour les logements abordables que pour les logements plus chers », a expliqué le président de l'Association des propriétaires du Québec, Martin Messier.

La Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) a quant à elle exigé un moratoire sur la construction de logements sociaux, suscitant la grogne des groupes de locataires. Dans son rapport, la SCHL explique la hausse de l'offre de logements par un nombre important de constructions cette année, et notamment de logements sociaux. « Le gouvernement, en poursuivant l'application de ses programmes de construction neuve, risque de nuire aux lois du marché et, conséquemment, de briser un équilibre devenu bien fragile », a indiqué le président aux affaires publiques de la CORPIQ, Luc Courtemanche. Selon lui, la situation est d'autant plus inquiétante qu'il ne considère pas que le seuil d'équilibre est atteint lorsque 3 % des logements sont vacants. Pour son organisme, un taux d'inoccupation de 2,5 % est souhaitable. Pour aider les locataires à faible revenu, la CORPIQ veut plutôt que le gouvernement augmente l'aide qu'il verse directement aux ménages en suppléments de loyers.

Les loyers augmentent

Pour François Saillant, coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), la crise n'est pas finie. « On ne parle plus d'une crise comme dans les années passées, mais il y a encore une crise pour les locataires à faibles revenus, dit-il. Il y a un nombre record de gens qui ne peuvent payer leur loyer, et les listes pour accéder à des logements sociaux n'ont jamais été aussi longues. » M. Saillant indique qu'il en coûte toujours plus cher de se loger. L'étude de la SCHL révèle que le prix des loyers a augmenté de 2,8 % entre octobre 2005 et octobre 2006 dans la région métropolitaine.

À Québec, on semble répondre avec prudence à l'idée d'un moratoire sur les logements sociaux. « C'est assez courant d'entendre ce type de demandes, a expliqué l'attaché de presse de la ministre des Affaires municipales, Jonathan Trudeau. On est habitués : les propriétaires en veulent moins et les locataires plus. Mais nous, on vise un équilibre entre la construction de logements abordables, d'une part, et l'aide directe aux locataires, d'autre part. »

Les libéraux de Jean Charest se sont engagés à construire 20 000 logements sociaux lors de leur élection en 2003. Selon Québec, 16 000 ont déjà été construits.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : gbeland@lapresse.ca

Encore des reprises de logement

MALORIE BEAUCHEMIN

Si votre loyer est très bas et que vous habitez des quartiers en vogue, comme Rosemont–Petite-Patrie, Le Plateau ou Villeray (près du parc Jarry), vous êtes plus à risque d'être victime d'une reprise de logement. Telle est la conclusion d'une étude rendue publique hier par des groupes de défense des locataires.

Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) critique la position de la Régie du logements dans certains dossiers. Notamment dans celui des reprises de logement accordées pour transformer un duplex en condos ou un logement en bureau professionnel. « Ça bafoue le droit du locataire de se maintenir dans les lieux », explique André Trépanier, porte-parole du RCLALQ.

Les études effectuées par le chercheur Philippe Morin montrent aussi que le fait de faire valoir ses droits, par exemple en refusant une hausse de loyer, est souvent un élément déclencheur du processus de reprise de logement. Du côté de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ), on souligne que la reprise de logement est un droit inscrit dans le Code civil, en autant que ce soit pour un membre de la famille immédiate du propriétaire. « Les proprios ne s'amusent pas à reprendre des logements », soutient le président aux affaires publiques de la CORPIQ, Luc Courtemanche. « Il peut y avoir quelques cas frauduleux, mais c'est plus que marginal comme phénomène, ajoute-t-il. Ce qui est grave, c'est que les propriétaires doivent maintenant payer très cher les indemnités de départ aux locataires. » L'indemnité est aussi prévue dans la loi. Les propriétaires doivent aviser leurs locataires d'une reprise de logement six mois avant la fin du bail.

LE LOGEMENT ABORDABLE ENCORE EN DEMANDE

À l'heure où les groupes de propriétaires réclament un moratoire sur le logement social, rarement celui-ci aura-t-il été aussi populaire auprès des locataires. Selon l'Office municipal d'habitation de Montréal, 22 500 personnes attendent un HLM dans la métropole. En 2000, cette liste ne comptait que 9000 noms.

Denis Arseneau fait partie du lot. Il a demandé une habitation à loyer modique en 2000. Quinzième de la liste d'attente alors, il est aujourd'hui 253e. « C'est un système qui marche avec des points, dit-il. J'ai été dépassé par des mères célibataires. »

Aujourd'hui, l'homme de 49 ans vit chez sa mère. Prestataire de l'aide sociale, il reçoit 835 $ par mois, une somme bonifiée puisqu'il souffre de troubles bipolaires. Avec de tels revenus, explique M. Arseneau, seul un logement social est abordable.

Et l'homme est loin d'être le seul dans cette situation. Selon la SCHL, 28,5 % des locataires montréalais dépensent plus de 30 % de leurs revenus pour se loger.

TAUX D'INOCCUPATION PAR QUARTIER (2006)

ÎLE DE MONTRÉAL	3,0 %
Plateau-Mont-Royal	1,5 %
Sud-Ouest/Verdun	2,5 %
Villeray/Saint-Michel/ Parc-Extension	2,9 %
Côte-des-Neiges/ Mont-Royal/Outremont	3,1 %
Centre-ville	3,2 %
Notre-Dame-de-Grâce	3,3 %
Hochelaga-Maisonneuve	4,0 %
Dorval/Lachine/Saint-Pierre	4,8 %

AILES
LES AILES DE LA MODE
Vente de designer avant Noël
Il ne reste que 11 jours avant Noël
POUR UN TEMPS LIMITÉ
Juste à temps pour Noël
Événement
2 POUR 1
Sur toute la marchandise mode pour homme et femme*
Achetez un cadeau Obtenez - en un gratuitement!
*Styles sélectionnés. Cette promotion ne s'applique pas sur les manteaux, les vestes d'extérieur, les robes, cosmétiques, fragrances et les marques Hugo Boss. Voir détails en magasin.
• Tous les habits*
• Tous les chandails*
• Tous les vestons*
• Tous les pantalons*
• Toutes les jupes*
• Tout le denim*
• Tous les accessoires*
Maintenant 2 POUR 99,99$ Achetez un cadeau Obtenez - en un gratuitement!
Chandails 100% cachemire pour femme
Prix rég. 99.99$ ch. Prix comparable 175$ ch.
Collection de complets couturiers pour hommes
Obtenez 50% de rabais*
Régulier 195-795
Maintenant 97.50-397.50$
*Exceptions : Hugo Boss. *La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Marchandise sélectionnée
ISAACMIZRAHI
à partir de 99.99$
Doudounes pour femme et homme
Nous payons les taxes sur tous les fragrances*
*Nous déduirons l'équivalent de la TPS et de la TVQ de vos achats.
LISE WATIER Christian Dior PARIS GUERLAIN LANCÔME PARIS CHANEL
Offre se termine à la fermeture du magasin samedi le 16 décembre.
JONES NEW YORK ANNE KLEIN NEW YORK NINE WEST
ISAACMIZRAHI MECCA
JLO by JENNIFER LOPEZ BEECHERS BROOK MOTO
Penguin AGENDA NEW YORK Vroom & Dreesmann MUNICH
MAJORA MIKK COUTURE FIORUCCI
EVAN-PICONE Delicious Fahrenheit
LAVAL Carrefour laval 3035 boul. Le Carrefour 450-682-4537
SAINTE-FOY Place Sainte-Foy 2450 boul. Laurier 418-652-4537
MONTRÉAL Centre-ville 677 rue Ste-Catherine Ouest 514-282-4537
BROSSARD Mail Champlain 2151 boul. Lapinière 450-672-4537
3448734A

CAPTEZ L'ÉMOTION DES FÊTES AVEC Canon®
Canon® EOS DIGITAL REBEL XTi avec EF-S 18-55 mm
• 10,1 mégapixels
• Écran ACL de 2,5 po
• Technologie Picture Style
• Mise au point automatique à 9 zones
• Système de nettoyage intégré
• PictBridge
• Inclus : pile, chargeur, câbles A/V + USB, logiciel et courroie
• Incluant aussi objectif EF-S 18-55 mm
989,95$
*EN PRIME sac à accessoires à l'achat de EOS DIGITAL REBEL XTi. Valeur de 49,95 $
Canon® EF 75-300 MM F4-5.6 III USM
• Zoom téléphoto 4X
• Idéal pour la photographie de sports, en nature ou les portraits
• Moteur Ultra Sonic pour mise au point silencieuse et rapide
249,95$
Caméras Simon inc.
76 ans de bon service
11, rue Saint-Antoine Ouest (514) 861-5401 • 1 800 3-SIMONS
www.camerassimon.com
Heures d'ouverture de Noël : Samedi, de 9 h à 17 h ; Dimanche, de 10 h à 16 h ; Lun. au Vend. : 9 h à 21 h
Place D'armes
Cette annonce prévaudra sur les annonces précédentes.
Prix valides jusqu'au 19 décembre 2006 ou jusqu'à épuisement des stocks
3447191

400
MINUTES EN TOUT TEMPS

APPELS ENTRANTS ILLIMITÉS

DANS TA RÉGION URBAINE

30 $/mois

Le forfait urbain de Solo
Souhaitez la bonne année à petit prix... Et profitez des appels entrants illimités[1] lorsqu'on vous rend la pareille ! Et, si vous décidez de sortir de la ville, vous pourrez toujours compter sur notre vaste réseau national. Pour obtenir plus de détails sur les régions urbaines, visitez solomobile.ca/urbain.
Joyeuses Fêtes !

MAINTENANT AVEC LA FACTURATION À LA SECONDE[2]

Solo^MC mobile

3448794

Solo mobile

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
514 351-4616
MONTRÉAL
Plaza Alexis Nihon
514 989-7338
Centre Rockland
514 735-1068
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
514 695-7969
ROSEMÈRE
Place Rosemère
450 420-3833
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
450 461-2783

Bell

BROSSARD
Quartier DIX30
450 676-7844
LAVAL
Megacentre Laval
450 664-2502
PINCOURT
Faubourg de l'Île - kiosque
514 453-0236

Espace Bell

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
514 353-0257
BROSSARD
Mail Champlain
450 465-8759

DELSON
5 Route 132
450 635-9999
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352 boul. des Sources
514 684-6846
3699 boul. St-Jean
514 626-8888
DORION-VAUDREUIL
84 boul. Harwood
450 424-1416
DORVAL
Les Jardins Dorval
514 631-1222
LASALLE
7567 boul. Newman
514 368-8000
Carrefour Angrignon
514 364-3071
LAVAL
1655 boul. St Martin
450 680-1010
Carrefour Laval
450 681-3344
Carrefour Laval -kiosque
450 978-7133
Centre Laval
450 680-2355
LONGUEUIL
666 Place Transcanada
450 463-7777
Place Longueuil
450 679-4558
MONTREAL
9280 boul. de l'Acadie
514 385-0770
5187 avenue Papineau
(angle Laurier)
514 526-2020
892 rue St-Catherine Ouest
514 866-6686
Boul. Décarie
(angle Jean-Talon)
514 739-7777
Centre Rockland
514 340-1269
Place Alexis-Nihon
514 939-2439
Place Dupuis
514 844-1313
Place Versailles
514 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
514 342-5444
Tour Jean-Talon
(Rez-de-chaussée)
514 270-1155
MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
514 322-3202
POINTE-AUX-TREMBLES
12530 Sherbrooke est
514 645-4455
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
514 630-4992
REPENTIGNY
309 rue Notre-Dame
450 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
450 657-4455
ROSEMÈRE
232 boul. Curé-Labelle
450 979-3838
Place Rosemère
450 435-0024
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
450 441-1535
ST-EUSTACHE
Place St-Eustache
450 623-8500
ST-HUBERT
5190 boul. Cousineau
450 676-9919
3879 boul. Taschereau
450 926-2020
ST-LAURENT
La Place Vertu
514 335-2355
ST-LEONARD
6050 boul. Métropolitain est
514 257-9292
Centre Le Boulevard
514 376-2288
TERREBONNE
Les Galeries Terrebonne
450 964-7985

Bell Mobilité

AUTEUIL
Entreprise Yaco enrg.
5330 boul. des Laurentides
450 628-9366
LACHINE
CBCI Telecom Inc.
2409 46e Avenue
514 422-3334
LAVAL
Metro Com Canada
800 boul. Chomedey (120)
Tour C
450 687-4000
LONGUEUIL
Triacom
2771 boul. Jacques-Cartier est
450 928-2244
MONTRÉAL
ABCO Telecom Inc.
8900 rue Lajeunesse
514 389-8900
CELLUMTL
Complexe Desjardins
514 282-3388
Télécentre Québec
6855 rue St-Jacques ouest
514 485-5222
ST-EUSTACHE
Communications J.D.
66 rue Dubois (107)
450 974-7444
ST-LAURENT
J.D. Mobilité
4232 rue Seré
514 448-6650
TERREBONNE
Her-Comm
1729 chemin Gascon
450 964-7777

Disponible chez :

BEST BUY
SONXTEL
LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
STÉRÉO Plus
JÜS TELECOM
La clef de sol

Avec une nouvelle activation d'un forfait urbain de Solo; offert avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture du réseau principal de Solo Moblile, là où la technologie le permet. Chaque forfait est facturé sur une base mensuelle et, à moins d'indication contraire, les minutes pour toute utilisation (données ou voix) sont locales dans la zone de couverture Solo Mobile ; sinon, des frais d'interurbain et d'itinérance (y compris impôts étrangers) peuvent s'appliquer. Les appels en provenance ou à destination de l'extérieur de votre zone sont à 30 ¢ la minute. D'autres frais mensuels s'appliquent, comme les frais du service 9-1-1 (50 ¢/mois), d'accès au réseau – qui ne sont pas des frais gouvernementaux (6,95 $/mois) et d'activation (frais uniques de 35 $). Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Modifiable sans préavis. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. (1)S'applique aux appels reçus à l'intérieur de votre zone d'appel locale et de zones sélectionnées ; 30 ¢/min. pour les appels interurbains au Canada. (2)S'applique aux appels locaux et non aux appels itinérants et interurbains, pour lesquels un minimum de 30 secondes est exigé. Solo Mobile et le logo Solo sont des marques de Solo stratégie de marque inc., utilisées sous licence.

3447458A

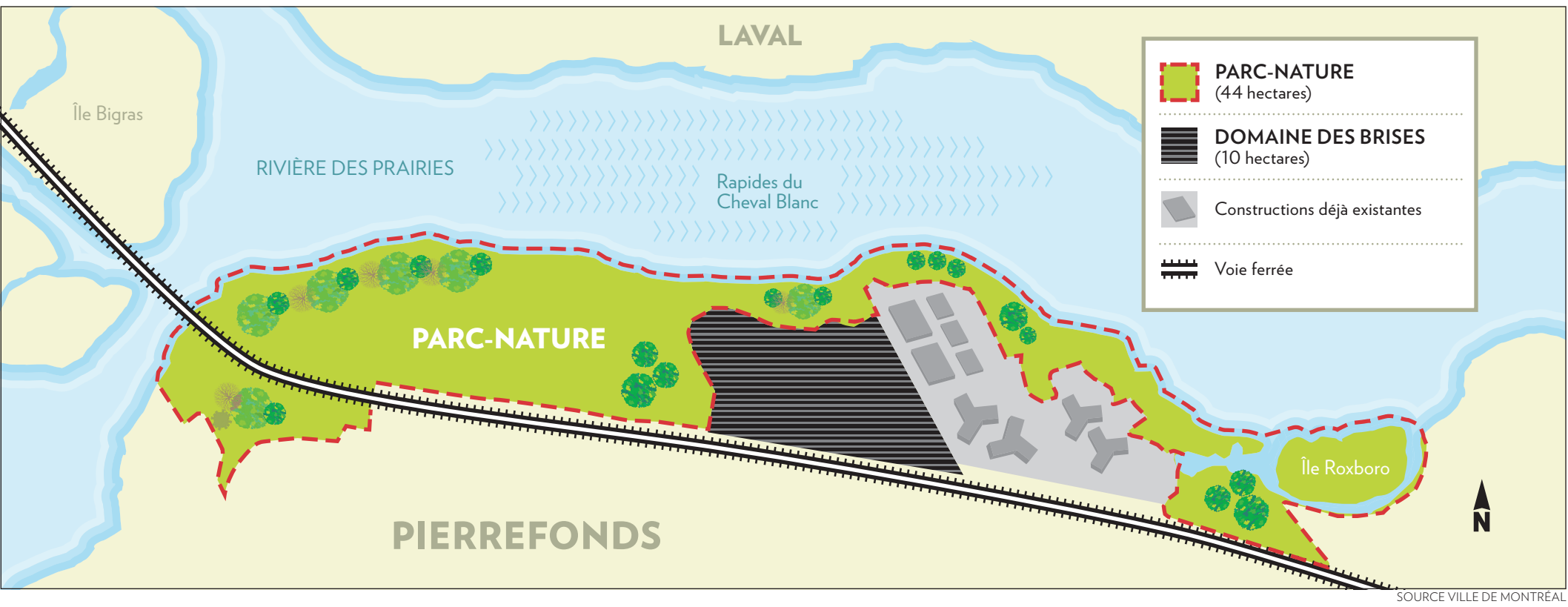

SOURCE VILLE DE MONTRÉAL

RAPIDES DU CHEVAL BLANC

Un nouveau parc de 44 hectares à Montréal

ÉRIC CLÉMENT

La transformation de 44 hectares d'espaces verts en un parc-nature dans l'écoterritoire des rapides du Cheval Blanc est saluée par le Conseil régional de l'environnement de Montréal.

Mardi, Montréal et le promoteur immobilier Grilli annonçaient à Pierrefonds-Roxboro le résultat de leurs négociations, soit le développement d'un quartier résidentiel, le Domaine des brises, au cœur de l'écoterritoire. Après quatre ans de disputes, la solution trouvée permet à l'arrondissement de mettre en valeur un terrain de 10 hectares tout en planifiant la création d'un parc grand comme le parc La Fontaine au bord de la rivière des Prairies.

Le parc permettra aux citoyens d'avoir accès aux berges de la rivière sur 3 km, ce qui est assez exceptionnel dans ce coin de l'île où les terrains au bord de l'eau sont souvent privés. L'écoterritoire est d'une grande richesse biologique, autant végétale qu'animale: milieux humides variés, habitats de nombreux animaux, aire d'alimentation du grand héron, etc.

Le CREM a salué la démarche « pragmatique et intelligente » des fonctionnaires de la Direction des sports, des parcs et des espaces verts de la Ville dans ce dossier. La Coalition verte a toutefois critiqué le projet, estimant qu'on aurait dû prendre tout l'espace pour créer le parc. La Ville estime que, financièrement, ce n'était pas possible.

« On voudrait toujours que tout soit préservé, dit Robert Perreault, directeur général du CREM, mais l'approche de la Ville est porteuse d'une vision sérieuse. Elle s'est donné des leviers pour trouver des terrains d'entente intéressants pour d'autres écoterritoires. »

Mis à part les citoyens qui tenaient mordicus à ce qu'on ne touche pas à un seul arbre, d'autres défenseurs de l'environnement ont été surpris de constater que les recommandations qu'ils avaient faites pour protéger le plus d'espaces verts possible ont été entendues. D'ailleurs, certains ont félicité le conseiller en aménagement Daniel Hodder pour son travail car le projet immobilier passe de 650... à 251 unités d'habitation.

Même la représentante du promoteur, l'urbaniste Carole Tétreault, a dit à *La Presse* que les suggestions des citoyens rendaient les maisons plus intéressantes. Le plan final prévoit la construction des maisons unifamiliales dans la zone du seul petit boisé menacé par le projet, donc un grand nombre de ses arbres sera conservé, assure Daniel Paré, urbaniste travaillant pour Grilli. Même les pierres des vieux murets de roches, qui rappellent l'époque où les lieux avaient une vocation agricole, seront recyclées dans les aménagements paysagers du nouveau quartier.

Grilli a aussi dû tenir compte des recommandations du Conseil du patrimoine de Montréal pour améliorer son projet, qui sera bâti en partie sur un ancien dépôt à neige décontaminé en 2004. Il n'y aura pas de tours de huit à 10 étages tel que prévu auparavant, mais 30 maisons unifamiliales (vendues de 400 000 à 450 000 $), 41 maisons latérales (de 300 000 à 350 000 $), 40 habitations en rangée (250 000 $ chacune) et 140 appartements (vendus de 140 000 à 160 000 $) dans des édifices de quatre étages.

Pour que le parc voie le jour, la Ville devra acquérir trois derniers terrains. « On a les budgets pour ça », a dit M. Hodder, qui a assuré que les citoyens seront appelés l'an prochain à participer à la planification du parc.

Selon lui, la création et le fonctionnement du parc seront presque autofinancés. « Les revenus générés par le projet immobilier permettent de financer les aménagements évalués à 100 000 $ l'hectare ainsi que la gestion du futur parc », a-t-il dit.

Si le comité consultatif d'urbanisme de Pierrefonds-Roxboro recommande ce projet dès la mi-janvier à l'arrondissement, la construction des premières maisons débutera cet hiver. La phase 2 commencerait en 2009. L'arrondissement promet qu'un comité de suivi formé de citoyens s'assurera que le projet chemine tel que prévu, en respectant tous les engagements.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : eric.clement@lapresse.ca

UNE CADEAU DES FÊTES POUR TOUTE LA FAMILLE

PDSF 379$

«La meilleure caméra de sa catégorie en conditions de faible luminosité.» - Technical Image Press Association

FinePix F30

6,3 MP | LCD 2,5 po | ZOOM 3x | ISO 3200

L'excellente F30 est dotée d'une sensibilité de 3200 ISO et d'un flash intelligent de pointe. Elle élimine les flous dus au mouvement du sujet ou à la vibration de la caméra et vous permet de créer des images parfaites, même en conditions de faible luminosité, et de recréer la même scène que celle perçue par vos yeux. Surveillez l'arrivée imminente du modèle F31 fd, doté de la fonction de détection des visages.

PDSF 499$

FinePix S6000fd

6,3 MP | LCD 2,5 po | ZOOM 10.7x | ISO 3200 | Détection des visages

Cette caméra associe la sensibilité ISO 3200, un flash intelligent et la NOUVELLE technologie de détection des visages à un zoom équivalent à 28-300 mm. Hyper polyvalente, elle excelle dans les grands angles, les gros plans et le portrait. Plus besoin de changer de lentille.

TECHNOLOGIE FUJIFILM DE DÉTECTION DES VISAGES

Concurrence

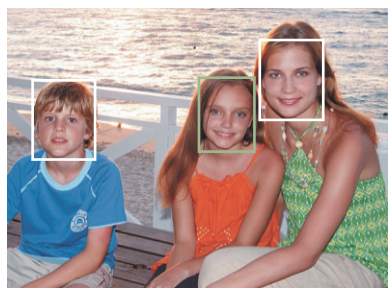

S6000 avec la détection des visages

La technologie de détection des visages FujiFilm repère jusqu'à 10 visages de sujets en temps réel et donne une exposition et une mise au point exacte sur le sujet principal, même s'il n'est pas au centre de l'image. Pour en savoir plus long : **www.fujifilm.ca/seeforyourself.**

3 FUJIFILM 3 ANS DE GARANTIE

Fujifilm offre maintenant une garantie du manufacturier de 3 ans, la meilleure de sa catégorie, sur toutes les caméras numériques doté de la technologie Real Photo.* Ne vous contentez pas de prendre de meilleures photos : prenez-les avec confiance.

FUJIFILM
www.fujifilm.ca

*La garantie s'applique uniquement aux modèles à technologie Real Photo de Fujifilm achetés après le 1er octobre 2006 chez un détaillant Fujifilm Canada autorisé.

3437407A

HÔTEL DE VILLE DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION

Le déménagement coûterait trop cher

TRISTAN PÉLOQUIN

Le projet de déménagement des locaux de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension dans un immeuble de la Ville de Montréal, piloté par le conseiller de l'UCIM Frank Venneri, représenterait pour les citoyens une dépense supplémentaire de 400 000 $ par année, révèle un document consulté par *La Presse*.

Actuellement, les locaux des services aux citoyens et ceux des élus de l'arrondissement sont dispersés dans trois différents immeubles. Cette situation ne fait pas l'affaire des trois conseillers d'arrondissement membres de l'UCIM, qui souhaiteraient regrouper tous les services dans l'ancien hôtel de ville de Saint-Michel. En novembre 2004, le conseil d'arrondissement a d'ailleurs adopté à trois contre un une résolution en ce sens. Anie Samson, membre de Vision Montréal, est la seule à s'être opposée à cette résolution et refuse de déménager son bureau dans l'immeuble appartenant à la ville.

Ce projet de déménagement, mis de l'avant par le conseiller Frank Venneri, impliquerait la construction en partenariat public-privé (PPP) de deux nouveaux immeubles à proximité de l'actuelle Maison des citoyens de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Or, selon un document interne préparé par le service des immeubles de la Ville, ce nouveau complexe coûterait aux contribuables plus de 1,1 million par année.

« Je veux bien regrouper tous les services en un seul endroit. Ce serait l'idéal. Mais je ne le ferai pas à n'importe quel prix », plaide M^me^ Samson.

La semaine dernière, *La Presse* a révélé que M^me^ Samson a participé à un voyage d'affaires en Croatie avec Peter Kadijevic, le propriétaire de l'immeuble du 529, rue Jarry Est. L'immeuble abrite aussi les bureaux d'ImmCanBec, l'entreprise de consultants en immigration dont M^me^ Samson est la vice-présidente. Lors de ce voyage, M. Kadijevic a travaillé bénévolement pour ImmCanBec. Selon M^me^ Samson, ces liens d'affaires n'ont cependant rien à voir avec son refus de déménager ses bureaux. « Moi, je n'ai rien à cacher. Au contraire, j'ai parlé à tout le monde à l'hôtel de ville de ce voyage, dit-elle. J'ai été transparente. On ne peut pas en dire autant de M. Venneri, qui refuse qu'il y ait une consultation au sujet de son projet de construction en PPP. »

Bataille de chiffres entre les cols bleus et Montréal

Le Syndicat des cols bleus regroupés conteste le salaire moyen des employés municipaux diffusé par la Ville de Montréal plus tôt cette semaine lors de la présentation du cadre financier de la prochaine convention collective. Selon l'administration municipale, le salaire moyen d'un col bleu montréalais est de 64 215 $ en incluant les avantages sociaux. Le syndicat affirme pour sa part que la moyenne se chiffre plutôt à 56 629 $. Pour la prochaine convention collective, Montréal propose aux syndicats des augmentations salariales de 0 % en 2007 et de 2 % pour 2008, 2009 et 2010. — Sébastien Rodrigue

Nous célébrons!

NOUVELLE SUCCURSALE

PLACE MONTRÉAL TRUST

1500 avenue McGill College (NIVEAU METRO) (514) 906-6880

Spéciaux annoncés, disponibles dans toutes les succursales

TELUS®

Chocolate de LG

- Appareil photo numérique intégré à 1,3 mégapixel
- TELUS Radio sans fil MD
- TELUS Musique sans fil MD
- TELUS TV sans fil MD

79.88$*

EN PRIME!*
IPod nano 2Go
Valeur de 168.88

*Sur forfaits sélectionnés. Seulement avec nouvelle activation. Contrat de 3 ans. Détails en magasin.

Financement 0% disponible† Sur produits sélectionnés.

LG

TVHD 23" ACL

- Écran plat prêt pour montage mural
- Résolution de 1366 x 768 pixels
- Capacité d'affichage TVHD - 480p, 720p, 1080i
- Angle de visionnement: 176° horizontal/vertical

SEULEMENT 598.88

Nikon NUMÉRIQUE

Appareil photo numérique reflex D50

- 6.1 mégapixels
- Objectif 18-55mm inclus
- Objectif interchangeable de type "AF"
- Capteur d'images CCD RGB
- Format JPEG/RAW (Exif 2.2)
- Équivalents ISO, 200-1600
- Posemètre TTL à matrice couleur 3D, intégrale centrale et sélective
- Équilibre de blanc

MAINTENANT 688.88

CREATIVE MP3

Mémoire 512 Mo

Lecteur MP3 Zen nano plus

- 18 hres d'autonomie approx.
- Syntoniseur numérique FM
- Enregistrement vocal • Affichage de texte
- Gère les fichiers MP3 et WMA (DRM)
- Interface USB 2.0

NOUVEAU 68.88

ZENNANO512R

LG HDTV XD ENGINE™

TVHD 42" plasma

- Écran plat prêt pour montage mural
- Capacité d'affichage 1080i, 720p TVHD
- Aspect d'écran cinéma 16:9
- XD Engine™
- Rapport de contraste 10000:1
- Interface HDMI
- Résolution 1024 x 768
- Syntoniseurs(s) ATSC/NTSC/QAM
- Sonorité SRS TruSurround XT™
- Entrées à composants, S-Vidéo et composites

SEULEMENT 1488.88

DENON

DOLBY DIGITAL PRO LOGIC II · DIGITAL dts SURROUND · PRÊT POUR (((XM)))

DHT487XP

Ensemble cinéma maison 5.1

- Décodage numérique 5.1
- Prêt pour radio satellite XM
- 4 enceintes satellites à 2 voies
- Enceinte centrale
- Caisson d'extrêmes-graves amplifié
- Télécommande multifonctions

RABAIS 100$ 698.88

ILLICO TÉLÉ NUMÉRIQUE VIDÉOTRON QUEBECOR MEDIA

GRATUIT!
Terminal numérique HD (3250)

Applicable pour nouveaux abonnés haute définition seulement. Sur entente de 12 mois. À l'achat d'un téléviseur HD de 32" ou plus. Détails en magasin. Cette offre est valable jusqu'au 17 décembre 2006.

SONY BRAVIA BRAVIA ENGINE

TVHD 46" ACL

- Écran plat prêt pour montage mural • Angle de visionnement 170°
- Capacité d'affichage 480p, 720p, 1080i • Aspect d'écran cinéma 16:9
- Entrée(s) numérique(s) HDMI • Sonorité SRS TruSurround XT™
- Syntoniseur(s) ATSC intégré • Temps de réponse 8 ms
- Filtre en peigne 3-D • Entrée(s) vidéo PC

SEULEMENT 2788.88

FUJITSU Bluetooth®

intel Centrino® Duo

A6010-1

Ordinateur portatif Lifebook

- Technologie Intel® Centrino Duo
- Processeur Intel T2050 Core Duo
- 1.6 GHz • Mémoire de 1024 Mo
- **Disque rigide de 120 Go**
- Graveur Multi CD-R/RW et DVD-R/RW
- **Bluetooth intégré**
- Lecteur de cartes mémoire 3 en 1 intégré
- **Lecteur d'empreintes digitales**
- Écran 15.4" technologie Crystal View
- Windows® XP Media Center Édition 2005

RABAIS 125$ 1098.88*

*Après remise postale de 125$.

+ **GRATUIT** WordPerfect Office X3
+ **GRATUIT** Imprimante Canon

Acceptée!

3403976A

Dumoulin

pour ce qu'il y a de mieux

FINANCEMENT DISPONIBLE!

OUVERT jusqu'à 21h00 du lundi au vendredi

- **Centre-Ville** 368, rue Ste-Catherine O. *(coin Bleury)*
- **Boul. St-Laurent** 2050, boul. St-Laurent *(stationnement gratuit)*
- **L'Acadie** 8990, boul. l'Acadie *(Nord de la Métropolitaine)*
- **Décarie** 5485, rue des Jockeys *(Décarie/Blue Bonnets)*
- **St-Léonard** 6852, Jean-Talon E. *(Langelier/Galeries d'Anjou)*
- **Lasalle** 7197, boul. Newman *(près Carrefour Angrignon)*
- **West Island** 2315, Transcanadienne *(des Sources)*
- **Fairview Pte-Claire** *(2e étage)*
- **Laval Centropolis** *(à côté du Colossus)*
- **Carrefour Laval** *(entrée #5, à droite)*
- **Ste-Dorothée** Méga Centre Notre-Dame *(Aut. 13)*
- **Place Rosemère** *(entrée rue Le Bouthillier)*
- **Lachenaie** 1200 Yves-Blais *(près du Cinéma Triomphe - Aut. 40 et 640)*
- **St-Jérôme** Carrefour du Nord *(à l'intérieur du Sears)*
- **Boucherville** 582, ch. de Touraine *(près du IKEA)*
- **Brossard** 5705, Taschereau *(Est du Mail Champlain)*
- **Promenades St-Bruno** *(entrée #1)*
- **Gatineau** 195, Bellehumeur

www.dumoulin.com ■ 1-877-DUMOULIN

*Aucun frais ni intérêt pendant 24 mois sur produits sélectionnés. Le prix de vente est payé par le biais de 24 versements mensuels égaux à un taux d'intérêt de 0%. À défaut par le consommateur d'effectuer ses paiements en temps opportun, des frais d'intérêts calculés au taux de 28.75 par Citi Finance ou 17.9% par Visa Desjardins Accord-D seront facturés à partir de la date d'achat. Taxes payables en magasin lors de l'achat. Sujet à l'approbation de Citi Finance ou Visa Desjardins Accord-D. Détails en magasin.. Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales. **Certains produits sont en quantités limitées et ne sont pas disponibles dans toutes nos succursales.** Les illustrations peuvent différer. Prix et offres en vigueur jusqu'au 18 décembre 2006 ou jusqu'à épuisement des stocks. Sujet à changement sans préavis. Détails en magasin.

ACTUALITÉS

Flouée de 250 000 $

CHRISTIANE DESJARDINS

C'est un véritable conte de fées que vivait Sylvie Cloutier à l'hiver 2004. Aussi, le réveil a-t-il été extrêmement brutal quand elle s'est rendu compte que l'homme riche et charmant qu'elle fréquentait depuis trois mois était un repris de justice qui venait de s'éclipser avec les 250 000 $ qu'elle lui avait confiés.

« Jamais je n'ai douté. Moi, je viens d'une famille honnête. Si j'avais eu l'ombre d'un doute, je ne serais pas assise ici aujourd'hui », a raconté Sylvie Cloutier, hier, alors qu'elle témoignait au procès de Stéphane Marleau. L'homme de 38 ans est accusé d'avoir fraudé Sylvie Cloutier ainsi que le frère de celle-ci, Daniel Cloutier, qui aurait lui aussi « investi » 49 000 $ auprès de Marleau. Aucun des deux n'aurait revu son argent.

Cette affaire incroyable mais bien réelle, débute en janvier 2004. Sylvie Cloutier, divorcée, mère de deux enfants et cadre dans le milieu de la santé, va sur le site Internet des Lofteurs le 20 janvier, par curiosité. Cela la mène automatiquement sur un site de rencontres, où elle remarque l'annonce de Stéphane Marleau. Une correspondance s'engage. Trois jours plus tard, le 23 janvier, ils se rencontrent dans un restaurant de Côte-des-Neiges. Marleau raconte qu'il arrive du Mexique où il possède un hôtel et beaucoup de biens comme une jeep, des motomarines, un bateau de 60 pieds… Il se dit homme d'affaires, prétend prendre des cours de droit et œuvrer en droit international. L'homme paraît bien, il semble avoir beaucoup d'argent, et M^me^ Cloutier sent des atomes crochus. La relation se transforme rapidement en amour.

Marleau raconte qu'il a été adopté, mais que son père biologique est Alfonso Caruana, un homme immensément riche. Ce père place l'argent de son fils, qui rapporte quatre ou cinq fois la mise. De fil en aiguille, Marleau convainc Sylvie Cloutier de lui prêter de l'argent à placer. Elle hypothèque sa maison pour ce faire et s'endette sur marge. Marleau achète aussi une BMW décapotable de l'année, à tempérament, qu'il met au nom de Cloutier, car lui ne peut rien avoir à son nom. Ceci parce qu'il est en instance de divorce, explique-t-il. Un jour, il emmène Sylvie Cloutier visiter une maison à vendre dans l'ouest de l'île, d'une valeur de plus d'un million de dollars. Son riche père veut la lui offrir, affirme-t-il. Marleau demande à Cloutier d'aller choisir des électroménagers à son goût pour la meubler. Elle s'exécute et choisit, selon ses propres mots, « *nothing but the best* ». La facture, enregistrée sur la carte de crédit de Sylvie Cloutier, s'élève à plus de 25 000 $, dont 8000 $ pour l'écran géant dernier cri. Cloutier ne donne pas d'adresse, car la maison de Marleau n'est pas encore achetée.

Le ballon se dégonfle tout d'un coup

Fin avril, Sylvie Cloutier est sur le point de partir en voyage au Mexique avec Marleau, comme celui-ci le lui a promis. Mais bizarrement, elle n'arrive plus à le joindre. Elle constate que la BMW est devant chez elle, verrouillée, avec les clés à l'intérieur. Elle commence à réaliser qu'elle s'est fait flouer. Elle appelle au magasin de meubles pour faire annuler les achats, mais il est trop tard. Marleau a fait livrer le tout dans un entrepôt. Elle commence à s'informer réellement sur Marleau et découvre qu'il a un lourd casier judiciaire. Le restaurant qu'il disait posséder à Montréal-Nord est un endroit lugubre dans un secteur industriel. Sur la façade, Marleau a installé une grande Affiche où il apparaît entouré de serveuses en tenue légère. C'est la catastrophe. Sylvie Cloutier se prend un avocat, engage des procédures civiles et porte plainte au criminel. Marleau, qui était apparemment parti au Mexique avec une autre femme, finira par rentrer au bercail et sera incarcéré pour autre chose. Le 23 avril 2005, on retrouve Marleau dans la nouvelle revue de Claude Charron, *La semaine*, où il prétend être le confident et le protecteur de Guy Cloutier en prison. L'article est signé Alain Stanké. Hier, Marleau a fait valoir qu'il avait été payé 15 000 $ pour cette entrevue. Le procès qui se déroule devant le juge Serge Boisvert se poursuit aujourd'hui. C'est M^e^ Thierry Nadon qui est procureur de la Couronne, tandis que Marleau est représenté par M^e^ Lynda Bureau.

SUITE DE LA UNE

PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE ©

Nick Rizzuto ne semble pas avoir perdu sa prestance en prison. En fait, il a vite été pris en charge par les autres détenus.

Nick Rizzuto s'adapte à la prison

RIZZUTO

suite de la page A1

À son arrivée en prison, il affichait la même assurance qu'on a pu déceler sur les photos publiées dans les médias lors de son arrestation au petit matin, le 22 novembre.

Selon des gardiens interrogés par *La Presse*, il est arrivé menotté et il s'est plié à toutes les fouilles usuelles sans maugréer. Une fois dans sa cellule, il a paru un peu décontenancé quand il s'est aperçu que ses trois fidèles « compare » n'étaient pas dans le même bloc de détention que lui. Le secteur est surtout peuplé de motards et de membres de gangs de rue en attente de procès comme lui.

Comme c'est généralement le cas pour un gangster de son rang, il a vite été pris en charge par les autres détenus. « Quand il est entré dans la «wing», plusieurs détenus sont restés comme figés. On sentait déjà qu'il n'est pas comme les autres, qu'il a le respect du milieu », a confié un surveillant. En détention depuis le printemps, et bien vu lui aussi de la population carcérale, le Hells Angel Mario Brouillette l'a pris sous son aile. Ses contacts avec le vieil homme ont été d'autant plus faciles qu'ils parlent tous deux l'espagnol.

Les premiers jours, a-t-on appris, Nick Rizzuto avait peine à retrouver sa cellule. Il se trompait de porte à tout bout de champ. En boutade, un motard a dessiné un drapeau aux couleurs de l'Italie qu'il a placé bien en vue à l'entrée de la cellule. Pour le reste, c'est la banale routine quotidienne des détenus: manger, dormir, regarder la télé, jouer aux cartes et participer à des activités récréatives. « Il est encore solide. Une fois, il a joué au hockey cosom », a dit un gardien.

De toute évidence, Rizzuto apprécie la compagnie de ses codétenus, puisqu'on laisse entendre qu'il a payé la « cantine » de tout le monde à une occasion. Il est encore plus à l'aise puisque au moins un de ses hommes de confiance a depuis été transféré dans le même secteur de détention que lui. Une chose est sûre, il fêtera Noël et le premier de l'An dans le même décor, et sans son fils Vito, incarcéré aux États-Unis.

« Il n'aura aucun passe-droit. Comme les autres détenus, il profitera d'un repas de Noël et il pourra se coucher un peu plus tard », a souligné un gardien de l'établissement. Comme il n'est pas parfaitement familier avec le régime des prévenus – « il y a souvent des variantes, les détenus déjà condamnés ayant davantage de privilèges », a-t-il expliqué – il ne peut dire si Rizzuto pourra profiter de visites prolongées.

stokes

ÉPARGNES des FÊTES
IDÉES CADEAUX GÉNIALES!!!
épargnez jusqu'à 70%
De la valeur comparable sur la marchandise sélectionnée.

Ens. de vaisselle "Silk Road"
Service de 16 mcx pour 4 pers.
Valeur comp.: 130,00$
49,98 ens.

Ens. de vaisselle "Bristol Gold"
Service de 47 mcx en porcelaine, pour 8 pers. Service complémentaire de 7 mcx indus (motif doré)
Valeur comp.: 150,00$
59,98 ens.

"Monsieur Bar Soft Pull"
Avignon
Ens. tire-bouchon 3 mcx à action douce support inclus
19,98

"C'est Si Bon"
Ens. à fondue 11 mcx en fonte
Valeur comp.: 75,00$
39,99 ens.

Collection de verres "Reidel Ouverture"
Vin blanc ou rouge, porto, champagne, magnum (fait en Allemagne)
9,99 ch.

Raclette/Grill
Ens. raclette / grill 18 mcx
Électrique, antiadhésif, réversible
89,98 ens.

Batterie de cuisine de 10 mcx "Imperia"
En acier inoxydable 18/10
Valeur comp.: 250,00$
99,98 ens.

Pierre chauffante
Ens. de 5 mcx
Grille à deux brûleurs
Acier inoxydable
Pierre de 37x19cm
Valeur comp.: 60,00$
19,98 ens.

Sudoku
Jeu de stratégie numérique 81 mcx
Valeur comp.: 25,00$
14,99

Ens. de Poker
Avec 300 jetons dans une mallette en aluminiun (Jetons 11,5 grammes)
Valeur comp.: 85,00$
29,98

"Veranda"
Ens. de coutellerie 84 mcx dans un coffret en bois. Service pour 12
Acier inox 18/10
Comprend en plus : 12 cuillers à espresso et 12 ustensiles de service
Valeur comp.: 279,00$
99,98 ens.

5 MÉGA CENTRES
· CARREFOUR CHAMPÊTRE, BROMONT 450.534.3264 (Boul. Le Carrefour)
· QUARTIER DIX30, BROSSARD 450.445.2608 (Leduc)
· CARREFOUR DE LA RIVE-SUD, BOUCHERVILLE 450.645.0424 (Complexe IKEA, à côté de L'Équipeur)
· MARCHÉ CENTRAL 514.388.3315 (Boul. L'Acadie)
· LES FACTORERIES ST-SAUVEUR 450.277.0477 (Chemin du Lac Millette)

PLUS 32 AUTRES MAGASINS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL (CENTRES COMMERCIAUX)

Le principal détaillant pour les articles de table et les articles cadeaux au Canada!

stokes

3442658A

UNE JOURNÉE QUI COMMENCE BIEN. UN FLEUVE DE VITAMINES.

Les *vitamines Phytobec* vous donnent l'énergie nécessaire pour entreprendre votre train-train quotidien. Ses quarante éléments complètent votre nutrition et vous gardent en santé.

DE LA DIVERSITÉ, DE LA DIVERSITÉ, DE LA DIVERSITÉ

DE LA DIVERSITÉ avant toute chose. Voilà un type d'alimentation logique! Aborder la question comme ça, c'est plein de bon sens et c'est dans cet esprit que les fabricants de la *formule Phytobec* ont mis en valeur une capsule aux composants variés. Oui, quarante ingrédients bien choisis, à doses contrôlées, pour parvenir à vous aider efficacement en cernant les besoins cachés de votre organisme.

PRENEZ-VOUS EN CHARGE

OUI, prenez-vous en charge avec un fleuve de vitamines, de minéraux et d'ingrédients naturels. Avec *Phytobec* et ses anti-oxydants, vous commencerez votre journée du bon pied.

UNE OFFRE IRRÉSISTIBLE À 29,99$

En vigueur du samedi 16 décembre au mardi 19 décembre 2006.

Achetez un format de 360 capsules de Phytobec et recevez un deuxième format de 80 capsules GRATUITEMENT.*

Disponible aux endroits suivants:

*Jusqu'à épuisement de l'inventaire

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est
Montréal (Québec) H2R 1W3
(514) 279-3709
www.johanneverdon.com

Bio-Actif inc.
880, rue Michèle-Bohec
Blanville (Québec) J7C 5E2
(450) 979-2506
Heures d'ouvertures restreintes
www.bio-actif.com

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest
Magog (Québec) J1X 2A8
(819) 868-3368

Boutique Luc Mathieu
2304, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
(819) 823-3322

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges
Trois-Rivières (Québec) G8Y 5L5
(819) 378-7777

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109, Ste-Foy (Québec) G1V 1V6
(418) 656-1266

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy
Lévis (Québec) G6V 6C9
(418) 833-5933

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades
St-Bruno (Québec) J3V 5K2
(450) 653-6009 (Promenades St-Bruno)

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier
Laval (Québec) H7S 1Y9
(450) 688-5455

Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu
ligne sans frais: **1-877-511-3368**
www.boutiquesantelucmathieu.com

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour Promenade
Beauport (Québec) G1C 5R9
(418) 667-0070

Ferti 2000: commandes postales

Téléphone: (514) 272-1365
Ligne extérieure: 1-800-272-1365

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3Z8
(819) 770-3645

Lundi 8h à 18h
Mardi au vendredi 8h à 17h
Samedi 7h à 17h
Dimanche 7h à 17h

3448931A

ACTUALITÉS

Réseau de proxénètes démantelé

HUGO MEUNIER

Les policiers de la Rive-Sud ont démantelé mardi un réseau de proxénètes qui forçaient des adolescentes à danser dans des bars et se prostituer dans des motels de la région de Montréal. Cinq jeunes hommes, dont trois frères, ont été arrêtés.

Les policiers ont jusqu'à maintenant identifié quatre victimes, qui ont entre 16 et 18 ans. L'une d'elles a atteint sa majorité durant l'enquête. Les autorités ont bon espoir de retrouver d'autres victimes.

Les proches des proxénètes interrogés hier ont nié l'implication des accusés dans cette affaire.

Les cinq personnes appréhendées n'entretenaient aucun lien avec une autre organisation criminelle. Les prévenus, âgés de 18 à 23 ans, allaient racoler des jeunes filles en difficulté, en leur faisant miroiter une vie de rêve. Les adolescentes provenaient des centres jeunesse. Après avoir gagné leur confiance, les accusés les hébergeaient chez eux. Elles recevaient alors des cadeaux en échange de faveurs sexuelles.

« Elles sont d'abord bien traitées. C'est pour elles une manière de se sortir du pétrin », a expliqué l'agent René Fleury, de la Régie intermunicipale de police Rousillon.

Le conte de fées est toutefois de courte durée.

Les quatre jeunes femmes ont ensuite été introduites dans l'univers de la prostitution, notamment dans des motels de la Rive-Sud et de Montréal. Les clients pouvaient obtenir leurs services par le biais de petites annonces dans des journaux.

Les proxénètes leur avaient fabriqué une fausse identité. « Certaines se préparaient à aller travailler à l'extérieur de la province et même du pays », a souligné l'agent Gaétan Durocher, du service de police de Longueuil.

Les enquêteurs ont découvert le pot aux roses lorsqu'une des jeunes femmes a décidé de s'extirper des griffes de ses proxénètes et de dénoncer le réseau et ses acteurs. Même si les victimes ont été exploitées, menacées, séquestrées et mêmes battues, elles n'étaient pas prisonnières des accusés, ont précisé les policiers.

Le réseau n'était en exploitation que depuis quelques mois.

Les policiers ont mené des perquisitions dans deux résidences de la Rive-Sud, où habitent les accusés. Les enquêteurs y sont retournés mardi, cette fois avec des mandats d'arrêt.

C'est au sous-sol d'un modeste bungalow en briques brunes de La Prairie que vivaient les trois frères Youssef, Youness et Rabii Sawab, et trois des jeunes femmes impliquées dans le réseau. Les accusés partageaient aussi la maison avec leurs parents, leur grand-mère et deux enfants d'âge scolaire. Les parents des frères Sawab, visiblement ébranlés, crient au complot policier.

« J'ai dit aux policiers qu'ils n'avaient pas de preuves. S'ils en trouvent, je suis prêt à prendre la place de mes fils en prison », a lancé le père des accusés, Abderrahim Sawab.

Il jure que ses fils, deux étudiants et un employé de restaurant, ne sont pas des proxénètes. Il croit plutôt que ses fils habitent avec leurs amies de cœur et la copine de l'une d'elles. M. Sawab dit savoir que les filles sont danseuses, mais il ne croit pas qu'elles vivent des fruits de la prostitution.

La mère des trois garçons, Suad, croit aussi que ses fils font les frais d'une histoire inventée. « Je suis très surprise, mais je sais que mes enfants n'ont rien fait », a-t-elle laissé tomber.

À l'arrivé des premiers journalistes devant la maison, deux des trois filles impliquées dans le réseau étaient présentes et criaient aussi au coup monté.

Quelques voisins interrogés, qui ont voulu garder l'anonymat, ont accueilli avec une bouffée d'air frais l'arrestation des frères Sawab. « Ça fait longtemps que ça aurait dû être fait. Il y avait beaucoup de va-et-vient et ils étaient très bruyants », a résumé l'un d'eux, plutôt nerveux. Les cinq accusés n'étaient pas connus des policiers.

Ils ont comparu hier au palais de justice de Longueuil sous une kyrielle d'accusations, dont exploitation, proxénétisme, incitation à la prostitution, agression sexuelle, voies de fait et usage de faux.

Les personnes qui pensent avoir des informations sur ce réseau peuvent composer le 450-463-7211.

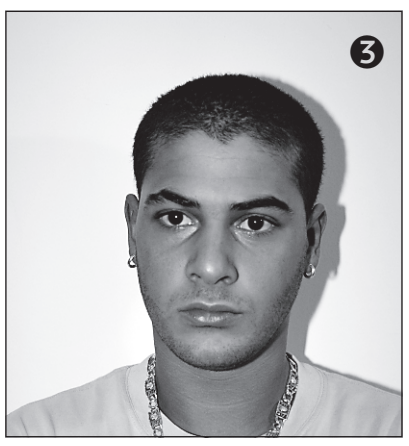

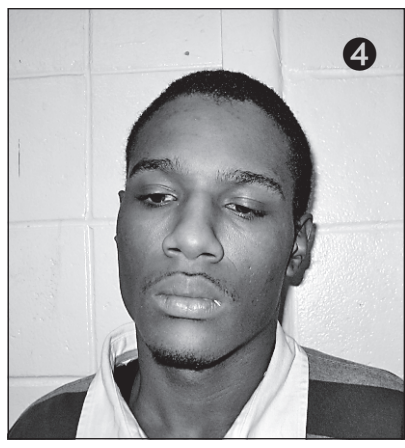

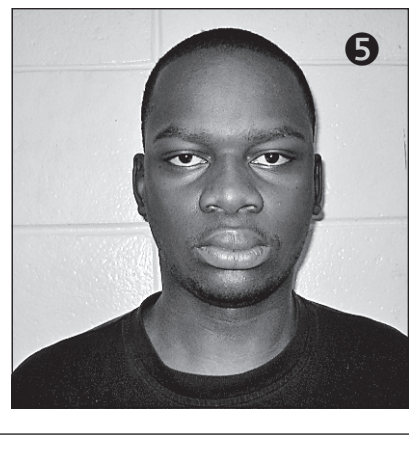

LES CINQ ACCUSÉS

❶ Youssef Sawab, 23 ans.
❷ Youness Sawab, 23 ans.
❸ Rabii Sawab, 18 ans.
❹ Keven Georges Sorel, 18 ans.
❺ Vincent Nyanqwila Nbombo, 20 ans.

SAMEDI SEULEMENT
DU 15 AU 17 DÉCEMBRE 2006
de 8 h à 12 h
PENDANT LES SUPER VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

rabais 20%
Toutes les fragrances avec la carte Sears ou la carte MasterCard[MD]* Sears[MD]

épargnez 35% de plus mode et chaussures** à prix de liquidation pour hommes, femmes et enfants

rabais 50% Toute la mode d'extérieur à prix ordinaires pour hommes et femmes
sauf les modèles Lands' End[MD] et Columbia[MD] et les articles des programmes 'Valeur' Sears dont le prix se termine par ,97.

épargnez jusqu'à 50% Mode en denim à prix ordinaires† pour hommes et femmes, dont les modèles Nevada[MD], Levi's[MD] et Point Zero[MD]

rabais 65% Tous les bagages vendus à l'unité à prix ordinaires†
sauf tous les articles des programmes 'Valeur' Sears dont le prix se termine par ,97 et les modèles Lands' End

rabais 20% Petits appareils ménagers choisis, dont les modèles Kenmore[MD], Kenmore Elite[MC], Black & Decker[MD], Braun[MD], Proctor-Silex[MD], Rival[MD], T-Fal[MD], Oster[MD] et Sunbeam[MD]

*Sur approbation de votre crédit. Les clients obtiendront des points du Club Sears pour les achats avec la carte Sears ou des points Couleurs[MD] pour les achats avec la carte MasterCard Sears.
**À l'exclusion des articles du rayon Lands' End dans certains grands magasins Sears et des achats dans les entreprises sous licence. Dans la limite des stocks. Le choix varie suivant le magasin. Offre en vigueur dans les grands magasins Sears seulement.
†À l'exclusion des articles des programmes 'Valeur' Sears dont le prix se termine par ,97, des modèles Lands' End et des articles actuellement annoncés

Sears*
MON RÊVE

NE123G706 © 2006. Sears Canada Inc.
34482273A

ACTUALITÉS

2,2 millions pour le plus vieux bâton de hockey du monde

TRISTAN PÉLOQUIN

C'est ce qu'on appelle de l'inflation galopante : le plus vieux bâton de hockey du monde, mis aux enchères mardi sur le site eBay, a vu sa valeur passer de 11 000 $ à 2,2 millions de dollars en un seul clic de souris. Et pour une fois, ce n'est pas un canular.

Sculpté à la main au Canada autour de 1855 et homologué par le Temple de la renommée du hockey comme étant le plus vieux bâton de hockey connu du monde, le bout de bois a longtemps trôné dans le restaurant de Wayne Gretzky, à Toronto.

Son propriétaire, Gord Sharpe, n'arrivait plus à payer la prime d'assurance qui y était rattachée. Il a donc décidé de le mettre aux enchères et de verser les recettes de la vente à Fanscharity.com, une fondation qu'il a lui-même créée pour venir en aide à d'autres fondations charitables.

« Mon prix de réserve était fixé à 2,2 millions. Maintenant qu'il a été atteint, je m'attends à ce que les mises montent considérablement au cours des prochains jours, a affirmé M. Sharpe, joint hier midi sur son cellulaire. Avant de démarrer la vente aux enchères, j'ai fait des démarches auprès de compagnies de bière, entre autres, pour voir leur intérêt pour acheter le bâton à des fins promotionnelles. Je pense que le prix peut atteindre jusqu'à 15 millions. »

Selon l'agence torontoise Auction Wire, qui représente M. Sharpe, la mise de 2,2 millions a été faite par une personne de l'Ouest canadien. « Il est impossible de révéler son identité pour le moment », a indiqué la porte-parole Rebecca Perrin.

La valeur marchande du bâton, authentifié par le directeur des acquisitions du Temple de la renommée du hockey, Phil Pritchard, est évaluée à 5,1 millions, selon son propriétaire. « C'est mon grand-oncle qui me l'a offert quand j'avais 9 ans, a expliqué M. Sharpe, aujourd'hui âgé de 45 ans. Je ne savais pas à cette époque qu'il avait une si grande valeur. »

« Pendant toute mon enfance, il a été conservé dans la salle de jeu chez nous. Je l'ai même déjà apporté à un entraînement de hockey. On s'est amusés un peu avec. C'est étonnant à quel point c'est un bâton maniable. J'arrive à faire quelques trucs en plaçant la rondelle sur la palette. »

La pièce d'équipement a été sculptée à la main par Alexander Rutherford, le grand-père du grand-oncle de M. Sharpe. « Mon grand-oncle me l'a offert parce que j'étais passionné par le hockey. »

La vente aux enchères a commencé lundi, avec une mise de départ de 0,99 $. Elle doit prendre fin le mercredi 20 décembre.

En C.-B., les vendeurs de billets de loto gagnent souvent

PRESSE CANADIENNE

VANCOUVER — Selon un article du *Vancouver Sun*, les vendeurs de billets de loterie de la Colombie-Britannique remportent des lots importants beaucoup plus souvent que l'ensemble de la population.

Des documents internes de la B.C. Lottery Corporation montrent qu'environ 0,7 % de la population adulte de la province travaille à des points de vente de loterie. Or les détaillants ont remporté 4,4 % de tous les lots de plus de 10 000 $.

Selon un porte-parole de la société, la proportion plus élevée de gagnants chez les commerçants s'explique peut-être par le fait qu'ils jouent davantage que le public en général.

En octobre dernier, une nouvelle faisant état de gains semblables chez les marchands de billets de loto en Ontario avait suscité la crainte que les détaillants ne volent les billets gagnants de leurs clients.

EN PRIMEUR CE SOIR...
ARTS SPECTACLES
LA PRESSE

Canon
DIGITAL ELPH

La plus importante percée en photo numérique depuis la photo numérique.

TECHNOLOGIE DE DÉTECTION DU VISAGE

Technologie de détection du visage
Une puissante technologie de détection du visage dans le creux de la main!

Avec le processeur DiG!C III exclusif à Canon, quand vos sujets bougent, votre appareil photo les suit en détectant et en suivant les visages humains dans le cadre de prise de vues. De plus, votre appareil photo sait automatiquement quand compenser la surexposition des tons de peau.

TOUT NOUVEAU!

plus de puissance

Technologie de détection du visage
10 MÉGA PIXELS
3x ZOOM Optique
DiG!C III
ISO 1600

PowerShot SD900
Le tout premier Digital ELPH de 10 mégapixels!

Doté du nouveau processeur d'images DiG!C III permettant la détection du visage, d'une sensibilité élevée de 1600 ISO pour les prises de vues sous faible éclairage, d'un court délai de démarrage, d'une durée prolongée de la pile, d'une vitesse de traitement accrue et d'un boîtier en titane léger, c'est le plus puissant ELPH de Canon.

599,99 $*

plus de clarté

TOUT NOUVEAU!

Technologie de détection du visage
7,1 MÉGA PIXELS
3.8x ZOOM Optique
DiG!C III
ISO 1600

PowerShot SD800 IS
Surprenant objectif grand-angle et stabilisateur optique d'image!

Doté du nouveau processeur d'images DiG!C III pour donner les meilleurs résultats dans pratiquement toute situation d'éclairage ou de prise de vues.

549,99 $*

plus d'image

6,0 MÉGA PIXELS
3po ACL
3x ZOOM Optique

PowerShot SD630
Écran de 3 po phénoménal!

Avec un écran de 3 po et une molette de commande à capteur tactile pour une expérience sans précédent de prise de vues, de visionnement et de partage, vous devez le voir pour le croire!

399,99 $*

INJUSTE
L'AVANTAGE DE DiG!C III

- Technologie de détection du visage
- Délai de démarrage très court
- Qualité d'image remarquable
- Excellentes prises de vues sous faible éclairage
- Durée prolongée de la pile
- Intervalle plus court entre les prises de vues

Voyez la nouvelle gamme d'appareils photo numériques PowerShot de Canon à l'adresse www.canon.ca/photographienumerique.

Canon imageANYWARE

3442394A

*Les prix réels sont fixés par chaque détaillant et peuvent varier. Les spécifications et les dates de disponibilité peuvent être modifiées sans préavis. Les images des viseurs et de détection du visage sont simulées. Tous les produits sont vendus séparément, à moins d'indication contraire. Canon, PowerShot, DiG!C et Stabilisateur optique d'image sont des marques déposées de Canon Inc. Canon imageANYWARE et Digital ELPH sont des marques de commerce de Canon Inc. © 2006 Canon Canada Inc.

BRICK MD

www.brickenligne.com

Maintenant 12 magasins au Québec !

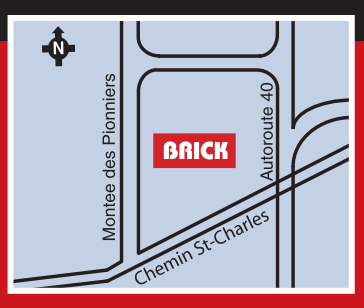

Lachenaie

274, Montée des Pionniers

LA GRANDE OUVERTURE

se poursuit avec

LA FIN DE SEMAINE SANS TAXES !

SAMEDI 9H
SOLDES LÈVE-TÔT
LACHENAIE SEULEMENT
Quantités limitées.

TOSHIBA
Téléviseur couleur 13 po
13A26C
77,00
Limite de 1 par client.
Quantités limitées. Samedi seulement.

G-TEC DIGITAL
Appareil photo numérique de 5 MP
DSC506
Superbe achat !
88,00
Limite de 1 par client.
Quantités limitées. Samedi seulement.

Table de bout $59.95

Table à café
T930CT, T931ET
89,95
Limite de 1 par client.
Quantités limitées. Samedi seulement.

ÉCONOMISEZ 60 $

Fauteuil berçant vidéo
X018-BG
89,95
Limite de 1 par client.
Quantités limitées. Samedi seulement.

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ
sur les meubles et matelas à prix courant §

Plus

NOUS PAYONS LA TPS
sur les électroménagers à prix courant §

Lachenaie seulement
Carte-cadeau de 100 $ gratuite
À CHAQUE PERSONNE FAISANT LA FILE AVANT 9H SAMEDI
Une carte-cadeau par personne. Valide avec tout achat minimal de 599 $ de meubles ou de matelas.

Spécial de Grande Ouverture !

Sofa Dante
Prix courant ~~599,96 $~~

Causeuse 279,98 $
Fauteuil 199,98 $

Prix de Grande Ouverture
299,98

BRICK MD

www.brickenligne.com

§Un montant équivalant à la TPS/TVQ sur les meubles et matelas à prix courant et à la TPS sur les électroménagers à prix courant sera déduit au moment de l'achat. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre offre de prime ou de rabais. Voir tous les détails en magasin.

Boisbriand
3400, avenue des Grandes-Tourelles
(450) 681-9600

Centre Laval
1530, boul. Le Corbusier
(450) 681-9600

NOUVEAU! Lachenaie
274, Montée des Pionniers (450) 657-7171

Galeries d'Anjou
7999, boul. des Galeries d'Anjou
(514) 352-9600

Gatineau
GG-5 920, boul. Maloney Ouest
(819) 568-5115

Kirkland
17080, Transcanadienne
(514) 695-9600

LaSalle
6867, boul. Newman
(514) 595-9900

Marché Central
8701 boul. l'Acadie
(514) 381-1313

Saint-Hubert
1451, boul. des Promenades
(450) 926-9400

Trois-Rivières
3335, boul. des Récollets
(819) 374-9600

Victoriaville
530, boul. Jutras Est
(819) 758-8686

3448562A

MORT D'UNE JEUNE POLICIÈRE LAVALLOISE EN 2005

Un poste de police portera son nom

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La tristesse et la douleur étaient palpables, hier, chez les quelque 200 policiers de Laval regroupés devant le poste de police du boulevard Saint-Martin, qui portera dorénavant le nom de Valérie Gignac, en mémoire de la jeune policière assassinée le 14 décembre 2005.

La famille de cette jeune femme et la direction de la police de Laval voulaient une cérémonie sobre, non médiatisée, pour marquer ce triste anniversaire. Mais le bouche à oreille a fait autrement, si bien que la cour du poste de police était bondée de collègues, et ses alentours de caméramans et de photographes de presse. Valérie Gignac, 25 ans, était affectée à ce poste.

Le père et la mère de la jeune femme demeurent très bouleversés et renfermés. D'après des personnes qui ont pu converser avec eux, le deuil va durer toute leur vie.

Dans l'assistance, il y avait Raymond Gravel, qui a célébré les funérailles de Valérie Gignac à titre d'aumônier de la Fraternité des policiers de Laval. Il a assisté à la courte cérémonie la tête basse. Le jour du décès de la policière, c'est lui qui avait accueilli à l'hôpital les parents de la jeune femme, qui arrivaient de Québec. Même s'il demeure prêtre, M. Gravel ne peut exercer ses fonctions ecclésiastiques depuis sa décision de devenir député du Bloc québécois.

C'est sur le coup de 11 h que la courte cérémonie remplie d'émotion a débuté. À 11 h 15, heure où Valérie Gignac a été atteinte de plusieurs projectiles tirés par François Pépin, le directeur du Service de protection des citoyens de Laval, Jean-Pierre Gariépy, a demandé une minute de silence.

Dans son allocution, M. Gariépy a notamment dit que cette mort tragique avait rapproché les policiers lavallois comme jamais. « Un vent d'appartenance a été créé, a-t-il poursuivi. Cette cérémonie rouvre une plaie dans un processus de guérison très long. Le fait d'en parler fait cependant partie du processus. »

Par la suite, une plaque commémorative portant l'inscription « Édifice Valérie Gignac » a été dévoilée, sur la devanture de l'immeuble. À quelques mètres, sur une plaquette tenue par un socle, il est écrit : « Le bonheur de l'homme, ce n'est pas la liberté, c'est l'acceptation d'un devoir », André Gide.

À chaque période des Fêtes, un sapin avec des lumières bleues sera monté à l'entrée de l'immeuble. « Dans un État des États-Unis, plusieurs policiers ont été assassinés et les autorités ont voulu souligner ces tristes événements en décorant à chaque année un sapin avec des lumières bleues. Cette initiative a fait rapidement le tour », a expliqué M. Gariépy.

En quittant le stationnement, de vieux policiers ont dit qu'il fallait passer à autre chose et que la vie continuait. Du côté des jeunes, le deuil sera encore présent longtemps.

Pour ce qui est de François Pépin, qui a admis en dehors de la cour avoir tiré les projectiles qui ont atteint la jeune policière à travers une porte, il a subi, à la demande de son avocat, une évaluation afin de déterminer son état mental quand il a ouvert le feu.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

L'émotion était palpable hier lors de l'inauguration d'une plaque dédiée à Valérie Gignac, une jeune policière abattue en service en 2005. Le poste de police du boulevard Saint-Martin a d'ailleurs été rebaptisé et portera désormais son nom. Sur la photo, le policier Marc Boulay jette un coup d'oeil à la nouvelle plaque commémorative.

ACCUSATIONS CONTRE LE DIRECTEUR DE LA RÉGIE DE POLICE DE DEUX-MONTAGNES

On passerait directement au procès

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'avocat de Normand Mastromattéo, contre qui 39 chefs d'accusation ont été portés pour des crimes qui auraient été commis alors qu'il était directeur de la Régie de police de Deux-Montagnes, demandera que son client passe l'étape de l'enquête préliminaire et qu'il soit envoyé directement à son procès.

L'enquête préliminaire de l'ex-policier devait se poursuivre hier matin, au palais de justice de Saint-Jérôme, et Me Claude Olivier a profité de l'occasion pour annoncer au juge Paul Chevalier, de la Cour du Québec, qu'il allait demander mercredi prochain « un 549 », ce qui signifie dans le jargon judiciaire de passer à l'étape du procès. Il restait deux jours d'audience à l'enquête préliminaire.

Cette décision aurait été prise après que Me Olivier eut été informé d'une preuve additionnelle de la Couronne, représentée par Me François Drolet.

Il a été mentionné devant le tribunal que le ministère public allait faire parvenir des modifications aux accusations déposées contre M. Mastromattéo, qui a déjà été lieutenant-détective à la police de Montréal.

M. Mastromattéo a été congédié le 12 janvier dernier. Il était suspendu avec solde depuis un an. Il est notamment accusé de fraude, d'abus de confiance et d'avoir gardé pour lui une somme d'argent destinée à un informateur.

LOTTO SUPER 7®
C'EST DE L'ARGENT !
MILLIONS $
CE SOIR, GROS LOT BONI 27
lotoquebec.com
LOTO QUÉBEC
18 ans +
3449024A

La plus grande sélection de Laguiole

La fabrication d'un Laguiole est l'œuvre d'artisans qui travaillent comme les couteliers d'antan. Traditionnellement façonnés à partir de bois précieux, de corne et d'ivoire de mammouth, les Laguiole prennent maintenant plusieurs autres formes. En effet, vous trouverez aussi bien des couteaux et des tire-bouchons, que des fourchettes, des couteaux de service et des ensembles à fromages. Posséder un Laguiole, c'est pour la vie!

Vinum design
1480, City Councillors, Montréal (près de La Baie centre-ville)
Tél. : 514 985-3200
www.vinumdesign.com
3446933A
3446946

ACTUALITÉS

Accusé d'avoir commis un meurtre en 1993

MARCEL LAROCHE

Acquitté du meurtre d'un trafiquant de cigarettes perpétré à Saint-Hubert en 1993, Gilles Chagnon vient d'apprendre à ses dépens que la justice a le bras long. La police l'a de nouveau appréhendé avant-hier pour l'accuser cette fois de l'assassinat d'une chauffeuse d'agence d'escortes survenu la même année, à Montréal.

Le récidiviste de 54 ans a eu toute une surprise quand des enquêteurs du Service de police de la ville de Montréal (SPVM) l'ont arrêté vers 17h mercredi près du terminus d'autobus Voyageur, au centre-ville de la métropole.

L'arrestation de Chagnon, qui passera Noël en prison, est le résultat d'une longue et laborieuse enquête policière amorcée il y a 13 ans, visant à démasquer les responsables du meurtre de Danielle Boucher, 37 ans, abattue d'au moins trois balles à la tête et dans le dos. Son cadavre avait été retrouvé le soir du 3 février 1993 sur la banquette avant passager d'une petite Géo Métro blanche abandonnée sur le boulevard Gouin Est, près de la 94e avenue, dans le quartier de Rivière-des-Prairies, à Montréal.

L'enquête a démontré plus tard que l'assassin prenait place sur la banquette arrière du véhicule et que le vol semblait être le mobile du crime, le sixième à survenir dans l'île de Montréal en 1993.

Plusieurs mois après l'assassinat de cette employée d'une agence d'escortes, les détectives montréalais croyaient bien avoir éclairci ce crime en procédant à l'arrestation de trois suspects, deux femmes et un homme, frayant dans le même milieu que la victime. Le trio avait cependant été remis en liberté sans mise en accusation, en 1994, faute de preuve suffisante.

L'arrestation de Gilles Chagnon est le résultat d'une longue enquête policière amorcée il y a 13 ans, visant à démasquer les responsables du meurtre de Danielle Boucher.

L'enquête avait de nouveau été réactivée quatre ans plus tard, en septembre 1998, avec l'arrestation de Barbara Harangozo, une femme de 39 ans qui, à l'époque du meurtre de Danielle Boucher, vivait avec elle dans un appartement du boulevard Saint-Michel, à Montréal. Accusée du meurtre prémédité de son amie de cœur, Barbara Harangozo avait cependant été libérée inconditionnellement, le ministère de la justice ayant décidé de retirer l'accusation au stade de l'enquête préliminaire.

Quant à Gilles Chagnon, il est devenu au fil des ans un sujet d'intérêt pour les enquêteurs du Module des crimes non résolus (*cold cases*) de la section des crimes majeurs du SPVM chargés d'éplucher le dossier de meurtre de Danielle Boucher.

L'enquête réactivée au début de 2006 a finalement abouti cette semaine à l'arrestation de Gilles Chagnon, un résidant du Plateau Mont-Royal. Celui-ci n'en est pas à ses premiers démêlés judiciaires puisqu'il a déjà été accusé du meurtre de Daniel Favre, un trafiquant de cigarettes de contrebande de 36 ans abattu le 29 avril 1993 dans son appartement du Grand Boulevard, à Saint-Hubert, soit à peine trois mois après le meurtre de Danielle Boucher. Il a cependant été acquitté de ce crime en 1994.

Chagnon a aussi défrayé la chronique judiciaire après avoir été atteint en plein visage par un projectile d'arme à feu tiré à bout portant pour s'être interposé dans une bagarre impliquant trois membres de gangs de rue qui se trouvaient en face du bar O'Spot de l'avenue du Mont-Royal, le 9 août 2000.

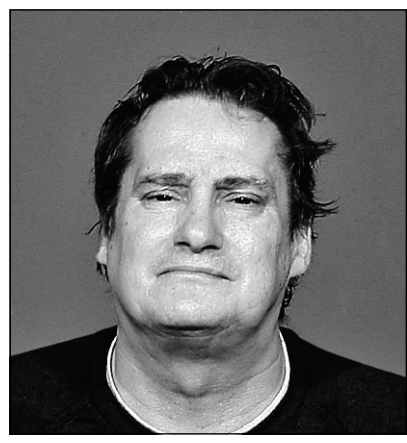

Gilles Chagnon a été arrêté hier pour un meurtre commis en 1993.

Chagnon a été formellement inculpé, hier, de meurtre prémédité, au palais de justice de Montréal.

MEURTRE À SAINT-LÉONARD

Un jeune couple arrêté

MARCEL LAROCHE

Il a fallu moins de 12 heures aux policiers du SPVM pour boucler l'enquête sur la mort violente d'un jeune homme, tué d'un coup de couteau au thorax durant une banale dispute survenue dans la nuit de lundi à mardi à l'intérieur d'un immeuble de Saint-Léonard, à Montréal.

En procédant à l'arrestation, tôt hier matin, de Sea Lim, 34 ans, et de sa petite amie Jennifer Tam, 23 ans, les enquêteurs de la Section des crimes majeurs avaient déjà la certitude que ce couple d'origine cambodgienne était impliqué dans le meurtre d'Adam Bialowas, un ressortissant polonais de 19 ans.

L'enquête a démontré que la victime se trouvait au domicile du couple, rue Pouget à Saint-Léonard, tôt mardi, quand une dispute a éclaté entre les trois amis, qui étaient apparemment sous l'effet de stupéfiants. C'est au cours de cette querelle que Bialowas aurait été poignardé au thorax.

C'est Jennifer Tam qui a elle-même communiqué avec la centrale 911, vers 2 h 20 dans la nuit de lundi à mardi, pour dire qu'elle venait de trouver un individu ensanglanté gisant à la porte de son logement. Elle aurait également avoué aux policiers que la victime, qui a succombé à ses blessures quelques heures plus tard, était l'un de ses amis.

Interrogés à titre de témoins importants, Tam et Lim ont été arrêtés.

L'homme a été inculpé, hier, de meurtre non prémédité, tandis que la femme a été accusée de complicité après le fait.

NOËL VERT à la Biosphère

Démonstrations et ateliers de création écolo :
décorations, cadeaux, emballages, albums-souvenirs *(scrapbooking)*

Tous les samedis et dimanches de décembre
et du 27 décembre au 7 janvier

Fermé les 25 et 26 décembre, et 1er janvier

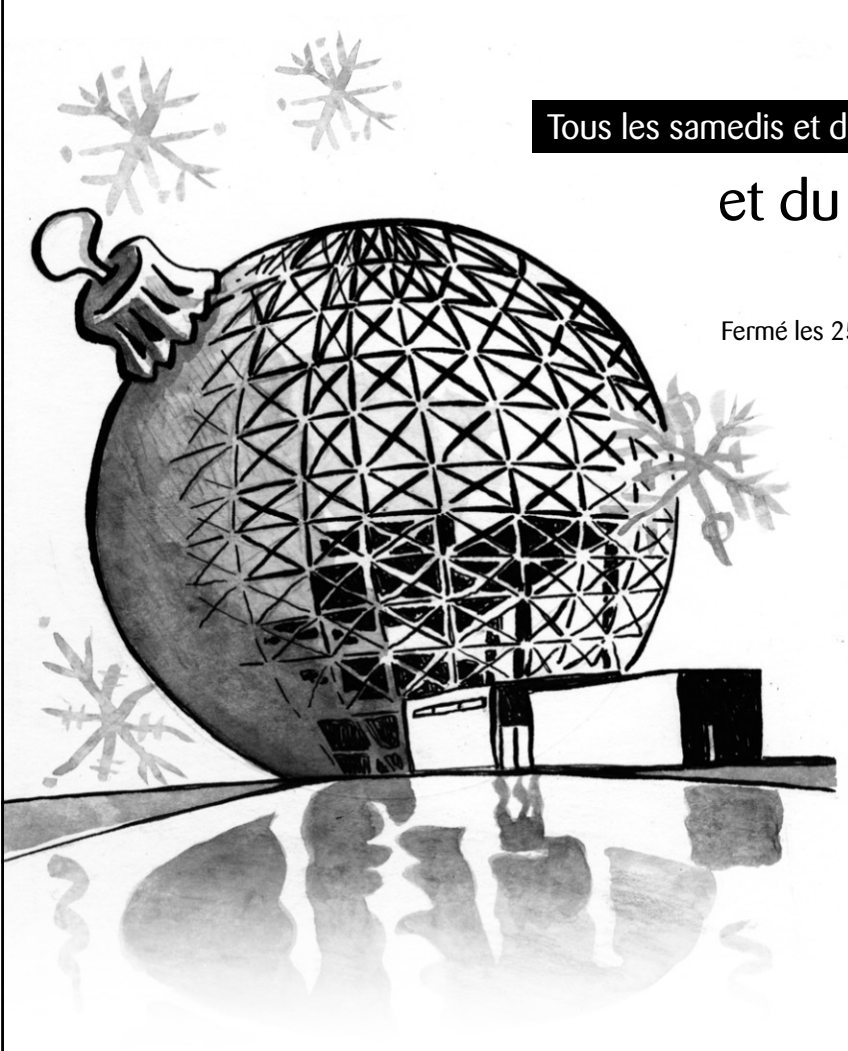

Environnement Canada Environment Canada Canada

MÉTRO JEAN-DRAPEAU 514 283-5000 | www.biosphere.ec.gc.ca

3445796A 3445797

F800S

F800ST

R1200R

www.bmw-motorrad.ca

Aucune moto n'est pensée comme une BMW

Fraîchement arrivées !

Venez voir la toute nouvelle gamme de motos BMW.

Une expérience unique au-delà de vos attentes.

Moto Internationale - BMW Motorrad
6695, rue Saint-Jacques Ouest à Montréal
514.483.6686 | 800 871.6686
www.motointer.com

3449043A

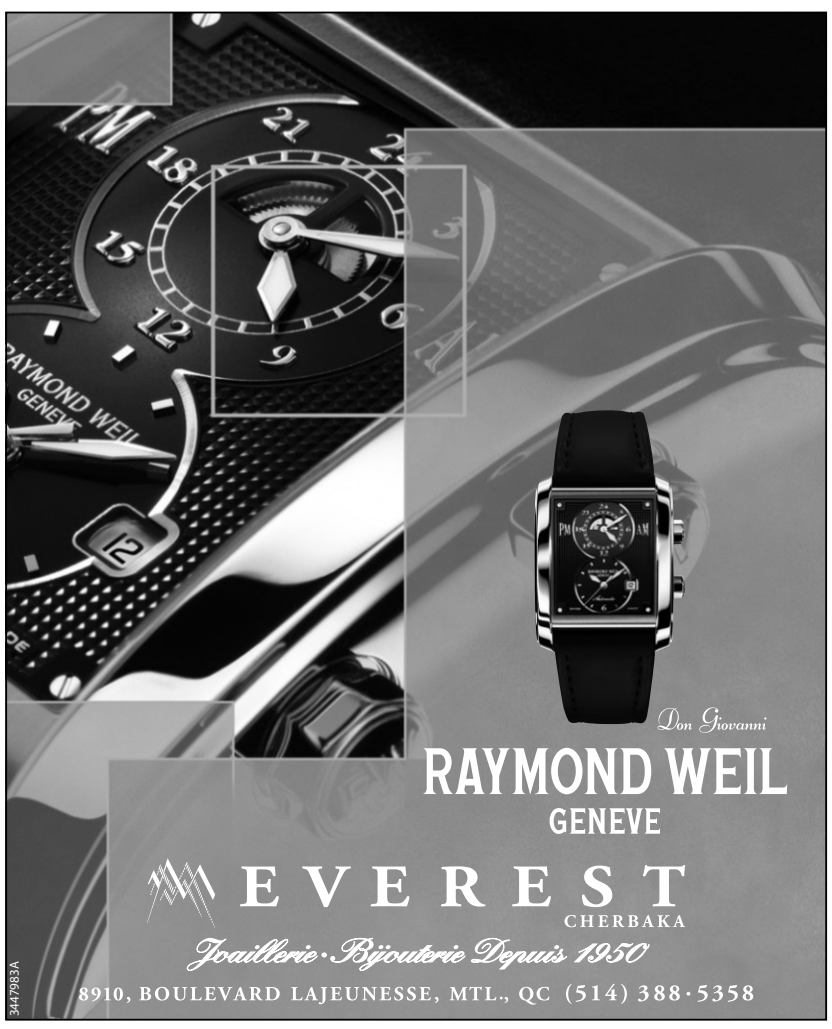

Don Giovanni
RAYMOND WEIL
GENEVE
EVEREST CHERBAKA
Joaillerie · Bijouterie Depuis 1950
8910, BOULEVARD LAJEUNESSE, MTL., QC (514) 388·5358

3447983A

Cadeaux de dernière minute pour toute la famille.

Espace Bell

Consultez notre dépliant à l'intérieur de ce journal.

3437147A

Amende de 25 000 $ pour des propos racistes

MALORIE BEAUCHEMIN

Deux femmes de Montréal viennent d'être condamnées à verser 25 000 $ à un couple d'origine indienne, pour des propos et des gestes discriminatoires. Le Tribunal des droits de la personne conclut que les deux sœurs, aujourd'hui âgées de 22 et 32 ans, ont porté atteinte à la dignité et à l'intégrité du couple.

Les faits remontent à juillet 2002. Somen et Somita Chowdhury, deux citoyens canadiens originaires de l'Inde, se rendent au parc Angrignon pour un pique-nique. Ils croisent dans le stationnement un groupe de jeunes un peu éméché. Karen Macdonald et Christine O'Toole insultent le couple sur la base de leur origine ethnique. Les mots « fucking pakis, go back to your country » (Pakis de merde, retournez dans votre pays) auraient été prononcés, bien que les jeunes femmes le nient. Une bagarre s'ensuit. M^me^ Macdonald frappe M. Chowdhury au ventre et il s'effondre. M^me^ O'Toole le rue de coups de pied. Les ambulanciers arrivent peu après pour prodiguer les premiers soins à M. Chowdhury.

En février 2005, les deux jeunes femmes ont été condamnées au criminel, pour les mêmes faits, à une peine de 60 jours de prison avec sursis et à deux années de probation. « En leur adressant ces paroles blessantes, en les traitant comme elles l'ont fait, les défenderesses ont porté atteinte à leur dignité, à leur intégrité. En leur disant de retourner chez eux, elles les ont exclus de la société qu'ils ont choisie », écrit la juge Michèle Pauzé, dans son jugement. Elle ordonne aux deux femmes de verser aux victimes 21 500 $ pour dommages moraux et 4000 $ pour dommages punitifs.

« Ces jeunes femmes ont commis une agression raciste tout à fait gratuite et qui mérite d'être punie en espérant qu'elles seront dissuadées de recommencer, ajoute la juge Pauzé. En attaquant verbalement et physiquement les Chowdhury, elles ont commis un geste dont elles sont redevables criminellement, mais également civilement et socialement. »

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse s'est réjouie de la décision rendue par le Tribunal. Le Conseil musulman de Montréal (CMM) a lui aussi applaudi « ce message clair aux racistes et aux xénophobes ».

« Il est essentiel que chacun reconnaisse que les crimes de haine sont des crimes atroces, a dit par voie de communiqué Salam Elmenyawi, président du CMM. Chacun doit participer à la lutte contre la discrimination raciale et religieuse. »

Chiro aux mains baladeuses

MALORIE BEAUCHEMIN

Un chiropraticien utilise ses mains dans l'essentiel de son travail : le traitement de douleurs ou de déformations de la colonne vertébrale, des articulations ou du bassin de ses patients. Christian Gagné, de Rosemère, les aurait utilisées pour beaucoup plus que ça.

Hier, au palais de justice de Saint-Jérôme, le chiropraticien de 41 ans a été accusé d'agression sexuelle sur des patientes âgées de 18 à 45 ans.

C'est le 30 octobre dernier que les policiers ont commencé à enquêter dans ce dossier, à la suite d'une plainte d'une patiente du D^r^ Gagné. La femme affirmait avoir subi des attouchements à caractère sexuel lors d'un examen à sa clinique.

Par la suite, trois autres victimes ont porté plainte pour des incidents similaires. Les faits reprochés au chiropraticien se seraient produits entre 2001 et 2006 aux deux cliniques où il pratique, situées au 144, chemin de la Grande-Côte, à Rosemère, et au 2899, Curé-Labelle, à Prévost.

Il semble que le chiro utilisait le même subterfuge pour attirer ses victimes. Il établissait une relation de confiance avec ses patientes, les séduisait et s'adonnait, après plusieurs traitements, à des attouchements à caractère sexuel.

Des enquêteurs de la Régie intermunicipale de police de Thérèse-De Blainville ont procédé à l'arrestation de M. Gagné hier matin. Il a comparu avant d'être libéré sous conditions. Il devra retourner devant le juge le 23 mars. D'ici là, il pourra continuer à pratiquer, mais en présence d'une tierce personne. La police croit que d'autres patientes victimes d'infractions criminelles de la part du D^r^ Gagné pourraient se manifester.

EN BREF

La journaliste Ginette Laurin foudroyée par une maladie virale

La journaliste Ginette Laurin, qui avait été la première femme au Québec à assumer la direction de l'information dans un journal quotidien, a succombé mercredi matin à une maladie virale. Pendant deux ans, de 1984 à 1986, elle avait été directrice de l'information à *La Voix de l'Est* de Granby, le journal où elle a travaillé de 1971 à 2006. La journaliste avait pris sa retraite il y a 11 mois à peine, le 6 janvier 2006, jour de son 56^e^ anniversaire de naissance. M^me^ Laurin s'est éteinte entourée des siens au centre hospitalier de Granby. Elle était la conjointe du journaliste sportif Gaétan Roy. – PC

Le Doc Mailloux doit être radié

Le Collège des médecins juge impératif de radier le D^r^ Pierre Mailloux dans les plus brefs délais parce qu'il constitue un danger réel pour le public et ses patients. C'est du moins ce qu'a soutenu, hier, le D^r^ Mario Deschênes, syndic du Collège des médecins, au tribunal disciplinaire chargé d'entendre la requête en radiation provisoire visant le D^r^ Mailloux. « Je suis très inquiet. Le D^r^ Mailloux a de graves problèmes de compétences et de jugement. L'ensemble de sa pratique professionnelle m'apparaît problématique, notamment en ce qui concerne son approche thérapeutique avec ses patients », a-t-il indiqué au président du tribunal disciplinaire, M^e^ Jean Paquet. – Le Nouvelliste

L'Itinéraire remet ses prix annuels

Le magazine *L'Itinéraire* a remis mercredi ses troisième prix annuels qui soulignent la qualité des textes de ses journalistes de la rue et camelots-rédacteurs. *L'Itinéraire* est un mensuel vendu par des camelots sans emploi dont les revenus permettent de venir en aide à des centaines d'itinérants de Montréal chaque année. Ainsi, Josée Louise Tremblay a reçu le prix de la meilleure entrevue, pour un texte sur François Parenteau, des Zapartistes. Gabriel Bissonnette et Robert Beaupré sont arrivés ex aequo dans la catégorie de la meilleure chronique. Le prix pour le meilleur « mot de camelot » a été décerné à Pierre Goupil pour son texte intitulé *Jouer sa vie*. Et finalement, une nouvelle catégorie était inaugurée cette année, le poème de l'année, dont le prix a été remis à Jean-Marie Tison, pour sa chanson intitulée *L'Itinéraire*. – Malorie Beauchemin

Sexagénaire écrasé par un bulldozer

Un sexagénaire est mort écrasé par un bulldozer, hier, à Saint-Romain, en Estrie, dans un bête accident de travail sur un chantier de construction. L'accident s'est produit dans une portion de la route 108 où avaient lieu des travaux. Le conducteur d'un camion à 10 roues est descendu de son véhicule pour aller à la rencontre du conducteur d'un bulldozer. Mais, l'homme a perdu pied et a été écrasé par l'engin, qui faisait marche arrière. Il est mort instantanément. La Sûreté du Québec et la CSST ont ouvert des enquêtes pour déterminer les circonstances de l'accident. – Malorie Beauchemin

ACTUALITÉS

BUDGET D'AGGLOMÉRATION

Longueuil tenu en échec

SÉBASTIEN RODRIGUE

La rivalité entre trois villes défusionnées de la Rive-Sud et Longueuil a empêché l'adoption du budget d'agglomération hier après-midi. Les élus dissidents accusent Longueuil de proposer un budget trop élevé et de leur transférer la responsabilité de taxer davantage les contribuables.

Le représentant de la Ville de Brossard, Gilbert Lizotte, a boudé l'assemblée du conseil d'agglomération. Le maire Jean-Marc Pelletier l'avait délégué pour le remplacer. Une majorité des élus de Brossard avait approuvé le budget, mais le maire était en désaccord. L'absence de Brossard et l'opposition de Saint-Bruno et de Saint-Lambert ont donc empêché l'adoption du budget.

Les élus de Longueuil, Boucherville et Brossard se sont mis d'accord sur un budget d'agglomération de 193 millions en baisse de 74 millions par rapport à 2006. La taxation d'agglomération sera donc en baisse en 2007. Les taxations locales des villes devront néanmoins compenser le transfert de nouvelles responsabilités. L'impôt foncier global sera même en hausse à Longueuil, Saint-Lambert et Boucherville, tandis que Saint-Bruno pourrait se maintenir au même niveau.

Les élus se réuniront donc une nouvelle fois la semaine prochaine pour adopter le budget. Selon les règles, une résolution battue une première fois faute d'une double majorité peut ensuite être adoptée avec les deux tiers des voix. La coalition entre Longueuil et Boucherville permettrait ainsi l'adoption du budget. L'envoi des avis d'impôt foncier en 2007 ne sera pas ainsi retardé.

L'année dernière, cette règle n'existait pas. L'opposition des villes défusionnées avaient retardé l'adoption du budget en juillet. Les élus des villes reconstituées pourraient toutefois demander à la commission municipale de réviser le budget. Le maire de Saint-Bruno, Claude Benjamin, précise d'ailleurs que cette option est envisagée.

Hier après-midi, les représentants de la Ville de Longueuil et de Boucherville ont aussi tenté sans succès de faire adopter une proposition pour implanter un nouveau partage des compétences entre l'agglomération et les villes reconstituées.

Dans le budget 2007, Longueuil a accepté de rétrocéder aux villes reconstituées la responsabilité de leurs contributions au transport en commun, de la gestion de l'ensemble des rues et des conduites d'eau ainsi que des équipements collectifs sur leur territoire respectif.

Longueuil veut ensuite aller plus loin à partir de 2008 en éliminant la taxation d'agglomération au profit d'une « quote-part » versée par les villes défusionnées. Les citoyens se retrouveraient ainsi avec un seul avis d'impôt foncier. L'agglomération demeurerait responsable de la sécurité publique, de la production d'eau potable, de l'épuration des eaux usées, de la cour municipale, de l'évaluation foncière, du traitement des matières résiduelles et du développement économique.

Le maire de Longueuil, Claude Gladu, a accusé ses opposants d'être de « mauvaise foi ». « C'est ce qu'ils demandent depuis un an », dit-il. « On transfère le fardeau fiscal de l'agglomération vers les villes sous une forme déguisée, celle de la refonte des compétences », a fait valoir le maire de Saint-Bruno.

LE TRAIN DE LA RUE BRIDGE

Le maire de Saint-Lambert se retire des débats

THOMAS GERVAIS

Dès qu'il est question du CN, les résidants de Saint-Lambert perdent les services de leur maire, qui doit se désister pour éviter d'être en conflit d'intérêts. Le problème du train de la rue Bridge, qui bloque régulièrement l'accès au pont Victoria à l'heure de pointe du matin, ne fait pas exception.

Élu maire de Saint-Lambert en 2005, Sean Finn cumule à la fois les fonctions de secrétaire général du CN et de premier vice-président aux affaires publiques et juridiques de la compagnie. Mercredi soir dernier, alors qu'il présidait son conseil municipal, M. Finn s'est abstenu de répondre aux questions du représentant de *La Presse* concernant le train de la rue Bridge.

« Je n'ai participé à aucune délibération du conseil et je n'ai été impliqué dans aucune décision tant à la Ville de Saint-Lambert qu'au CN dans ce dossier », a-t-il déclaré avant de quitter la salle selon la procédure habituelle.

Une plainte adressée au CN faite par n'importe quelle autre municipalité se serait retrouvée sur le bureau de M. Finn, aux affaires juridiques. Mais les Lambertois ont dû faire part de leurs inquiétudes par une voie détournée : en contactant un autre vice-président de l'entreprise. Le conseiller Claude Trudeau, remplaçant du maire pour les questions qui ont trait au CN, n'a pas voulu indiquer à quel cadre de la société ferroviaire leurs questions sont parvenues.

On lui a pourtant assuré, dit-il, que le train ne traverserait plus les voies menant au pont après 6 h 15. Le représentant du CN contacté a indiqué qu'il était prêt à venir présenter publiquement la raison de cet empiétement d'un quart d'heure du train dans l'heure de pointe.

M. Trudeau s'est montré satisfait de la réponse offerte par la compagnie propriétaire du pont Victoria. Il rappelle que, dans les toutes les ententes historiques entre les deux parties, les trains ont eu priorité sur les voitures. « Si c'est juste ça, une attente de sept minutes une fois de temps en temps, ce n'est quand même pas beaucoup », explique-t-il.

Il est inacceptable que les conseillers municipaux prennent la défense du CN, s'est indigné Marc-André Croteau, candidat de l'opposition aux élections municipales de 2005. Il dénonce aussi le manque de leadership du maire dans de telles circonstances. « Le fait que le maire soit cadre au CN prive Saint-Lambert d'une voix haute et forte pour sa défense », dit-il.

Selon l'ex-conseiller municipal, un tel retrait du maire des causes impliquant le CN pourrait un jour avoir des conséquences graves. « Que ferait le maire si le train de la compagnie pétrolière Ultramar venait à dérailler sur le pont Victoria ou à Saint-Lambert ? » demande-t-il.

PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Comme le maire de Saint-Lambert est aussi vice-président du CN, il doit se retirer dès que les discussions municipales abordent la question du train.

Zéro hésitation.

La Passat 2007, à partir de 399 $† par mois.
Zéro acompte, zéro dépôt de sécurité,
zéro première mensualité*.

Jamais la Passat 2007 suréquipée ne vous a été si facile d'accès à la location. Et comme la liste complète de ses équipements prenait trop de place, nous avons fait un tri parmi nos préférées : allumage par bouton, frein à main électronique, sièges avant chauffants, rétroviseurs extérieurs chauffants, système de climatisation Climatic[MC] et porte-parapluie dans la portière du conducteur. La traction intégrale 4MOTION[MD] est offerte en option, et vous avez le choix d'un moteur turbo de 200 ch ou d'un V6 de 280 ch en option. Alors, si en bout de ligne vous hésitez encore, c'est que vous en avez déjà une. Ou simplement que vous n'avez pas de permis de conduire.

0 $	0 $	0 $	À partir de 399 $† par mois
première mensualité*	dépôt de sécurité	acompte	Location 48 mois

Visitez vw.ca ou appelez au 1 888 ROULE VW pour plus de détails.

3449404

*Première mensualité gratuite jusqu'à concurrence de 600 $ (taxes incluses), 0 $ de dépôt de sécurité et 0 $ d'acompte applicables à la location d'une Passat berline 2007 2.0T de base. †L'offre de location à 399 $ par mois s'applique à la Passat berline 2007 2.0T de base, à essence, 5 vitesses, neuve, en stock. Pour un temps limité, louez une Passat berline 2007 2.0T de base, et les frais de préparation seront assumés pour vous. Frais de transport inclus. Taxes, immatriculation, assurances, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (jusqu'à 46 $), frais administratifs du concessionnaire (le cas échéant) et frais de 12 ¢ du kilomètre après 80 000 km en sus. Photo à titre indicatif seulement. Offres sujettes à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offres en vigueur à partir du 1er novembre 2006. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être retirées en tout temps sans préavis. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Ne s'appliquent qu'aux locations faites à des particuliers. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Passat » et « 4MOTION » sont des marques déposées de Volkswagen AG. « Climatic » est une marque de commerce de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada Inc. 2006

3448064A

La liberté universitaire prime sur tout

La participation d'un professeur canadien à une conférence sur le négationnisme à Téhéran soulève un débat

ANDRÉ DUCHESNE

Depuis mardi, le Canada anglais est interpellé par la participation d'un universitaire de la Nouvelle-Écosse à une conférence sur la négation de l'Holocauste à Téhéran. Or, la liberté universitaire permet de participer à de tels événements.

Cela aurait donc pu se produire aussi au Québec et ailleurs dans le monde.

« Habituellement, il existe des clauses qui protègent le droit des professeurs de s'exprimer sur les sujets de leur compétence et leurs résultats de recherche, dit Cécile Sabourin, présidente de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU). C'est sûr que cette protection-là nous apparaît essentielle. »

Le négationnisme est une idéologie qui nie l'existence des chambres à gaz nazies et de l'Holocauste. Mardi, plusieurs intellectuels du monde entier se sont rassemblés à Téhéran pour participer à une conférence sur la négation de l'Holocauste. La rencontre avait été organisée par le président iranien Mahmoud Ahmadinejad, dont les positions anti-Israël sont bien connues.

Or, parmi les participants se trouvait Shiraz Dossa, professeur de sciences politiques à l'Université St-François-Xavier d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse. La nouvelle faisait la une du quotidien *The Globe and Mail,* mercredi.

Interviewé, le professeur Dossa s'est défendu d'être un négationniste ou de vouloir nier l'Holocauste. Il a dit avoir été horrifié de se retrouver sur la même scène que des individus aux opinions aussi tranchées. Sa communication portait sur l'abus de l'imagerie de l'Holocauste.

L'affaire a fait suffisamment de bruit pour faire réagir la direction de l'université, qui a condamné cette participation de son professeur. « Cette rencontre, ses origines et ses buts comportent des éléments qui répugnent à la communauté de l'université », a déclaré son président, Sean Riley.

M. Riley a réitéré son étonnement. « Cela a un effet très négatif sur l'université dans son ensemble, dit-il. Cela a beaucoup blessé nos étudiants et nos anciens. » St-François-Xavier est une petite communauté d'environ 4500 étudiants; environ 40 % sont en sciences pures, 40 % en sciences sociales et les autres en administration.

Liberté universitaire

Hier, *La Presse* a communiqué avec plusieurs universités afin de savoir si elles encadraient les activités publiques de leurs professeurs, notamment dans des situations aussi controversées. La réponse a été unanime : la liberté universitaire prime sur tout.

« Outre les règles financières et de pertinence associées à la participation de nos professeurs, la liberté universitaire aurait permis à nos professeurs de participer à nos activités comme celle-là », a souligné Richard Fournier, directeur des affaires publiques de l'Université Laval à Québec.

Céline Poissant, du service des relations publiques de l'Université McGill, a dit sensiblement la même chose. Les gens ont le droit de s'exprimer dans leur champ d'expertise. « On s'attend à ce qu'ils soient appuyés par leurs travaux de recherche », a-t-elle ajouté.

Selon M^me^ Sabourin, de la FQPPU, la liberté universitaire est un principe souvent enchâssé dans la convention collective des professeurs universitaires. Le principe ressemble à celui des revues scientifiques, croit Richard Fournier.

« On ne sait pas ce qu'un professeur va chercher dans une conférence ou un congrès qui fait polémique. Il peut très bien vouloir connaître de première main ce qui ce se dit. On ne peut pas dire que tous ceux qui vont dans un congrès sioniste qu'ils le sont », a souligné Jean Forest, professeur au département de lettres et communications de l'Université de Sherbrooke.

L'an dernier, M. Forest, germanophile convaincu, avait publié un livre en deux tomes où il dénonçait les exactions du christianisme. Sa thèse voulait que l'Allemagne nazie ait servi de bouc émissaire pour cacher les crimes commis par des chrétiens, comme en Corée ou au Vietnam.

Sean Riley reconnaît le principe de la liberté universitaire, mais il estime que dans le cas présent, il y avait aussi une question de « jugement académique ». On savait à l'avance que les participants à cette conférence avaient des positions controversées, rappelle-t-il.

La direction de St-François-Xavier entend rencontrer le professeur Dossa le plus rapidement possible. M. Riley n'a pas voulu dire s'il y aura des sanctions ni de quelle nature elles pourraient être (à Stockholm, un enseignant suédois a été suspendu temporairement pour avoir participé à la même conférence). M. Riley n'a pas voulu dire non plus si l'université entendait changer les règles quant à la participation de ses enseignants à des conférences. « Il est trop tôt pour le dire », a-t-il conclu.

Un sapin suscite la controverse en Ontario

Une juge ontarienne qui a ordonné le retrait d'un sapin de Noël qui décorait l'entrée d'un tribunal pour ménager les sensibilités des non-chrétiens a vu sa décision se retourner contre elle hier, quand elle a été prise à partie par de multiples intervenants – allant du Congrès musulman du Canada au premier ministre Dalton McGuinty. « C'est stupide et ça représente un nouveau sommet en matière de rectitude politique, a déclaré Farzana Hassan, le président du Congrès musulman du Canada. On devrait interdire la rectitude politique, pas les sapins de Noël. » Le premier ministre Dalton McGuinty est lui aussi monté au créneau. « Nous ne demandons pas aux communautés formidables qui composent notre province d'abandonner leurs traditions », a-t-il déclaré. – PC

Zellers

Les vendredi, samedi et dimanche 15, 16 et 17 décembre 2006.

Dès samedi ...
Ne payez rien pendant 3 mois
sur presque TOUT en magasin!
Achat minimal de 200 $ (avant taxes) lorsque vous utilisez votre carte de crédit Hbc. Certaines exceptions peuvent s'appliquer. Précisions en magasin.

40% de rabais sur TOUS
les vêtements de nuit, peignoirs et pantoufles à prix ordinaire pour homme, femme et enfant

80 $ de rabais
199,95 avant 279,95
Ensemble PSP® complet
L'ensemble comprend : console PSP®, PSP® Mind Quiz et un choix parmi ces quatre jeux : Lumines, King Kong, Prince of Persia III ou Open Season.
Si achetés séparément : Console PSP® ..... 229,97; PSP® *Mind Quiz*..... 39,99; Jeux..... 9,99 ch. Tant qu'il y en aura. Désolés, aucun bon d'achat différé.

95 $ de rabais
499,99 avant 595,83
Ensemble Xbox 360® avec console Premium
L'ensemble comprend : console Xbox 360® Premium, Le Pirate des Caraïbes II sur DVD et Splinter Cell Double Agent pour Xbox 360®.
Si achetés séparément : console Xbox 360® Premium 499,99
Le Pirate des Caraïbes II sur DVD..... 25,87
Splinter Cell Double Agent pour Xbox 360®..... 69,97
Tant qu'il y en aura. Désolés, aucun bon d'achat différé.

Au choix!
14,97
Walk The Line, Garfield : Pacha Royal, Moins cher la douzaine 2, Chez Big Momma 2 et C'est bien ma chance… tous sur DVD!

Jusqu'à 50% de rabais
• 30% de rabais sur TOUS ces articles de Noël : arbres, articles de fantaisie, maisons en porcelaine, cartes de souhaits en boîte et emballages
• 40% de rabais sur TOUTES les décorations de Noël
• 50% de rabais sur TOUTES les décorations de Noël à lumières préinstallées
• 50% de rabais sur TOUT le linge de maison, TOUS les tapis d'appoint et TOUS les coussins à motif de Noël

40% de rabais
sur TOUS les tricots et les hauts en molleton polaire à prix ordinaire pour homme, femme et enfant

50% de rabais
• TOUS les vêtements sport Holiday Joy® et Carroll Reed à motifs de Noël à prix ordinaire pour femme Tailles courantes et grandes
• TOUTES les tenues habillées des fêtes très you® et Carroll Reed à prix ordinaire* pour femme
*Sauf les tricots.

30% de rabais
• TOUS les accessoires* temps froid et les bottes d'hiver pour homme, femme et enfant
• TOUTES les chaussures de sport Sportek® et Cherokee® pour homme, femme et enfant
*Exceptions : les minimitaines et les gants de ski.

40% de rabais
• TOUS les vêtements d'extérieur à prix ordinaire pour homme, femme et enfant*
• TOUTES les bottes d'hiver Dry Ice® pour homme et femme
AUSSI : 50% à 70% de rabais sur les vêtements d'extérieur London Fog®
*Exceptions : pantalons de neige, ensembles de motoneige, pantalons de nylon et vêtements d'extérieur Dickies® pour homme.

40% de rabais
• Vêtements et vêtements de nuit Hilary Duff pour fille*
• Robes des fêtes pour fille et bébé
• Vêtements de nuit Holiday Joy® pour enfant et bébé
• Articles «Premier Noël de bébé»
*Exceptions : vêtements de bain

30% de rabais
sur TOUS* les jouets Mega Bloks® à prix ordinaire
*Exceptions : articles à prix de solde et de liquidation.
MEGA BLOKS

35% de rabais
• TOUTES les montres Timex®, y compris les modèles Expedition et Ironman
• Choix de rasoirs Remington pour homme et femme

Achetez-en un, obtenez-en un à 1/2 prix*
TOUTE la marchandise officielle de l'équipe olympique canadienne à prix ordinaire**
*Le 2e article doit être de valeur égale ou inférieure.
**Exception : marchandise Vancouver 2010.

Achetez-en un, obtenez-en un à 1/2 prix*
• TOUS les portefeuilles pour homme et femme
• TOUS les emballages de 6 paires de chaussettes Hanes® pour homme et femme (Prix ordinaires 6,97 et 9,97)
*Le 2e article doit être de valeur égale ou inférieure.

50% de rabais
sur TOUS* les outils Power Smith®
*Exception : scie à onglets de 25 cm avec laser.
POWER SMITH

80 $ de rabais
Poêle électrique en métal EFlame Glow 99,97. Avant 179,97.

2,40 avant 3,57
Désodorisant Soft & Dri® ou Extreme de Right Guard

5,77 avant 6,97
Chocolats Pot of Gold®
LIMITE DE 6 PAR CLIENT

Des rabais totalisant 50% ou PLUS
sur le prix initial grâce au RABAIS ADDITIONNEL DE 30 %
sur TOUS les vêtements à prix déjà réduit pour homme, femme et enfant, y compris la marchandise officielle de l'équipe olympique canadienne (sur le prix indiqué sur l'étiquette jaune)

50% de rabais
sur TOUTES les chaussures à étiquette jaune, à prix déjà réduit, pour homme, femme et enfant

70% de rabais
sur TOUS les bijoux fins à prix déjà réduit
(Prix déjà réduits de 20% à 50%!)

3448551A

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Quand Duceppe vote Dion

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a mis cartes sur table devant la Chambre de commerce de Québec lundi. Il est désormais probable que les bloquistes tenteront de faire tomber le gouvernement Harper à la reprise des travaux des Communes, en février. Le Bloc provoquerait ainsi les troisièmes élections générales en moins de trois ans.

M. Duceppe évoque trois dossiers qui mèneraient le Bloc à retirer sa confiance au gouvernement: la mission en Afghanistan, les changements climatiques et le déséquilibre fiscal. Pourtant d'un point de vue bloquiste, dans au moins deux de ces dossiers, des élections portant au pouvoir les libéraux de Stéphane Dion (si là n'est pas le résultat souhaité, pourquoi forcer la tenue d'un scrutin?) ne changeraient absolument rien.

Le nouveau chef libéral a toujours nié l'existence du déséquilibre fiscal. Le Bloc considérait l'an dernier ce refus «obstiné» comme une raison fondamentale de battre les libéraux; pourquoi voudrait-il aujourd'hui que M. Dion prenne les rênes du gouvernement fédéral?

Au sujet de Kyoto, Stéphane Dion est évidemment plus proche de la position bloquiste que ne l'est M. Harper. N'empêche, selon ce qu'en disait le Bloc à l'époque, le Projet vert présenté en 2005 par M. Dion était «lamentable» et allait «très clairement à l'encontre des intérêts fondamentaux du Québec». Pourquoi manoeuvrer pour que le même Stéphane Dion devienne premier ministre?

L'an dernier, Gilles Duceppe estimait que le Parti libéral avait «perdu toute autorité morale de gouverner», «perdu toute crédibilité», «montré un profond mépris envers le Québec en tentant d'acheter la conscience des Québécoises et des Québécois avec notre propre argent». Le chef du Bloc a-t-il changé d'idée au sujet des libéraux? Sinon, pourquoi donner l'occasion à ce parti qui «a trempé dans la corruption» de revenir si rapidement aux affaires?

Enfin, on sait ce que pensent les souverainistes de l'oeuvre de M. Dion en ce qui a trait aux relations avec le Québec. Comment le Bloc expliquera-t-il aux Québécois qu'il faut porter au pouvoir le père du «plan B», décrit depuis des années par les souverainistes comme un farouche adversaire du Québec?

////////////////////////

Il y a 11 mois, M. Duceppe a convaincu les Québécois de se débarrasser des libéraux. Aujourd'hui, il leur demande de se débarrasser des conservateurs... donc de ramener les libéraux au pouvoir! L'argumentaire est tellement tortueux que les vrais motifs du Bloc sautent aux yeux.

Le Bloc ne veut pas d'élections pour le bien des soldats de Valcartier ou pour la protection de l'environnement. Il souhaite seulement profiter de l'affaiblissement des conservateurs et de l'impréparation des libéraux pour récupérer le terrain perdu en janvier dernier. C'est pourquoi les bloquistes envisagent un scrutin rapide, quitte à ne pas attendre le prochain budget... même si celui-ci doit proposer le règlement du déséquilibre fiscal qu'ils réclament depuis des mois!

En somme, dans l'espoir de grignoter quelques sièges de plus – il en a déjà 51 sur 75! – le Bloc fait fi de toute cohérence. Pire, il est prêt à forcer la tenue d'élections précipitées qui coûteront plus de 200 millions aux contribuables canadiens. Il est à souhaiter que les électeurs québécois réagiront à cet abus flagrant de notre système démocratique.

Vérités et PPP

akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Un récent discours de Monique Jérôme-Forget a heurté des hauts fonctionnaires, rapportait notre collègue André Noël, hier. Il serait intéressant de savoir ce que les politiciens qui se trouvaient dans la salle en ont pensé, car eux aussi en ont pris pour leur grade.

«Une des choses que je mentionne chaque fois que je pousse pour les PPP: c'est une protection contre une tendance des politiciens», a déclaré la présidente du Conseil du Trésor en évoquant le «syndrome de la *pépine*», cette manie qu'ont les élus de vouloir démarrer les travaux à tout prix, même s'ils ignorent le montant de la facture finale.

On connaît le résultat. Le métro de Laval, qui avait été annoncé à 179 millions, en coûtera finalement plus de 800. Contrairement à ce qu'on a souvent entendu, ce n'est pas un cas de dépassement de coûts, mais d'évaluation irréaliste. Sous-estimer la valeur d'un projet permet aux politiciens d'en faire la promotion, aux fonctionnaires de le faire approuver et aux ministres de le faire passer au cabinet, a résumé M^me^ Jérôme-Forget.

////////////////////////

La gardienne du Trésor a raison de dénoncer cette culture politique absurde. Savoir dès le départ que le métro de Laval coûterait plus de 800 millions n'aurait pas tué l'idée dans l'oeuf, mais mis en lumière la nécessité d'étudier d'autres scénarios de transport en commun, ce qui aurait permis d'identifier celui offrant le meilleur rapport qualité-prix. Les coûts cachés du métro de Laval se trouvent aussi dans ce débat qui n'a pas eu lieu.

M^me^ Jérôme-Forget a également eu raison d'évoquer le prix astronomique des changements effectués en cours de construction. Le récent rapport du vérificateur général sur le secteur de la santé est très clair là-dessus: les projets étudiés se sont tous avérés beaucoup plus onéreux que prévu, notamment parce que les modifications demandées ont toutes été autorisées.

De là à dire que la fonction publique est incapable de changer, c'est baisser les bras un peu vite. Si les chantiers de la santé ont coûté 20 à 200% plus cher que prévu, ce n'est pas parce que les fonctionnaires ont refusé d'appliquer les règles de bonne gestion de projet, mais parce que personne ne leur demandait de le faire. La Corporation d'hébergement du Québec dit qu'elle suit maintenant ses dossiers avec beaucoup plus de rigueur, allant jusqu'à demander aux établissements de refaire leurs calculs lorsque leur devis dépasse le budget autorisé par le ministre. Si le vérificateur ne constate aucun progrès après quelques années, on sera en droit de conclure que le ministère de la Santé est incurable. D'ici là, il faudrait donner le temps au remède de faire son effet.

La présidente du Conseil du Trésor aurait elle aussi avantage à injecter une dose de rigueur à son discours sur les PPP. Des fonctionnaires tellement nuls en planification qu'ils font aboutir une station de métro dans une rivière, c'est un exemple juteux... mais qui ne vaut rien, car il est inexact. Une petite rivière a déjà passé sous la station Cartier, mais elle a été remblayée il y a un demi-siècle. Ce qui a coûté cher à gérer, c'est le dépotoir qui se trouvait sur le site. Et ça, ce n'est pas une distraction de fonctionnaire, mais une donnée que Laval connaissait depuis toujours.

sergechapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

/// Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

De quoi réjouir Stéphane Dion

Au lendemain de l'élection du nouveau chef libéral fédéral, nos amis du Bloc ont décidé de renverser le gouvernement. Selon l'opinion des spécialistes d'ici et d'ailleurs, il est clair que M. Duceppe n'a rien à proposer à part le fait d'être «plus constructif» en Afghanistan. La réalité, c'est que le chef bloquiste préfère maintenant le Parti libéral au Parti conservateur pour diriger le pays qu'il veut faire éclater. M. Dion devrait se réjouir, le Bloc semble croire que le reste du Canada le choisira comme nouveau premier ministre!

G. Primeau
Terrebonne

Qui veut élire les sénateurs?

Eh oui, allons-y élire notre Sénat! Je suis bien d'accord avec les principes de responsabilisation, de transparence et tout ce que le peuple veut entendre... Mais nous avons déjà de la misère à sortir de chez nous pour aller voter pour notre conseiller municipal – qui s'occupe de notre environnement de vie immédiat, sans plus! – sans parler de l'ignoré commissaire scolaire – qui s'occupe de l'environnement immédiat de notre enfant! Mais à qui tout ce cirque servirait-il?

Julie Tremblay
Laval

Sol... déjà un an!

Où es-tu? Que fais-tu? As-tu croisé les Gobelet, Dédé, Félix et cie? Le temps passe-t-il plus vite dans l'au-delà? Depuis ton départ, tu n'as rien manqué. Rien «d'estradinaire». Pôvres petits nous! Au moins, quand tu étais là, parmi nous, tu savais par tes mots déjouer nos maux. Ton absence est lourde à porter... Et si l'on fête, là où tu es, bien, Joyeuses Fêtes, mon cher Marc... toi l'artiste, toi, le magicien des mots...

Carroll Roy

Scandale administratif

Selon moi, la gestion de la SONACC est un scandale de l'administration gouvernementale, bien plus que celui d'un parti politique. Encore une fois, les citoyens voient leurs élus et ceux que ces derniers mettent dans des postes de gestion mal gérer et même se remplir les poches. Comment voulez-vous que le simple citoyen ait confiance, qu'il s'applique à bien remplir son rapport d'impôt et qu'il refuse de travailler au noir. Les hauts dirigeants de nos administrations gouvernementales doivent donner l'exemple, malheureusement, ils ne le font pas. La responsabilité de ce scandale n'est pas seulement attribuable aux gestionnaires de la SONACC mais aussi celle de ceux qui ont choisi ces gestionnaires et ceux qui n'ont pas mis en place les contrôles de gestion pour assurer que cet organisme était bien géré et que ses rapports d'intendance remis au gouvernement étaient de qualité.

Jean-Pierre Aubry
Association des économistes québécois

Démocratie participative

En lisant les propos de madame Suzanne Tremblay sur le manque flagrant de démocratie au PQ, je ne puis que me réjouir d'être membre de Québec solidaire, un parti qui fait de la politique différemment et qui met de l'avant de façon novatrice le principe de démocratie participative, sans culte du chef, où tous les membres ont une influence réelle. Si un parti ose faire preuve d'autoritarisme envers ses propres membres, imaginez ce qu'il ferait avec la population du Québec s'il était élu...

Alexandre Warnet
membre de Québec solidaire

PPP : des appuis à M^me^ Forget

J'appuie totalement Monique Jérôme-Forget dans son analyse des partenariats public-privé. Le principe du PPP veut qu'un projet soit réalisé selon un budget établi par le gouvernement. Tout dépassement devient la responsabilité de l'entreprise privée qui construit le projet. Dans le contexte d'augmentation des coûts de construction galopants que nous connaissons actuellement, c'est certainement un élément à retenir. De plus, grâce aux partenariats public-privé, un projet peut être complété plus rapidement que s'il était entrepris par l'État. Cela ne veut pas dire que les gouvernements n'ont pas la compétence pour mener à bien des projets d'envergure, c'est simplement que nous faisons face à une nouvelle réalité et que certaines idées reçues n'ont plus cours. Les gouvernements ont toutefois leur rôle à jouer, par exemple, dans l'établissement de règles et de standards auxquels le secteur privé doit se soumettre.

Martin Dupuis
Edmonton, Alberta

Des fonctionnaires responsabilisés?

Dans *La Presse* d'hier, madame Jérôme-Forget rapporte que les plans du métro de Laval comportaient une erreur de 1,5 km. On se souvient également du viaduc de la Concorde, que la fonction publique avait certifié en bon état. J'entends aussi des histoires d'horreur de la part de citoyens dont je puis certifier l'honnêteté. Leurs démêlés avec certains services de la fonction publique nous rappellent ceux de Maher Arar. Les politiciens sont continuellement sous les feux de la rampe. Dès qu'ils toussent de travers, on s'interroge pour voir s'ils n'ont pas dérogé à leur mandat. Or, les fonctionnaires sont permanents alors que les politiciens passent. Les fonctionnaires influent profondément sur la chose publique, mais ils ne sont pas responsabilisés. N'est-il pas temps de créer une commission qui interrogerait annuellement les fonctionnaires?

PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC
Monique Jérôme-Forget

Michel Frankland
Montréal

FORUM

Les poulains de Bernard Landry

ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca
COLLABORATION SPÉCIALE

Bernard Landry se mord encore les doigts d'avoir démissionné de son poste de chef du Parti québécois sur un coup de tête. Il multiplie les interventions et porte ombrage à son successeur d'une façon qui semble bien montrer qu'il rêve de reprendre du service.

Le scandale de la Société nationale du cheval de course, que le vérificateur général a décrit avec minutie cette semaine, devrait refroidir ses ardeurs. La SONACC, c'est en effet le bébé de Bernard Landry, et les poulains que l'on a élevés à coups de fonds publics, ce sont les siens. Si on a englouti des centaines de millions dans cette aventure, si cette structure douteuse a permis la multiplication des irrégularités, c'est à M. Landry qu'en revient d'abord la responsabilité.

Et ce n'est pas une erreur de parcours. La stratégie déployée par M. Landry, alors ministre des Finances, pour venir en aide aux « hommes de chevaux », reflète sa philosophie, son modus operandi, sa conception de l'intervention économique.

Ce dossier des chevaux de course, je le suis depuis longtemps. Depuis que M. Landry, en 1997, s'est lancé dans un étrange et coûteux sauvetage de Blue Bonnets et ensuite dans la création de la SONACC, en 1999, pour développer l'industrie des courses.

« Pourquoi un homme intelligent comme M. Landry engloutit-il des fonds publics dans une industrie sans avenir, dans le crottin jusqu'aux oreilles, qui ne sera jamais rentable et qui propose une forme de divertissement dont les gens ne veulent rien savoir ? » C'est ce que j'écrivais en 2000. Et honnêtement, il ne fallait pas être un grand devin pour prévoir l'échec.

Car qu'est ce qu'on découvre, six ans plus tard ? Que cette intervention mal ficelée a ouvert la porte à des abus. Mais bien plus encore, et c'est là le vrai scandale, que les 260 millions de fonds publics injectés dans le monde des courses entre 1999 et 2005 n'ont rien donné. Cette industrie est aussi moribonde avant qu'après.

Cet échec s'explique en partie par la doctrine de M. Landry, partisan de l'intervention dans l'économie et persuadé que le gouvernement peut réussir là où le marché est impuissant. C'est parfois vrai. Mais dans le cas des « hommes de chevaux », la loi du marché, c'est que les hippodromes périclitent parce que les Québécois ne sont plus intéressés à aller voir des courses et parier sur des chevaux. Le volontarisme étatique n'y changera rien.

Mais ce qui est étonnant, c'est que même pour un interventionniste incorrigible, il y a des règles à respecter. D'abord, celle qui nous dit qu'on n'engloutit pas des fonds publics pour soutenir des secteurs dont la viabilité est douteuse. Et ensuite, que l'État doit se tenir loin de secteurs dont les valeurs sont incompatibles avec les siennes. Le monde des courses, c'est le monde du jeu, avec, pas loin, la magouille, les shylocks et les bookmakers. Le ministre d'alors n'a pas respecté ces règles, dans ce qui semble être un manque de jugement et de cohérence interne.

Ajoutons à cela un laxisme dans l'utilisation des fonds publics, qui reflète un grand mépris pour ceux qui les fournissent, les contribuables. Et la logique de l'engrenage, qui fait que les gouvernements ont du mal à se désengager une fois qu'ils se sont lancés dans une intervention. Une logique de fuite en avant certainement amplifiée par l'orgueil qui pousse bien des politiciens dans la fuite en avant pour ne pas avoir à admettre leurs erreurs.

Mais il y a quelque chose d'encore plus troublant dans ce dossier, et ce sont les carences d'éthique et de gouvernance. C'était manifestement le party à la SONACC, comme l'a révélé le vérificateur, avec les bonis, les allocations généreuses, les hausses de salaires non fondées. Ce n'est évidemment pas M. Landry qui a mis de l'argent dans ses poches, mais c'est lui qui est responsable du cadre qui a permis ces dérives. On y retrouve un « pattern » tout à fait similaire à celui qui a mené aux dérapages des commandites.

Quels en sont les ingrédients ? Premièrement, l'appui politique musclé du ministre Landry à la cause des chevaux envoyait un message fort, qui encourageait tout le monde à regarder de l'autre côté. Deuxièmement, le côté bidon de la stratégie, et l'absence d'objectifs sérieux, qui encourageait le laxisme. Troisièmement, le milieu lui-même. Et quatrièmement, comme dans d'autres projets où M. Landry a mis son poids, l'absence de mécanismes de contrôle et de reddition de compte.

Bref, le scandale de la SONACC constitue, à lui seul, une raison suffisante pour souhaiter que M. Landry reste à la retraite.

Prêts à payer ?

Les citoyens doivent être conscients que leurs choix en faveur de la protection de l'environnement ont un prix

GUY CORMIER

L'auteur est membre du comité des affaires publiques de l'Association des MBA du Québec.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Dans son éditorial du 10 décembre, André Pratte soulève une question très importante. Les citoyens sont-ils prêts à payer le prix des diverses mesures visant à préserver l'environnement ? Il cite en exemple l'augmentation du prix de l'essence à la pompe qu'entraînera le Plan vert du gouvernement du Québec.

Les enjeux liés à l'environnement défrayent les manchettes au Québec depuis quelques années. La population est davantage sensibilisée à cette problématique et semble appuyer les positions des groupes écologistes qui recommandent l'adoption de mesures concrètes en faveur de l'environnement. Mais sommes-nous vraiment prêts à être conséquents avec nos principes environnementaux ? Sommes-nous disposés à accepter l'impact qu'auront les mesures environnementales sur notre prospérité et le développement économique ?

Pour les entreprises du Québec et du Canada, une gestion rigoureuse des enjeux liés à l'environnement engendre des coûts. Tous ces coûts, qu'ils soient imputables à une surtaxe ou à la nécessité de modifier l'exploitation de l'entreprise, se traduiront forcément par une hausse des prix des produits ou par une baisse de la rentabilité de l'entreprise.

De plus, les entreprises de chez nous doivent composer avec les conséquences de la mondialisation des marchés. Elles entrent en forte compétition avec des entreprises étrangères qui n'accordent pas la même importance aux enjeux environnementaux et qui sont soumises à un cadre législatif et réglementaire parfois moins exigeant.

Tous conviennent de l'importance d'adopter des mesures favorables à l'environnement. Les citoyens doivent cependant réaliser que les choix de société qu'ils préconisent auront un impact, à la fois sur le prix des biens qu'ils consomment et sur le développement économique en général.

Et la lumière fut...

Qui a dit que les adolescents d'aujourd'hui étaient blasés, démotivés et mal préparés pour la vie d'adulte qui les attend ?

YVES DESGAGNÉS

L'auteur est comédien, metteur en scène et réalisateur. Il vient de réaliser « Roméo et Juliette », film qui est projeté en salle à partir d'aujourd'hui.

PHOTO ROBERT MAILLOUX LA PRESSE

Charlotte Aubin et Thomas Lalonde (au premier plan), les deux vedettes de *Roméo et Juliette*, accompagnés du réalisateur Yves Desgagnés et de la productrice Denise Robert.

Depuis 2000 ans, *Roméo et Juliette* fascine. C'est le poète latin Ovide (-43 av. J.-C. – 17 ap J.-C.) qui le premier , raconta l'histoire tragique de ces deux jeunes amants. De civilisation en civilisation, d'une époque à l'autre, jusqu'à Shakespeare 1500 ans plus tard qui reprit le récit pour lui donner l'ampleur que l'on connaît aujourd'hui, *Roméo et Juliette* nous donne à réfléchir sur la transformation et la métamorphose des êtres humains. En quelques jours (l'histoire se déroule en quinze jours) Roméo et Juliette passent de l'enfance à l'âge adulte, connaîtront la pureté mais aussi la douleur du désir, l'intensité passionnelle de l'amour et l'inéluctable mort tragique qui en découle. Le désir, l'amour et la mort. Illustration parfaite du grand voyage initiatique de la vie.

Qui a dit que les adolescents d'aujourd'hui étaient blasés, démotivés et mal préparés pour la vie d'adulte qui les attend ? Qui a dit que les jeunes d'aujourd'hui étaient des enfants rois, des enfants téflons, matérialistes et gâtés ?

En parcourant le Québec à la recherche de Roméo et Juliette, parmi les 10400 jeunes inscrits aux auditions, je n'ai rien vu de tout cela. J'ai plutôt été témoin d'adolescents motivés, rigoureux, sensibles, courageux et généreux. J'ai vu des milliers de visages ouverts, lumineux, transparents, cherchant à donner une part de leur candeur et de leur espoir aux héros mythiques. Tous, voulaient devenir Roméo et Juliette. Ce qui n'est pas rien. Chacun avait le désir d'incarner le visage de l'amour et de la passion au grand écran.

Après un long processus de sélection, nos choix se sont finalement arrêtés sur deux talents exceptionnels : Thomas Lalonde et Charlotte Aubin. Avec eux, la lumière fut...

Il fallait la rigueur et l'imagination du scénariste et dramaturge Normand Chaurette pour nous restituer dans un imaginaire moderne et actuel toute la trame émotive du récit. Des thématiques graves et délicates s'il en est, exigeaient aussi des interprètes un grand investissement personnel, intense et vrai. Charlotte et Thomas ont accepté de s'abandonner sans retenue et sans fausse pudeur à toutes ces grandes émotions. Quand il y a de l'ombre, c'est qu'il y a de la lumière.

Fidèle au récit imaginé par Shakespeare, nous avons choisi dans la première moitié du film de faire ressortir tout le côté lumineux de la jeunesse. Le choc de la rencontre, l'ascension du désir, la fusion charnelle d'une jeune fille et d'un jeune homme, puis dans la seconde moitié, la perte de l'innocence, la désillusion et finalement la mort. *Roméo et Juliette* c'est aussi l'opportunité de proposer aux jeunes d'aujourd'hui un modèle positif de l'amour. La sexualité et l'amour peuvent être une seule et même chose !

Il faut que les jeunes puissent se raccrocher à des idéaux, à des images positives de l'amour et de la sexualité, sans tricherie, sans faux-semblants.

Pas un seul jour ne passe sans que les médias nous rapportent la tragédie réelle et non romantique d'enfants abusés, violentés, abandonnés et souvent victimes d'adultes émotivements dysfonctionnels. Certes, c'est déplorable et tragique. Et il faut agir. C'est pour ces raisons qu'il faut reconstruire notre imaginaire amoureux. Il faut que les jeunes puissent se raccrocher à des idéaux, à des images positives de l'amour et de la sexualité, sans tricherie, sans faux-semblants. Si certaines images de *Roméo et Juliette*, dans notre proposition contemporaine, choquent – encore aujourd'hui – c'est qu'elles touchent à une vérité humaine. Si on ne supporte pas de voir une jeune fille et un jeune homme au printemps de leur vie, faire l'amour délicatement avec toute la pudeur retenue du monde, c'est que nous avons comme être humain et comme société un grave problème de détournement de sens. Je crois sincèrement que « l'obscénité » est dans la tête de ceux qui regardent.

En ce qui me concerne, c'est à travers les yeux de Thomas et Charlotte que je me suis laissé transporter dans ce voyage mythique. Il n'était pas question de censurer le récit afin de généraliser nos propos, mais bien d'exposer les différentes facettes de l'amour au temps présent. Si l'œuvre de Shakespeare demeure encore aujourd'hui la plus grande des histoires d'amour, c'est qu'on demeure authentique face à cette relation et cette passion que vivent Roméo et Juliette.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

MONDE

Les nouvelles internationales en continu sur **cyberpresse.ca/monde**

LE TOUR DU GLOBE

RUSSIE
Kasparov accuse

PHOTO AP

Garry Kasparov, l'ancien champion du monde d'échecs.

L'assassinat de la journaliste Anna Politkovskaïa et le meurtre de l'ex-agent russe Alexandre Litvinenko sont liés à des règlements de comptes au Kremlin à l'approche de la présidentielle de 2008, a estimé hier l'ex-champion du monde d'échecs Garry Kasparov. La lutte pour la succession de Vladimir Poutine bat son plein. Le meurtre de Politkovskaïa et l'empoisonnement de Litvinenko sont liés aux règlements de comptes au sein du Kremlin, a déclaré dans une conférence de presse M. Kasparov, qui mène aujourd'hui un mouvement cherchant à fédérer l'opposition russe. AFP

ROYAUME-UNI
Corps identifié

La police britannique a confirmé hier qu'une des deux femmes dont les cadavres ont été découverts mardi près d'Ipswich, a bien été tuée, portant à quatre le nombre de meurtres avérés dans cette région de l'est de l'Angleterre, où cinq corps ont été découverts en 12 jours. Selon le rapport médical, la femme est morte à la suite d'une pression sur le cou. Au total, cinq corps de femmes ont été découverts entre le 2 et le 12 décembre près d'Ipswich, ville de 140 000 habitants. AFP

NATIONS UNIES
Ban Ki-moon recalé...

Le futur secrétaire général des Nations unies, le Sud-Coréen Ban Ki-moon, qui a prêté serment hier, a raté son premier « test » de français lors d'une conférence de presse qui a suivi la cérémonie. Un journaliste canadien lui a demandé de dire en français pourquoi la langue de Molière devait prendre le pas sur des langues davantage parlées dans le monde comme le chinois ou l'arabe. L'ancien ministre des Affaires étrangères sud-coréen a alors timidement répondu en français « je n'ai pas pu (comprendre) », avant qu'un collaborateur vienne à son secours et traduise la question. Il a finalement donné sa réponse... en anglais. AFP

IRAK
Kidnapping

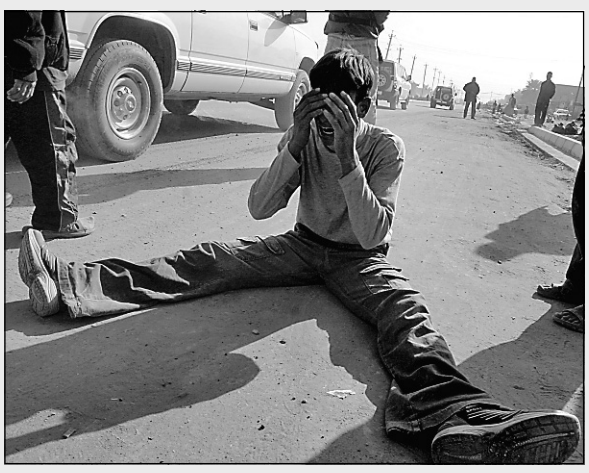

PHOTO AP

Un jeune Irakien pleure un proche tué dans un attentat à la voiture piégée à Bagdad.

Vingt-neuf otages, sur la cinquantaine de personnes enlevées hier matin au cours d'une opération spectaculaire menée par des inconnus au coeur de Bagdad, ont été libérés le soir même par leurs ravisseurs. Venus à bord d'un convoi de 4X4 habituellement utilisés par les forces de sécurité irakienne, des hommes armés portant des uniformes des commandos de la police avaient fait irruption sur l'avenue Rachid, artère commerçante dans le quartier de Roussafa, le long des rives du Tigre qui traverse le centre-ville. Barrant pendant plus d'une demi-heure les accès de l'avenue, ils ont raflé une cinquantaine de personnes, simples passants et commerçants locaux. AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

39 %

C'est le taux d'appui obtenu par Hillary Clinton dans la course à l'investiture présidentielle pour les démocrates aux États-Unis, selon un sondage réalisé par le *Washington Post* et le réseau ABC. L'ex-première dame recueille plus de voix que le charismatique sénateur de l'Illinois Barack Obama qui a exprimé le mois dernier son intérêt à concourir (17 %), l'ancien candidat malheureux à la vice-présidence démocrate en 2004 John Edwards (12 %) et l'ancien vice-président Al Gore (10 %).

AFP

Un canular de la télé fait paniquer les Belges

LOUISE LEDUC

« L'heure est grave. Excusez-nous pour cette interruption, mais le moment est exceptionnel. La Flandre va proclamer unilatéralement son indépendance. La Belgique, en tant que telle, n'existe plus. »

L'annonce en a été faite mercredi soir, à la télévision publique belge, à une heure de grande écoute par François De Brigode, le Bernard Derome national.

Se déclarant dans l'impossibilité de régner, le souverain Albert II a déserté le Palais royal.

C'est à cette annonce que le téléphone a sonné chez Thibault De Guyns, un juriste belge joint hier en Belgique. « Au bout du fil, ma belle-mère était en pleurs », raconte-t-il.

À cause de l'éclatement de la Belgique ou de l'abdication du roi ? « En fait, pour elle, le départ du roi était la cerise sur le gâteau. »

Il faut dire que mercredi soir, c'était bien la fin d'un monde que décrivaient les reporters de la chaîne RTBF : des trains et des tramways bloqués aux frontières de l'état sécessionniste, des avions détournés, le siège de l'OTAN en état d'alerte... Tout ça pendant qu'à Anvers, les Flamands dansaient de joie et que des militaires catalans, au Parlement européen, explosaient de bonheur en songeant que peut-être, chez eux aussi...

C'était énorme. Imaginez ! La sécession de la Flandre, qui fait près des deux tiers du pays ! Trop énorme pour être vrai. À 20 h 50, à l'écran, un bandeau, ordonné par le ministère de l'audiovisuel, a finalement défilé. « Ceci est une fiction », était-il écrit.

Une blague ! La Belgique en est encore toute remuée.

Le ministre de l'audiovisuel, Fadila Laanan, a convoqué à ses bureaux le patron de la RTBF, Jean-Paul Philippot. M. Philippot, qui dit avoir voulu susciter un débat sur l'avenir du royaume, a présenté ses excuses aux personnes qui ont été « submergées par une émotion » que la RTBF, dit-il, « n'a pas voulu susciter ».

Il faut dire qu'en Belgique, le scénario d'éclatement du pays fait particulièrement peur, à quelques mois d'élections fédérales où tout oppose la Flandre, à l'économie florissante et aux prétentions autonomistes, et la Wallonie, qui a difficilement vécu les dernières transformations industrielles.

Le chef du gouvernement flamand, Yves Leterme, n'a donc pas rigolé du canular destiné, selon lui, « à dresser les Wallons contre les Flamands ».

La dichotomie entre la Wallonie et la Flandre est facilement audible. Au téléphone, hier, certains Belges interviewés sur le canular et le sentiment politique actuel baissaient le ton dès lors qu'ils craignaient d'être entendus par un voisin de table ou de bureau à l'opinion politique contraire à la leur.

« Le canular a fait vraiment paniquer les gens et en ce sens, je le trouve discutable. En même temps, cet électrochoc a le mérite de provoquer un débat et de donner des pistes de ce qui pourrait arriver si la Flandre se séparait vraiment », dit Yvan Staenlens, un Wallon dont la belle-mère (décidément !) affolée a appelé à la maison mercredi soir pour s'assurer que son petit-fils ne serait pas envoyé à l'école le lendemain.

« En tout cas, si la télévision publique annonce demain un accident nucléaire en Belgique, il n'y aurait personne pour y croire », dit Jean-Philippe Maldonado, un Québécois installé en Belgique.

Qu'en pense Bernard Derome ? « Je suis journaliste et non comédien, et je ne fais pas de laboratoire en ondes », a-t-il simplement dit.

La RTBF y est allée d'un petit sondage maison. Quelque 89 % des téléspectateurs de la chaîne se seraient fait prendre, parmi lesquels maints ambassadeurs en poste à Bruxelles qui se sont mis à envoyer frénétiquement des messages à leurs capitales respectives...

Avec l'AFP

PHOTO AHMAD MASOOD, REUTERS

Un jeune Afghan passe devant un soldat britannique. Selon un sondage , trois Afghans sur quatre voient d'un œil positif la présence des troupes de l'OTAN dans leur pays.

Les Afghans croient que leur sécurité s'améliore

Selon le même sondage, le gouvernement Karzaï perd des appuis

AGNÈS GRUDA

Oubliez les images d'explosions et d'attentats : une forte majorité d'Afghans estiment que leur pays est devenu plus sûr depuis un an.

Cet optimisme ne les empêche pas de se détourner progressivement du président Hamid Karzaï, dont la popularité a décliné au cours des 12 derniers mois. Une perte d'appuis qui n'a pas profité aux insurgés talibans, qui sont au contraire de plus en plus rejetés.

Trois Afghans sur quatre, enfin, voient d'un œil positif la présence des troupes de l'OTAN dans leur pays et jugent leur travail un peu ou très efficace.

Ces résultats à plusieurs égards étonnants proviennent d'un sondage publié hier par le WorldPublicOpinion.org – un institut de recherche sur l'opinion publique internationale basé à Washington.

Selon le sondage, près de deux Afghans sur trois estiment que la région où ils habitent est devenue beaucoup ou un peu plus sûre qu'il y a un an. Et une forte majorité (84 %) estiment vivre dans des conditions de sécurité excellentes ou bonnes – 70 % des répondants avaient donné la même opinion un an plus tôt.

Grosse surprise

Cette perception contredit tous les constats dressés sur le terrain, à un point tel que Stephen Weber, directeur exécutif de WorldPublicOpinion.org, a de la peine à expliquer ce résultat. « C'est de loin l'élément le plus surprenant de notre sondage. Peut-être est-ce dû au fait que les Afghans ont vécu des décennies de terrible violence et que dans ce contexte historique, la situation actuelle ne leur paraît pas si mauvaise », avance-t-il dans un entretien avec *La Presse*.

Le sondeur se demande aussi si le fait que la pire violence frappe des régions rurales peu peuplées n'aurait pas teinté les résultats de son enquête.

Le sondage a été effectué entre le 13 et le 24 novembre, en collaboration avec l'Afghan Center for Social and Opinion Research, qui a joint 2097 personnes pour des entrevues en tête à tête – une forte proportion de répondants n'ayant pas le téléphone.

Les sondeurs ont pu se rendre presque partout au pays. Ils ont évité deux provinces – Zagul et Uruzgan – jugeant que le niveau de violence y était trop élevé. Mais ces provinces représentent à peine deux pour cent de la population afghane et leur absence dans le sondage pèse peu dans les résultats, estiment les sondeurs.

Une faible majorité d'Afghans (55 %) a une opinion très favorable du président Hamid Karzaï, contre 68 % il y a un an. Cette baisse d'appui tient peut-être à la corruption : un répondant sur quatre affirme qu'un membre de sa famille ou lui-même a été touché par un « acte de corruption » au cours de la dernière année.

« Le gouvernement bénéficie d'un réservoir de bonne volonté, mais ce réservoir tend à se vider, entre autres parce que les Afghans ne voient pas de progrès dans la reconstruction de leur pays », commente Stephen Weber.

Mais 92 % des répondants au sondage ont une opinion négative des talibans, 37 % pensent que ceux-ci ont perdu du terrain depuis un an et une majorité estiment peu probable que ces islamistes qui ont dirigé le pays de 1996 à 2001 reprennent jamais le pouvoir.

La majorité démocrate au Sénat ébranlée

Hospitalisé d'urgence, le sénateur du Dakota du Sud est dans un « état critique »

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — « Rien n'a changé », a assuré hier le sénateur de l'Arizona Harry Reid, qui doit prendre la tête de la nouvelle majorité démocrate au Sénat en janvier.

Rien n'a changé mais l'incertitude plane sur Washington, où l'annonce de la maladie d'un sénateur démocrate a illustré la fragilité de la mainmise de son parti sur le Sénat.

Élu discret d'un État peu peuplé – le Dakota du Sud –, Tim Johnson, 59 ans, a été admis d'urgence dans un hôpital de la capitale mercredi, après avoir été victime d'une hémorragie cérébrale due à une malformation congénitale. Il a subi une opération « réussie » dans la nuit et reposait hier dans un état « critique », selon le médecin du Congrès, qui n'a pas pu établir un « pronostic à long terme ».

En cas de disparition ou de démission du sénateur Johnson, la majorité au Sénat pourrait basculer dans le camp des républicains. À la suite des élections de mi-mandat, les démocrates ont deux sièges de plus que le parti adverse (51-49).

Or le gouverneur républicain du Dakota du Sud, Michael Rounds, serait appelé à nommer un remplaçant au sénateur démocrate. S'il choisissait un républicain, ce qui est son droit, les deux partis se retrouveraient chacun avec 50 sièges. Suivant un tel scénario, les républicains maintiendraient leur majorité, grâce à la voix du vice-président Dick Cheney, président en titre du Sénat.

Mais l'état-major démocrate s'est montré optimiste hier sur l'état de santé du sénateur Johnson, qui a dominé les bulletins d'information aux États-Unis une bonne partie des deux dernières journées.

« Il a l'air vraiment bien », a déclaré Harry Reid, le chef des démocrates au Sénat, qui a rendu visite au malade hier matin dans sa chambre d'hôpital.

Harry Reid n'a cependant pas voulu dire si son collègue du Dakota du Sud était conscient au moment de cette visite.

« Nous prions tous pour qu'il se rétablisse rapidement, et nous avons confiance que c'est ce qui va se passer », a-t-il déclaré.

Onde de choc

« La famille Johnson est encouragée et optimiste », a pour sa part indiqué la femme du sénateur, Barbara Johnson, par la voie d'un communiqué.

Le président du Parti républicain, Ken Mehlman, a envoyé à la famille Johnson des vœux de prompt rétablissement. D'autres membres du GOP ont fait de même.

PHOTO D'ARCHIVES AP
Le sénateur démocrate Tim Johnson.

Une certaine confusion a entouré l'annonce de la maladie du sénateur Johnson. Mercredi, son bureau a d'abord annoncé qu'il avait été hospitalisé pour une « possible attaque » vasculaire. Cette annonce a créé un choc dans le monde politique et médiatique. Hier, toutes les chaînes de télévision ont consacré les premières minutes de leurs émissions matinales à l'état de santé du sénateur Johnson. Elles ont notamment fait entendre la dernière entrevue que le politicien a accordée.

Il s'agissait d'une téléconférence au cours de laquelle du Dakota du Sud s'est mis à buter sur les mots. Après avoir interrompu l'entrevue, il a quitté le studio de radio du Sénat et est retourné à son bureau, où le médecin du Congrès lui a fait subir un bref examen.

Le sénateur a par la suite été emmené à l'hôpital de l'Université George Washington.

S'il survit à son hémorragie cérébrale, Tim Johnson pourrait conserver son siège, même s'il se trouvait très diminué. De 1969 à 1972, un sénateur républicain du Dakota du Sud, Karl Mundt, était d'ailleurs resté en fonction après avoir subi une attaque qui l'avait paralysé. Ainsi, au cours des quatre dernières années de son mandat, il n'avait pas pris part à un seul vote à Washington, restant chez lui au Dakota du Sud.

Le Sénat pourrait en principe déclarer la vacance d'un siège en raison de la maladie d'un de ses membres. Il ne l'a jamais fait.

L'émoi autour de l'état de santé du sénateur Johnson en rappelle un autre. En 2005, Chuck Cadman, député indépendant de Surrey North, en Colombie-Britannique, avait fait le voyage jusqu'à Ottawa après des traitements de chimiothérapie afin de voter au Parlement et d'assurer un sursis au gouvernement minoritaire de Paul Martin. Il devait mourir deux mois plus tard d'un cancer de la peau.

Tim Johnson a été élu au Sénat en 1996 après avoir servi pendant 10 ans à la Chambre des représentants.

Le Hamas et la garde présidentielle du Fatah s'affrontent

AGENCE FRANCE-PRESSE

GAZA— Le mouvement islamiste Hamas a accusé tard dans la soirée, hier, la garde du président palestinien Mahmoud Abbas, d'avoir voulu assassiner le premier ministre palestinien Ismaïl Haniyeh, en ouvrant le feu sur son convoi sortant du terminal de Rafah.

Ces tirs étaient une tentative planifiée par la Force 17 (la garde présidentielle) pour assassiner le frère Ismaïl Haniyeh. Nous demandons à Mahmoud Abbas de donner des ordres pour retrouver les auteurs des tirs, a affirmé à l'AFP le porte-parole du mouvement islamiste Fawzi Barhoum.

Un garde du corps de M. Haniyeh a été tué, l'un de ses fils a été blessé ainsi que son conseiller politique dans des tirs contre son convoi au moment où il quittait le terminal de Rafah, selon une source gouvernementale.

Les tirs ont fait en tout cinq blessés outre le tué, Abdel Nassar Rahman, âgé de 20 ans. L'un des blessés est dans un état grave, selon cette source.

Auparavant M. Haniyeh, bloqué au terminal de Rafah, point de passage avec l'Égypte, a pu regagner la bande de Gaza tard dans la soirée, mais apparemment sans l'argent qu'il transportait.

Il avait été bloqué en raison du refus des autorités israéliennes de le laisser passer avec plusieurs millions de dollars qu'il avait récoltés à l'étranger.

Suite à ce refus, des partisans du Hamas ont mis à sac le terminal, brisant des vitres, arrachant des sièges et dégradant des meubles, avant de l'évacuer dans la soirée.

Des accrochages armés ont opposé durant trois heures des activistes armés du Hamas à la garde présidentielle palestinienne chargée de la sécurité au terminal et dont les membres tentaient en vain de repousser les manifestants.

Mais peu avant 22h, les émeutiers ont quitté le bâtiment dont la garde présidentielle a repris le contrôle, suite à des appels par haut-parleurs de la direction du Hamas à évacuer les lieux.

Croyez encore au père Noël.

LG 245 — 0 $* (avec un contrat de 2 ans)
Motorola RAZR — 24,99 $** (avec un contrat de 3 ans)
LG Chocolate — 99,99 $** (avec un contrat de 3 ans)
Samsung A720 — 129,99 $** (avec un contrat de 3 ans)
Motorola Q — 149,99 $** (avec un contrat de 3 ans)

EN PRIME, un cadeau de 75 $†.

TELUS
le futur est simple MD

3445629A

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL
Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Les Jardins Dorval
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
5554, av. de Monkland
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
6146, boul. Henri-Bourassa Est
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications MOBILENET inc.
5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
Communications Métropolitaine
8780, boul. Saint-Laurent, local 1
Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert

Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

LaSalle
Cellulaire Plus
7575, boul. Newman

Saint-Laurent
D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Boisbriand
2400, rue d'Annemasse
(dans le Home Depot)

Lachenaie
aut. 40/aut. 640

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Laval Est (aut. 19/aut. 440)
Contact Com D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radio Communication inc.
Méga-centre Notre-Dame
2304, autoroute 13 Sud
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
Raytech Électronique
1451, boul. des Laurentides
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche
Méga-centre Mascouche

Repentigny
Galeries Rive Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme
Carrefour du Nord

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe
Cellulaire Plus
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

Sorel
Promenades de Sorel

Victoriaville
La Grande Place des Bois-Francs

RIVE-SUD
Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil
Cellulaire Plus
559, boul. Laurier

Brossard
Quartier DIX30
9380, boul. Leduc
Proxi Telecom Inc.
7591, boul. Taschereau

Candiac
D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails à telusmobilite.com

FUTURE SHOP · BUREAU EN GROS · BEST BUY · Dumoulin · BRAULT & MARTINEAU · WAL-MART · Zellers

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2006 ou jusqu'à épuisement des stocks. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. * Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 2 ou 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte et affiché sur votre prochain relevé mensuel de TELUS. ** À la signature d'un contrat de 3 ans. † L'offre d'un cadeau ou d'un crédit en magasin d'une valeur de 75 $ accordé à l'achat et à la mise en service d'un sans-fil avec un contrat de 3 ans est valable jusqu'au 31 décembre 2006 aux emplacements participants. Le crédit est non monnayable et s'applique à certains produits en magasin seulement. © 2006 TELUS.

Des économies directement du manufacturier

Vente DE LIQUIDATION D'ENTREPÔT de Noël

Épargnez jusqu'à 75%

NOTRE ENTREPÔT DÉBORDE ! JUSQU'À 8 000 000 $ EN STOCKS DOIVENT ÊTRE VENDUS, PEU IMPORTE LE PRIX !

Service en porcelaine
des Fêtes 20 pièces

19.99
Prix comparable ~~59,99 $~~

Assiettes de présentation
Or, argent, noir ou rouge

Votre choix 2.49 ch
Prix comparable ~~7,99 $~~

Renne plaqué argent
avec 6 chandelles
Hauteur totale 12 po.

19.99
Prix comparable ~~59,99 $~~

Boîte pour photos
fini acajou
Pour 122 photos 4"x6"

19.99
Prix comparable ~~59,99 $~~

Aussi offerte en noir

Ens. de 4 verres à vin
en verre

9.99
Prix comparable ~~17,99 $~~

Carafe à vin
en verre

15.00
Compare at ~~$49.99~~

Boîte-cadeau
en céramique

5.99
Prix comparable ~~17,99 $~~

Desserte 3 tablettes
avec 3 assiettes 11.5"x6"

19.99
Prix comparable ~~59,99 $~~

Ens. de 3 porte-bougies
Bougies incluses

10.00
Prix comparable ~~29,99 $~~

Porte-chandelle
en verre et avec support en fer forgé "Santa Fe " 18 po

29.99
Prix comparable ~~79,99 $~~

Chandelle et cailloux non compris

Sacs-cadeaux
en terre cuite
Votre choix 5.99 ch

Prix comparable ~~17,99 $~~

Ensemble de poker
300 jetons de 11,5g de qualité professionnelle
Mallette aluminium de luxe,
2 jeux de cartes, macaron Croupier et 5 dés.

25.00
Prix comparable ~~39,99 $~~

Plats de service de Noël
Hollyberry peints à la main

Assiette 18"

Votre choix 14.99 ch
Prix comparable ~~39,99 $~~

Ens. à trempette 2 pièces

Rôtissoire
à couvercle profond (18" x 12¾" x 11") en acier inox 18 / 10 avec support

25.00
Prix comparable ~~109,99 $~~

Les plus bas prix!

Ensemble de cuisine
avec fond triple couche
Acier inoxydable 18/10

Design italien
Carrera
CUISINE INTERNATIONAL

199.99
Prix comparable ~~599,99 $~~

Ensemble Wok
anti-adhésif de 3 pièces

9.99
Prix comparable ~~29,99 $~~

Gratuit !
MARMITE 18 LITRE !

Recevez cette magnifique casserole 16 quarts Carrera en acier inoxydable à l'achat d'un ensemble de 10 pièces Carrera

Valeur de 80 $

avec coupon seulement ne peut être jumelé avec une autre offre

3449350A

BENIX &CO.

ENTREPÔT DE MONTRÉAL

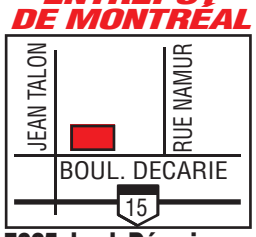

7335, boul. Décarie,
angle Jean-Talon et métro Namur

ENTREPÔT DE KIRKLAND

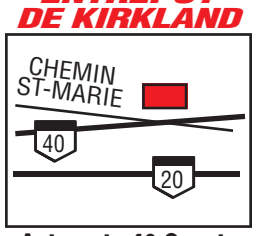

Autoroute 40 Ouest,
sortie chemin Sainte-Marie

ENTREPÔT DE LAVAL

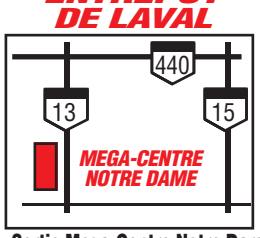

Sortie Mega-Centre Notre Dame

ENTREPÔT DE SAINT LÉONARD

6856 Rue Jean Talon E.

Lundi au vendredi 9 h à 21 h • Samedi de 9 h à 17 h • Dimanche de 10 h à 17 h

Montréal Centre commercial Boulevard, Place Rosemere, Complex Desjardins, Les Halles de la Gare
Saint-Laurent La place Vertu • **Dollard-des-Ormeaux** Galerie des Sources • **St-Hyacinthe** Galeries St-Hyacinthe
Longueuil Place Longueuil • **Joliette** Galeries Joliette • **Saint-Jerome** Carrefour de Nord • **Trois-Rivières** Centre Les Rivières

VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS Interac

Limite d'un super spécial par famille, jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Super spéciaux disponibles tant qu'il y en aura. Certains articles peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. Venez tôt pour un plus grand choix. En cas d'erreur d'impression, les articles seront vendus au prix en vigueur.

Mort de Diana : un tragique accident

JUDITH LACHAPELLE

La mort de la princesse Diana et de Dodi Al-Fayed le 31 août 1997 n'est pas le résultat d'un sordide complot échafaudé par les services secrets britanniques avec la bénédiction de la famille royale. Le rapport d'enquête dévoilé hier affirme plutôt que les deux amoureux sont morts dans un tragique accident, alors que leur chauffeur était en état d'ébriété, conduisait trop vite, et que personne dans le véhicule ne portait de ceinture de sécurité.

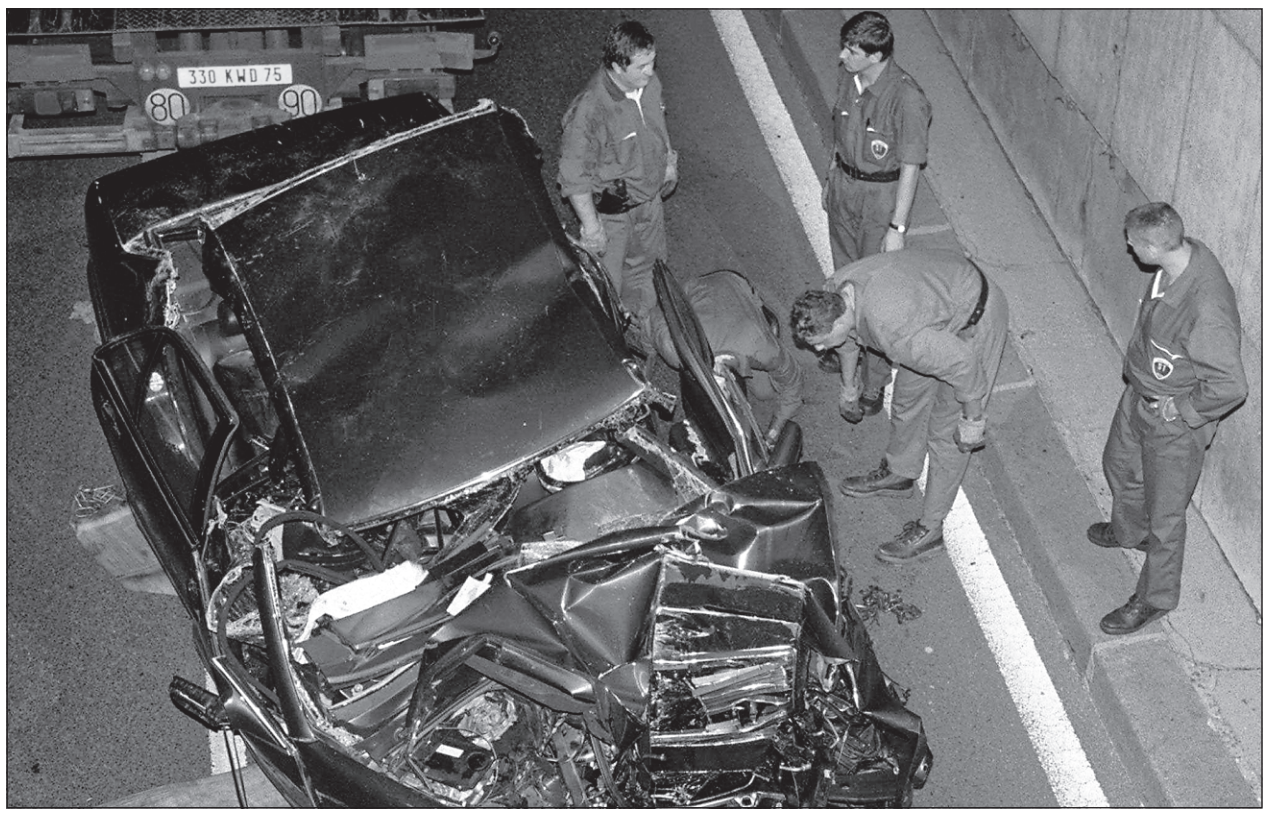

PHOTO D'ARCHIVES ASSOCIATED PRESS ©

La Mercedes dans laquelle se trouvaient la princesse Diana et Dodi Al-Fayed après l'accident dans le tunnel du pont de l'Alma à Paris. Selon le rapport d'enquête de Lord John Stevens, le chauffeur était ivre et roulait beaucoup trop vite.

L'enquête, qui a duré trois ans, mettra-t-elle un point final aux spéculations entourant la mort des deux amants? La famille royale, de même que les frères et sœurs de la princesse, l'espèrent. Le milliardaire d'origine égyptienne et propriétaire du grand magasin Harrods à Londres Mohammed Al-Fayed, le père de Dodi Al-Fayed, a par contre déclaré que l'opération a eu pour objectif de « cacher la réalité » et n'est qu'un tissu de « foutaises ».

Dans un rapport de près de 900 pages, Lord John Stevens, ancien patron de Scotland Yard qui a dirigé l'enquête, explore les principales allégations qui ont circulé à la suite de la tragédie. L'enquêteur y révèle des extraits d'entrevues menées auprès d'amis du couple, de confidents de la princesse, et même de son fils aîné William.

Diana, 36 ans, et Dodi, 42 ans, avaient-ils des projets de mariage? Dodi Al-Fayed a effectivement acheté une bague chez un joaillier parisien. L'enquêteur consacre tout un chapitre à cette saga de la bague, du moment où Diana l'aurait aperçue dans une boutique à la façon dont Dodi se la serait procurée. Mohammed Al-Fayed a dit aux enquêteurs que son fils comptait faire sa demande en mariage le soir de l'accident, après leur dîner au Ritz. La collision s'est produite sur le chemin entre le Ritz et l'appartement des Al-Fayed. Lord Stevens croit que la princesse n'a jamais vu la bague qu'aurait compté lui offrir son amoureux.

Pas enceinte

Par contre, les entrevues ne révèlent aucune intention, ni même de souhait de la princesse Diana d'épouser son nouvel amant. « Ses dernières conversations avec des amis et confidents suggèrent même le contraire, écrit Lord Stevens. Le prince William m'a confirmé que sa mère ne lui avait pas donné la moindre indication sur de tels plans d'avenir. » D'ailleurs, une amie a déclaré que Diana lui avait dit, l'avant-veille de l'accident, qu'elle avait autant besoin d'un mariage « que d'une poussée de boutons au visage ».

Autre grande spéculation : Diana était-elle enceinte? Mohammed Al-Fayed en est convaincu et affirme que c'est d'ailleurs pour cette raison qu'on l'a assassinée. L'enquêteur est pourtant formel : non, la princesse n'était pas enceinte, tests sanguins et témoignages à l'appui. Si elle a été embaumée, ce n'est pas pour cacher sa grossesse mais plutôt « pour des raisons de présentation ».

Lord Stevens est également convaincu d'un autre fait : le chauffeur de la Mercedes, Henri Paul, accusait un taux d'alcoolémie de 1,74 gramme d'alcool dans le sang et roulait à environ 100 km/h, soit deux fois la vitesse permise dans le tunnel de l'Alma, où l'accident s'est produit. Personne dans l'habitacle ne portait de ceinture de sécurité qui aurait pu leur sauver la vie, a indiqué Lord Stevens.

Le couple était pourchassé par des paparazzis. La Mercedes a eu un accrochage avec une voiture blanche de marque Fiat Uno peu avant la collision. La voiture n'a jamais été retrouvée et ne le sera fort probablement jamais, écrit l'enquêteur.

Mohammed Al-Fayed avait accusé le duc d'Edimbourg, époux de la reine Élisabeth, d'avoir comploté avec les services secrets pour éviter le mariage de son fils avec la princesse. Lord Stevens a été formel hier, affirmant qu'il n'y avait aucune preuve d'un lien entre le duc d'Édimbourg, et les services de renseignement britannique.

M. Al-Fayed a déclaré hier être toujours « sûr à 100 % » qu'il s'agissait d'un meurtre. Lord Stevens, a-t-il affirmé, « n'a fait que ce qu'on lui a ordonné de faire (...) pour satisfaire la famille royale et le pouvoir ».

Avec AFP

SOMALIE

Al-Qaeda contrôle les islamistes, selon Washington

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le réseau terroriste Al-Qaeda a pris le contrôle des tribunaux islamistes opposés au gouvernement de transition somalien soutenu par l'ONU, a affirmé hier une haute responsable du département d'État.

Le Conseil des tribunaux islamiques est désormais contrôlé par des individus appartenant à des cellules d'Al-Qaeda, a déclaré à la presse la secrétaire d'État adjointe aux Affaires africaines, Jendayi Fraser.

Les plus hauts responsables des tribunaux sont des extrémistes purs et durs, ce sont des terroristes et ce sont eux qui créent cette logique de guerre, a ajouté M^me^ Fraser.

Selon la responsable américaine, parmi ces membres du réseau terroriste d'Oussama ben Laden figurent plusieurs militants soupçonnés d'avoir participé aux attentats contre les ambassades des États-Unis à Nairobi et Dar es-Salaam qui avaient fait 224 morts en 1998.

Sud de la Somalie

Leur montée en puissance a écarté des éléments plus modérés des tribunaux islamiques somaliens, avec lesquels Washington a un moment espéré pouvoir négocier, a-t-elle expliqué.

Les islamistes ont pris le contrôle de la plus grande partie du sud de la Somalie, alors que les institutions de transition somaliennes sont retranchées dans la ville de Baidoa, à quelque 250 km au nord-ouest de Mogadiscio.

Le 6 décembre, le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé la création par les pays africains d'une force de paix en Somalie et introduit une exception à l'embargo sur les armes, imposé à la Somalie depuis 1992, pour permettre d'armer une force régionale de maintien de la paix sous mandat de l'Union africaine (UA).

La Somalie, pays de la Corne de l'Afrique, est en guerre civile depuis 1991.

Les institutions de transition, mises en place en 2004, se montrent incapables de rétablir l'ordre devant la montée en puissance, depuis 2006, des islamistes.

DES SANS-FIL EMBALLANTS

Les plus récents sans-fil

4 Go

SONY ERICSSON W810i
• Lecteur MP3
• Appareil photo 2,0 mégapixels
• 4 Go de mémoire SANS FRAIS[1]

BLACKBERRY PEARL
• Le plus petit BlackBerry
• Lecteur MP3
• 1 Go de mémoire SANS FRAIS[1]

3,2 Mpx

SONY ERICSSON CYBER-SHOT K790
• Appareil photo 3,2 mégapixels
• Lecteur MP3
• 1 Go de mémoire SANS FRAIS[1]

SAMSUNG D807
• Lecteur MP3
• 1 Go de mémoire SANS FRAIS[1]

MOTOROLA RAZR V3T
• Lecteur MP3
• 1 Go de mémoire SANS FRAIS[1]

NOKIA 6103
• Appareil photo

À PARTIR DE 9,99$*

SANS-FIL RÉINVENTÉS
EXCLUSIFS À ROGERS

LE RÉSEAU LE PLUS CLAIR ET NET AU QUÉBEC
FIÈRE PARTENAIRE DE TEL-JEUNES

ROGERS MC Votre monde. Maintenant.

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1-800-462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL OU ROGERS PLUS.

LA SOURCE · ROGERS plus · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · BatteriesPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT. DEMANDEZ TOUS LES DÉTAILS. [1]Offert uniquement dans le cadre d'un abonnement de trois ans effectué entre le 1er novembre et le 31 décembre 2006. Limite de un (1) bon de remise par nouvelle mise en service. Les clients peuvent profiter de l'offre de mémoire supplémentaire sans frais en consultant rogers.com/promotionmemoire d'ici le 31 décembre 2006, ou jusqu'à épuisement des stocks. *Le prix du Nokia 6103 à 9,99$ s'applique aux nouvelles mises en service dans le cadre d'un abonnement de trois ans, et est valable du 11 décembre 2006 au 2 janvier 2007, ou jusqu'à épuisement des stocks. Les offres peuvent changer sans préavis. Les téléphones illustrés peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. La clarté du réseau est établie à partir de tests sur le réseau dans la majorité des centres urbains au Canada, à l'intérieur de la zone de couverture de Rogers Sans-fil, en comparant le service de voix des principaux fournisseurs de service sans-fil. Pour plus de détails, consultez rogers.com/clairetnet. MCMarques de commerce de Rogers Sans-fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. Toute autre marque et tout autre logo ou nom de produit sont la propriété de leurs titulaires respectifs. © 2006

3442416A

ROGERS SANS-FIL

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. 514-877-0090
3573, boul. St-Laurent 514-288-0600
4455, rue Saint-Denis 514-845-8353
2360, rue Notre-Dame O. 514-933-0338
Centre Eaton 514-849-5646
Place Ville-Marie 514-394-0000
8984, boul. de l'Acadie 514-387-9999
1201, avenue Greene 514-933-8000
5150, rue Jean-Talon O. 514-341-2221
5954, boul. Métropolitain E. 514-257-8826
Place Alexis-Nihon 514-931-3877
Place Bourassa 514-324-3180
Place Versailles 514-355-0003
Les Galeries d'Anjou 514-356-0356
2116, rue Guy 514-932-3113
Centre Rockland 514-735-4086
997, rue St-Antoine O. 514-866-3326
3339L, boul. des Sources 514-683-3333
2758, boul. St-Charles 514-428-9000
Carrefour Angrignon 514-368-4230
Place Vertu 514-745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin 514-856-1884
Centre Montpellier 514-747-1777
Fairview Pointe-Claire 514-695-1554
Complexe Desjardins 514-842-0288
1, rue De Castelnau E. 514-262-6666
BELŒIL
Mail Montenach 450-467-4286
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville 450-449-4998
BROSSARD
Mail Champlain 450-671-3300
Place Portobello 450-671-4744
CANDIAC
878-4, boul. Marie-Victorin 450-444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste 450-692-2201
Centre Régional Châteauguay 450-692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph 819-478-9977
Promenades Drummondville 819-475-5024
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1 819-663-8580
Promenades de l'Outaouais 819-561-3031
GRANBY
583, boul. Boivin 450-777-6612
Galeries Granby 450-375-4355
GREENFIELD PARK
3320, boul. Taschereau 450-671-2303
HULL
Les Galeries de Hull 819-775-3687
442, boul. St-Joseph 819-776-4377
ÎLE-PERROT
15, boul. Don-Quichotte 514-425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. 450-755-5000
Galeries Joliette 450-760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides 450-629-6060
Centre Laval 450-978-1081
1888, boul. St-Martin O. 450-682-2640
241C, boul. Samson 450-969-1771
Carrefour Laval (boutique) 450-687-5386
Carrefour Laval (kiosque) 450-686-7566
1273, boul. Curé-Labelle 450-680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly 450-442-1566
Place Désormeaux 450-679-9077
MAGOG
221, rue Principale O. 819-843-4455
POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe 514-642-6334
REPENTIGNY
110, boul. Industriel 450-657-3666
Les Galeries Rive-Nord 450-581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère 450-971-2000
135, boul. Labelle 450-419-7630
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno 450-653-7472
SAINT-CONSTANT
Méga-Centre St-Constant 450-635-9022
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé 450-974-9299
SAINT-HUBERT
Complexe Cousineau 450-926-5656
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe 450-261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu 450-359-4941
Les Halles St-Jean 514-880-1888
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord 450-436-5895
60, rue Bélanger 450-431-2355
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre Valleyfield 450-373-0519
SHERBROOKE
2980, rue King O. 819-566-5555
Carrefour de l'Estrie 819-822-4650
SOREL
Promenades de Sorel 450-746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 450-964-1964
Les Galeries de Terrebonne 450-964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges 819-372-5000
5635, boul. Jean-XXIII 819-372-5005
Centre Les Rivières 819-694-6812
VICTORIAVILLE
1111, boul. Jutras Est 819-357-5007

3442419

BOWRING

comme toujours - produits magnifiques à prix abordables

Jeu de 3
porte-bougies en cristal *Kyla*
pour bougies cylindriques
7¾ po, 9¾ po, 11¾ po
99,99 $
Comparez
à 159,99 $

Porte-bougie
Étoile en cristal
Stella
4 po **19,99 $** ch
5 po **24,99 $** ch

MIKASA

4 jours seulement
ÉPARGNEZ 100,00 $
Prix régulier 399,99 $ - Cette fin de semaine 299,99 $

Service de vaisselle en porcelaine
tendre 45 pièces
pour 8 personnes
Holiday Traditions
299,99 $
Comparez
à 639,99 $

Bol 14 po
pour centre de table
Alexandria
19,99 $ ch
Comparez
à 49,99 $

SnoWonder
…il suffit d'ajouter
un peu d'eau et
voilà...de la neige
instantannée
5,99 $ paquet

Centre de table
en cristal
14 po
Ridge
69,99 $ ch
Comparez
à 89,99 $

MIKASA

Banc en métal
Liberty
22 po
99,99 $
Comparez
à 119,99 $

Des looks de Noël

Jeu de 4
assiettes
à dessert
19,99 $
Comparez
à 31,99 $

Articles en cristal
Alexandria

Assiette à gâteau
sur pied
24,99 $
Comparez
à 39,99 $

Plateau à
hors-d'oeuvres
15 po
14,99 $
Comparez
à 21,99 $

Planche à fromage
en bois et verre
avec 3 tartineurs
34,99 $
Comparez
à 49,99 $

Jeu de 4
assiettes à
fromage
14,99 $
Comparez
à 24,99 $

Porte-bougie en miroir fumé
12,99 $ à **24,99 $**
Comparez
à 29,99 $

Nettoie-mains,
crèmes et savons
Bowring
4,99 $ à **9,99 $**

Disponible
en 4 fragrances

Porte-bougie
Fleurie
19,99 $
Comparez
à 29,99 $

Verres à pied
Vino Vino
12,99 $ ch
Comparez
à 21,50 $

SPIEGELAU
THE CLASS OF GLASS

Jeu de 2
porte-bougies
avec motif
en treillis
Orion
29,99 $
Comparez
à 39,99 $

FITZ AND FLOYD®

Articles
musicaux
Votre choix
39,99 $ ch
Comparez
à 59,99 $

Plateau
de service
plaqué argent
à 3 étages
19 po
49,99 $
Comparez
à 69,99 $

Plateau tournant
à sections
de 14 po
Estate
34,99 $
Comparez
à 59,99 $

Le cadeau idéal

Lampes de
buffet 31 po
Delta, Melbourne,
Sierra, Samson

Votre
choix **19,99 $** ch
Comparez
à 39,99 $

Magasins des centres commerciaux
Carrefour Laval - Montréal
Prom. St-Bruno - Montréal

Bowring chez-soi
Riocan Kirkland - Montréal
Marché Central - Montréal
Boucherville - Montréal

Bowring chez Les Ailes
Brossard Les Ailes - Montréal
Ste-Foy Les Ailes - Ste-Foy
Complexe Les Ailes - Montréal

Ville de Québec
Place Laurier - Ville de Québec

BOWRING

Pourquoi pas
l'emballage en
noir et blanc
cette saison?

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le choix varie selon le magasin. Magasinez tôt pour un meilleur choix d'articles. Bien que nous fassions tout notre possible pour éviter les erreurs typographiques, les articles seront vendus aux prix en vigueur.

3449360A